

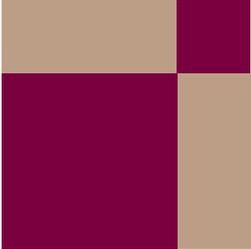
Rapport annuel 2001



Crédit Local

SOMMAIRE

01	<input type="checkbox"/> Profil
02	<input type="checkbox"/> Messages des présidents
04	<input type="checkbox"/> Conseil de surveillance
04	<input type="checkbox"/> Directoire
05	<input type="checkbox"/> Chiffres clés
06	<input type="checkbox"/> Organisation
08	<input type="checkbox"/> Principales filiales et participations
09	<input type="checkbox"/> Rapport financier
10	<input checked="" type="checkbox"/> Rapport de gestion
31	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes consolidés
113	<input checked="" type="checkbox"/> Comptes sociaux
139	<input checked="" type="checkbox"/> Assemblée générale mixte
146	<input checked="" type="checkbox"/> Informations complémentaires
162	<input checked="" type="checkbox"/> Lexique



PROFIL DU GROUPE

Une valeur européenne à suivre

Un acteur de dimension dans le paysage bancaire européen

Né de la première fusion transfrontalière en Europe en 1996, Dexia figure aujourd'hui parmi les très rares groupes bancaires dont la « base domestique » dépasse les frontières d'un seul pays. Celle-ci s'étend dans la région européenne (France et Benelux), où les services financiers figurent parmi les tout premiers secteurs de l'économie.

Le groupe Dexia est coté sur les marchés Euronext de Bruxelles et de Paris, ainsi qu'à Luxembourg. Sa capitalisation boursière atteignait EUR 19 milliards à la fin 2001, mettant Dexia en 19^e position parmi les plus grands établissements bancaires européens et en 10^e position parmi ceux de la zone euro.

Désormais présent, et en bonne place, dans les indices Euronext 100, CAC 40, BEL20, Eurotop 100 et MSCI, le titre Dexia se trouve à part entière dans l'univers des valeurs bancaires suivies par les investisseurs du monde entier. Ses principales filiales ont des notations situées entre AA et AAA, faisant de Dexia l'un des groupes bancaires cotés en Bourse les mieux notés.

Des valeurs de fond au cœur de la stratégie de groupe

Dexia fonde sa stratégie sur :

- la recherche du meilleur niveau de rentabilité ;
- un profil de risque extrêmement favorable ;
- une croissance non seulement élevée du bénéfice par action, mais aussi peu sensible aux retournements de cycle économique et aux turbulences des marchés financiers ;
- un développement volontariste, tant interne qu'externe ;
- le choix d'exercer les métiers dans lesquels le groupe détient, ou peut à terme détenir un leadership ;
- un équilibre entre les différentes branches d'activité permettant d'atténuer les impacts conjoncturels pouvant exister au niveau de chacun des métiers.

Leader mondial des services financiers au secteur public local

Fort de sa primauté dans ses marchés d'origine, la France et la Belgique, le groupe a, depuis sa création en 1996, élargi celle-ci au point que Dexia Crédit Local est aujourd'hui le leader mondial reconnu de cette spécialité. Cette position a été définitivement acquise depuis l'acquisition de FSA aux États-Unis, leader du rehaussement de crédit des obligations municipales américaines.

Cette acquisition a apporté en outre à Dexia une position de leader mondial dans le domaine du rehaussement de crédit des créances titrisées (ABS – Asset Backed Securities) dont le marché connaît un taux de développement parmi les plus élevés à l'intérieur de l'industrie financière.

Une position majeure sur le marché des services financiers de proximité en Belgique

L'acquisition d'Artesia Banking Corporation en 2001, qui constitue la dernière grande opération de concentration du secteur financier belge, place Dexia Banque parmi les leaders de la profession de banque de détail en Belgique. La dominante commerciale du nouvel ensemble continue de porter sur la collecte de dépôts et le placement de produits patrimoniaux.

Dexia Banque et Artesia détiennent ensemble 24 % du marché des particuliers. Cette position est d'autant plus appréciable que la Belgique figure parmi les tout premiers pays en Europe pour le niveau du PIB par habitant et en matière de taux d'épargne des ménages.

La gestion d'actifs financiers : 3^e métier stratégique du groupe

La position actuelle du groupe Dexia est marquée par un haut niveau de rentabilité. Elle a été acquise au terme d'un remarquable développement mené à partir du Luxembourg, où Dexia BIL figure parmi les grands acteurs du marché, alors même que le Luxembourg est lui-même l'une des principales places de l'industrie des fonds en Europe.

Dexia BIL offre toute la gamme de ses compétences dans les domaines de la banque privée, des services financiers aux particuliers aisés, de la gestion d'actifs et enfin dans la gestion administrative de fonds pour compte de tiers.

Dans ces métiers, les performances de Dexia se comparent déjà très favorablement aux grands noms de la profession en Europe. Le groupe y poursuit une politique de développement ciblé, privilégiant la zone France-Benelux dans laquelle le potentiel de développement est le mieux assuré pour Dexia.

Performance, régularité et création de valeur

Le bénéfice par action se distingue par une croissance historique non seulement élevée, mais aussi régulière et très peu volatile : sur les treize années passées, la croissance du bénéfice par action a été de plus de 10 % par an, sans jamais marquer de recul d'une année sur l'autre, alors même que la période a été riche en vicissitudes pour le secteur bancaire. Aujourd'hui la rentabilité des fonds propres atteint 18,7 % et figure parmi les plus élevées du secteur bancaire européen. ■



Dexia Crédit Local

Dexia Crédit Local est la filiale de Dexia dédiée au premier métier du groupe, le financement des équipements collectifs et les services financiers au secteur public local. Leader mondial sur ce marché, la banque mène cette activité en France, où elle détient 40 % de part de marché, et pilote le développement d'entités spécialisées dans le monde. Son réseau, rassemblant près de 3 000 experts, est aujourd'hui présent dans la quasi-totalité des pays de l'Union européenne, en Europe centrale et aux États-Unis. La banque étend sa capacité d'intervention en Amérique latine, en Asie-Pacifique et dans le pourtour du bassin méditerranéen.

Le savoir-faire de Dexia Crédit Local, reconnu dans les domaines du financement du secteur local et du financement de projets, s'est enrichi grâce à l'intégration de FSA. La filiale américaine, spécialiste du rehaussement de crédit des obligations municipales et de la titrisation, opère sur son marché domestique comme à l'international. En tirant profit des synergies mises en œuvre au sein du groupe, la banque développe, en France comme dans ses implantations internationales, une offre élargie de services : financements d'actifs, assurance et produits de prévoyance, gestion bancaire et gestion d'actifs...



Pierre Richard
Président du conseil de surveillance

L'année 2001 restera certainement dans nos mémoires, en raison bien sûr des événements qui l'ont endeuillée, principalement aux États-Unis, mais aussi parce qu'elle aura sans doute été marquée – dans un contexte de ralentissement économique – par l'entrée définitive des pays dans la mondialisation.

Plus que jamais, face à la multiplication des incertitudes et des conflits, il apparaît que les besoins de solidarité et de proximité d'une part, de confiance en l'avenir et de vision à long terme d'autre part sont essentiels. Et qui d'autre est mieux à même que les collectivités locales de répondre à ce double enjeu ? Dexia, groupe bancaire européen né sous le signe de l'euro et leader mondial du financement public, continue de s'engager avec détermination aux côtés des acteurs locaux, en étant attentif à la grande diversité de leurs besoins.

Pour Dexia Crédit Local, cet engagement passe d'abord par la poursuite d'une politique forte de soutien au développement durable. Convaincu qu'il est nécessaire de promouvoir et de diffuser partout les valeurs de responsabilité sociale et environnementale, une série d'actions ciblées a été mise en œuvre : publication depuis 2000 d'un rapport sur le développement durable, participation aux fonds éthiques et émission de Sicav socialement responsables, offre de financements structurés à long terme pour des projets d'équipement ou de mises aux normes... Qu'il s'agisse de réduire les nuisances sonores pour les riverains d'un aéroport international, comme à Milan, ou de financer des projets visant à réduire la consommation d'énergie et l'émission des gaz à effet de serre dans les pays de l'Est, ou encore de contribuer à diffuser l'information sur les pratiques les mieux adaptées en matière de services publics locaux, les meilleures initiatives sont sans conteste celles qui s'ancrent dans les réalités locales.

C'est en promouvant un aménagement plus équilibré des territoires, en renforçant la démocratie locale et en défendant les valeurs de solidarité et de responsabilité que l'on pourra poser les bases d'une mondialisation plus équitable et plus humaine. Fidèle à mes convictions, c'est donc avec optimisme que je vois, par un approfondissement de la décentralisation, s'accroître le rôle des collectivités locales partout en Europe.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Richard', written over a horizontal line.

Président du comité exécutif de Dexia

Jacques Guerber
Président du directoire



Dexia Crédit Local a réalisé en 2001 d'excellentes performances malgré un contexte peu porteur, en France, du fait des échéances municipales. Le dynamisme de Dexia Crédit Local se traduit par une progression en volume de l'encours total de financement à long terme et la poursuite de sa stratégie de diversification des offres de produits et de services aux collectivités locales, sous forme d'activités d'ingénierie financière, d'assurance, ou encore de gestion d'actifs.

En France, le panorama des collectivités locales ayant été remanié en profondeur depuis la loi Chevènement par le renforcement des structures intercommunales, Dexia Crédit Local a placé au premier rang de ses priorités en 2001 l'accompagnement et le suivi de l'intercommunalité, que ce soit au travers d'actions ciblées menées en commun avec les associations d'élus ou la conception de produits spécifiques. L'adaptation de l'offre commerciale s'inscrit également dans cette logique : elle se traduit par un redéploiement de l'activité vers les marchés principaux de Dexia Crédit Local, de manière à proposer une offre sur mesure à chaque type de client.

L'année 2001 aura également vu une extension très significative de l'activité internationale de Dexia Crédit Local : fortement présent en Europe et aux États-Unis, notre groupe a réalisé plus des deux tiers de sa production de crédits à long terme hors de France. Par ailleurs, notre filiale américaine d'assurance spécialisée dans le rehaussement de crédit, FSA, a connu un développement remarquable et a occupé cette année la première place dans le secteur municipal américain. En s'appuyant sur cette présence internationale forte et en développant de façon systématique les synergies internes au groupe, Dexia Crédit Local est ainsi en mesure d'offrir à ses clients l'offre de service diversifiée qu'ils sont en droit d'attendre du « leader mondial » des services financiers au secteur public.

Pour 2002, l'accent sera mis sur la consolidation du développement de l'activité Dexia Crédit Local. L'approfondissement des synergies, tant en France qu'à l'international, entre les différentes activités du groupe, constituera dans ce contexte l'un de nos objectifs prioritaires, de pair avec la maîtrise des coûts et l'engagement en faveur d'une très grande qualité de gestion bancaire.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Guerber'. The signature is fluid and cursive, written over a horizontal line.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Membres du conseil de surveillance

La Fédération Nationale des Travaux Publics représentée par
Daniel Tardy, président

La Fédération Française du Bâtiment représentée par
Alain Sionneau, président

Jean-Pierre Brunel

Président du directoire de la Compagnie Nationale
d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc

Jean-François Copé

Maire de Meaux

Jean-Pol Henry

Député, conseiller communal de Charleroi (Belgique)

Patrick Lachaert

Député, échevin à Merelbeke (Belgique)

Claudy Lebreton

Président du conseil général des Côtes-d'Armor

Loïc Le Masne de Chermont

Vice-président du conseil général de Loire-Atlantique,
président de la Fédération Nationale des Sociétés d'Économie Mixte

François Rebsamen

Maire de Dijon

Claude Piret

Membre du comité de direction de Dexia Banque

René Thissen

Conseiller communal de Waimes (Belgique)

Président

Pierre Richard

Administrateur délégué et
président du comité exécutif de Dexia

Vice-président

Rembert von Lowis

Membre du comité exécutif de Dexia

DIRECTOIRE

Jacques Guerber,
président

Philippe Valletoux

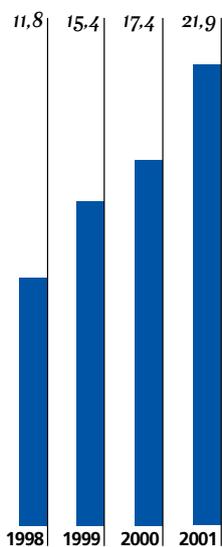
Bruno Deletré



CHIFFRES CLÉS

Financement des équipements collectifs *

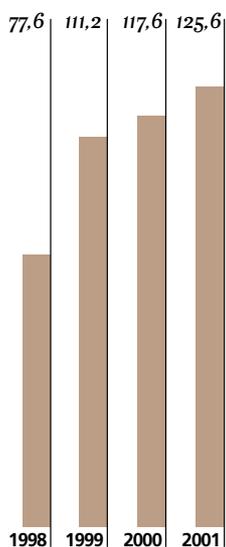
(engagements nouveaux, hors Allemagne)
en milliards d'euros



* Données commerciales hors FSA

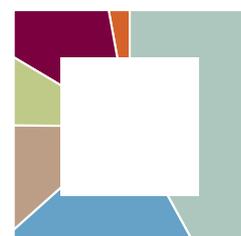
Encours de crédit à moyen et long terme *

(hors Allemagne, y compris filiales mises en équivalence)
en milliards d'euros



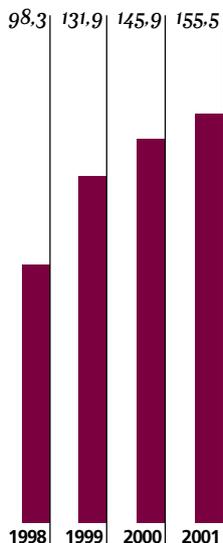
Encours de crédit à moyen et long terme par pays *

(hors Allemagne, y compris filiales mises en équivalence)
en milliards d'euros



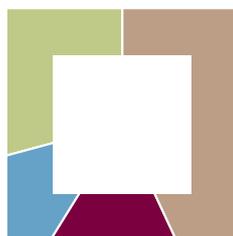
Total du bilan

en milliards d'euros



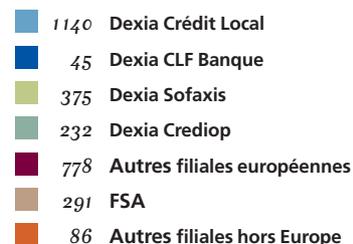
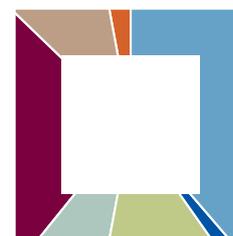
La collecte de ressources

en milliards d'euros



Les 2947 collaborateurs de Dexia Crédit Local

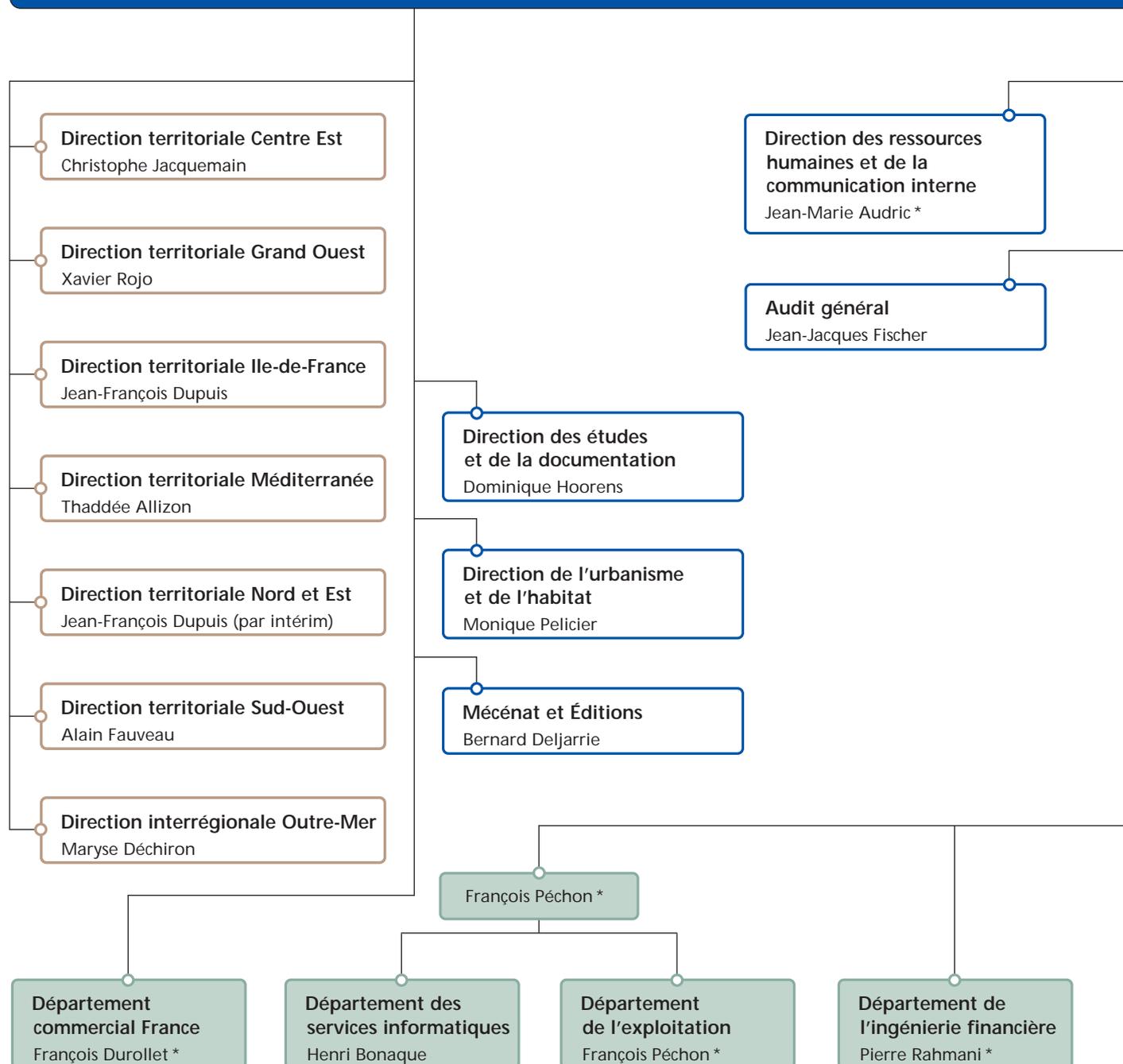
Salariés en CDI au 31 décembre 2001



ORGANISATION

mai 2002

Philippe Valletoux*



* Membres du comité exécutif.

DIRECTOIRE

Jacques Guerber*
Président

Bruno Deletré *

Direction juridique et fiscale
Jean-Paul Gauzès *

Mission Nouvelles Technologies
Daniel Ivanier

Direction de la planification et du contrôle de gestion
Jean-Marc Brusson

Direction de la comptabilité
Gilles Gallerne

Développement international, FSA
François Plantureux

Dexia Crédit Local New York Agency
Marc Brugière

Dexia Public Finance Bank London
Michel Bonnet

Dexia Public Finance Norden
Daniel Petit

Dexia Crédit Local Dublin Branch
Stéphane Marchi

Bureau de représentation à Singapour
Jean-Christophe Levens

Bureau de représentation au Portugal
Luc Seguin

Département des engagements
Philippe Rochefort

Département des marchés financiers
Philippe Ducos *

Département des financements structurés
Patrice Vabre

Département international
Jean-Jacques Saint-Lézin
(par intérim)

PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations en France

Filiales

Dexia Municipal Agency

La société de crédit foncier
de Dexia Crédit Local

Président du directoire : Philippe Ducos
Directeurs généraux : Sylvie Vadé,
Jean-Claude Synave

Dexia CLF Banque

Le service bancaire
du secteur public local

Président : Jacques Guerber
Directeur général : Jean-Yves Bousseau

Dexia Finance

L'ingénierie financière

Président : Pierre Rahmani
Directeur général :
Jean-Luc Petitpont

Dexia Flobail

Le financement par crédit-bail
des investissements locaux

Président : Pierre Vérot
Directeur général : Jacques Le Franc

Dexia CLF Lease Services

La location longue durée et la gestion
des flottes automobiles publiques

Président : Pierre Vérot
Directeur général : Laurent Feldman

Dexia Sofaxis

L'assurance et le conseil
en gestion du risque employeur
des collectivités locales (Sořcap)
et des hôpitaux (Sořcah)

Président du directoire :
Jean-Pierre Guillon
Directeur général : Jean-Luc Guitard

Local Mundi

La place de marché en ligne
des collectivités locales

Président : François Durollet
Directeur général : Jean Haguet

Participations

Dexia Santé

Produit complémentaire santé
pour les fonctionnaires

Président du directoire :
Jean-Yves Hermenier

Dexia Prévoyance

Produits de prévoyance complémentaire
auprès des entreprises privées
et parapubliques

Président-directeur général :
Jean-Pierre Guillon
Directeur général : Xavier Viala

Dexia Épargne Pension

La compagnie d'assurance
pour l'optimisation patrimoniale
et l'ingénierie sociale

Président-directeur général : Sonja Rottiers
Directeur général délégué : Yves Bidel

Dexia Asset Management France

La gestion d'OPCVM

Président du directoire :
Henri-Michel Tranchimand
Directeur général : Naïm Abou-Jaoudé

Dexia Banque Privée France

Le private banking

Président du directoire :
Philippe Haquenne
Directeur général : Jean Danckaert

Crédit du Nord

Fédération de banques régionales,
second réseau du groupe Société Générale

Président-directeur général : Bruno Flichy

Filiales et succursales à l'international

Filiales

Dexia Hypothekbank Berlin

Allemagne

Président du directoire : Gerhard Hönsch
Membres du directoire :
Ernst W. Dorschel, Arnold Sedlmayr

Dexia Crediop

Italie

Président : Mauro Cicchiné
Administrateur délégué : Gérard Bayol

Dexia Sabadell Banco Local

Espagne

Président : Jacques Guerber
Directeur général : José Luis Castillo

Prva Komunalna Banka

Slovaquie

Président du directoire : Josef Mihalik
Vice-président du directoire :
Francis Teynier

Financial Security Assurance

États-Unis

Président-directeur général :
Robert Cochran
Vice-président : Roger Taylor
Directeur général : Séan Mc Carthy

Astris Finance

États-Unis

Directeur exécutif : Terry A. Powers

Succursales

Dexia Crédit Local New York Agency

États-Unis

Directeur général : Marc Brugière

Dexia Public Finance Bank - London

Grande-Bretagne

Directeur général : Michel Bonnet

Dexia Public Finance Norden

Suède

Directeur général : Daniel Petit

Dexia Crédit Local Dublin Branch

La gestion de portefeuille obligataire

Directeur : Stéphane Marchi

Bureau de représentation

à Singapour

Représentant : Jean-Christophe Levens

Bureau de représentation

au Portugal

Représentant : Luc Seguin

Participations

Kommunalkredit Austria

Autriche

Membres du directoire : Reinhard Platzer,
Gerhard Gangl, Patrick Giacobbi

Otzar Hashilton Hamekomi

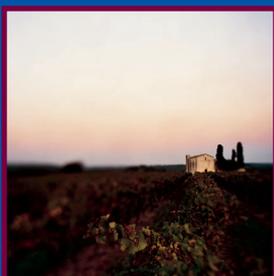
Israël

Président : Roland Hecht
Directeur général : David Kapah

Infrastructure Finance Corporation (INCA)

Afrique du Sud

Président : I. M. Ayob
Directeur général : Johan Kruger



10	■ <i>Rapport de gestion</i>
31	□ <i>Comptes consolidés</i>
32	<i>Bilan consolidé</i>
33	<i>Engagements hors-bilan consolidé</i>
34	<i>Compte de résultat consolidé</i>
36	<i>Annexe aux comptes consolidés</i>
112	<i>Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés</i>
113	■ <i>Comptes sociaux</i>
144	<i>Bilan social</i>
115	<i>Engagements de hors-bilan sociaux</i>
116	<i>Compte de résultat social</i>
118	<i>Annexe aux comptes sociaux</i>
138	<i>Rapport général des commissaires aux comptes</i>
139	■ <i>Assemblée générale mixte</i>
140	<i>Rapport du directoire</i>
141	<i>Observations du conseil de surveillance</i>
142	<i>Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées</i>
143	<i>Projets de résolutions</i>
146	■ <i>Informations complémentaires</i>
147	<i>Renseignements concernant la dette obligataire</i>
152	<i>Informations juridiques et administratives</i>
155	<i>Composition du conseil de surveillance et du directoire de Dexia Crédit Local</i>
162	■ <i>Lexique</i>



RAPPORT DE GESTION



1. L'activité commerciale du groupe Dexia Crédit Local

1.1. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

Durant l'année 2001, le volume total de financements à long terme (bilan et hors-bilan des filiales consolidées) est de EUR 27,0 milliards (EUR 21,2 milliards en excluant l'Allemagne), soit une hausse de 23,6 % par rapport à l'année 2000 (et de 24,1 % en excluant la production allemande).

Au 31 décembre 2001, l'encours total de financement à long terme (bilan et hors-bilan filiales consolidées mais hors activité de rehaussement de crédit de FSA) s'élève à EUR 123,642 milliards (EUR 96,755 milliards en excluant l'Allemagne), soit une progression de 9,6 % sur un an.

De plus, et malgré des contextes concurrentiels souvent difficiles, l'ensemble des implantations du groupe a connu une hausse de ses encours à long terme sur l'année 2001. Ce résultat particulièrement satisfaisant témoigne du dynamisme commercial du groupe sur un marché des prêts aux collectivités locales qui est en faible croissance, voire dans certains cas en décroissance comme c'est le cas en France.

Enfin, le métier a connu une progression très satisfaisante des commissions perçues sur des activités de conseil ou d'*underwriting* (non intégrées dans les statistiques sur la production ou l'encours de prêts), celles-ci se montant sur l'année à EUR 25,6 millions.

1.2. ACTIVITÉ EN FRANCE

Malgré un contexte peu porteur, marqué par la préparation des élections municipales de mars 2001, puis l'installation des nouvelles équipes municipales, l'activité commerciale en France a été particulièrement satisfaisante, la production de l'année s'élevant à EUR 6,9 milliards, soit une hausse de 7,7 % par rapport à l'année 2000.

L'ensemble des segments a contribué à cette hausse. Les prêts aux collectivités locales ont progressé de 7,8 %, à EUR 5,1 milliards. De leur côté, les prêts aux autres acteurs locaux se sont élevés à EUR 1,4 milliard (+ 6,4 %).

Dans les activités de financements structurés à long terme, la production est de EUR 518 millions (en hausse de 10,0 % par rapport à l'année 2000).

L'encours total de prêts à long terme s'inscrit également en légère hausse (de 1,2 %, à EUR 52,8 milliards) par rapport à la fin 2000, et ce malgré le recul de l'endettement global des collectivités locales.

L'année 2001 a également été marquée en France par un niveau soutenu d'opérations de réaménagement de dette (de l'ordre de EUR 5 milliards) et par une activité de diversification très dynamique qui témoigne bien des potentiels de synergies entre les différents métiers du groupe.

En ce qui concerne le marché désintermédié, le groupe a été retenu comme chef de file pour l'émission jumelée de la ville de Marseille et de la ville de Gênes. Cette émission, d'un montant global de EUR 80 millions prendra la forme de placements obligataires privés lancés simultanément par les deux villes, à taux fixe pour Marseille et à taux variable pour Gênes.

Dans les activités de diversification, l'année 2001 a également été très active :

- les primes d'assurance collectées par Dexia Sofaxis, courtier spécialisé dans l'assurance des risques statutaires des collectivités locales, ont augmenté de 52,8 % pour s'inscrire à EUR 230 millions. Ces chiffres prennent en compte le chiffre d'affaires résultant de l'accord de distribution passé, en mars 2000, avec la Caisse Nationale de Prévoyance ;
- en matière de gestion d'actifs, l'encours géré en France pour le compte des « autres acteurs locaux » (sociétés de HLM, sociétés d'économie mixte, secteur sanitaire et social, secteur associatif...) a progressé de 20 % par rapport à la fin décembre 2000, pour s'inscrire à EUR 2,1 milliards au 31 décembre 2001.



1.3. ACTIVITÉ À L'INTERNATIONAL

L'activité internationale du groupe a connu, cette année encore, un développement très fort.

A. *Activité bancaire*

La production nouvelle de financements à long terme (hors Allemagne) a fortement progressé pour s'inscrire à EUR 14,3 milliards sur l'année, soit une hausse de 34,0 % par rapport à l'année 2000 (EUR 20,1 milliards en incluant la production allemande, soit une hausse de 30,3 %).

En ce qui concerne l'encours total des filiales intégrées globalement (hors Allemagne), celui-ci a également connu une très forte hausse sur l'année (de 28,2 %) et s'élève à EUR 44,0 milliards à la fin décembre 2001 (EUR 70,9 milliards en incluant l'encours de la filiale allemande, soit une croissance de 16,9 %).

Ce dynamisme de l'activité provient à la fois des tendances propres aux différents marchés nationaux sur lesquels le groupe est présent et de la qualité des équipes en place, mais aussi des synergies commerciales qui se font de plus en plus nombreuses entre les différentes implantations internationales.

Ainsi, les activités d'ingénierie financière sur les prêts nouveaux et de gestion de l'encours développées sur les marchés domestiques de France et de Belgique ont pu être étendues avec succès en Italie et en Espagne.

De même, la coopération entre FSA et les différentes entités du groupe a permis de réaliser en commun un nombre important d'opérations tant sur le marché des émissions municipales américaines que sur celui des US leases.

Allemagne

L'activité de la filiale Dexia Hypothekenbank Berlin a été très dynamique sur l'année (et ce tout particulièrement durant le premier trimestre), le volume total de nouveaux financements à long terme s'élevant à EUR 5,8 milliards, soit une hausse de 22,0 % par rapport à l'année 2000. Dans ce contexte, l'encours s'élève à EUR 26,9 milliards, en hausse de 2,1 % par rapport à la fin 2000.

Amérique du Nord

Dans cette zone, le groupe Dexia est présent au travers de la succursale new-yorkaise de Dexia Crédit Local, mais aussi, depuis son rachat en juillet 2000, par l'intermédiaire de FSA qui a été, en 2001, le leader sur le secteur du rehaussement de crédit d'obligations municipales (l'activité de FSA est étudiée plus loin).

La succursale de New York est active dans l'octroi de garanties sur les émissions municipales, dans les financements structurés et dans les financements directs auprès du secteur public.

La production totale de la filiale sur l'année 2001 s'est élevée à EUR 7,5 milliards, soit une hausse de 45,1 % par rapport à l'activité de l'année 2000, l'encours total progressant quant à lui de 46,5 % pour s'inscrire à EUR 17,1 milliards au 31 décembre 2001.

L'Amérique est ainsi devenue, en 2001, le premier marché en termes d'activité nouvelle à long terme du groupe Dexia (y compris en incluant les marchés domestiques de France et de Belgique).

Cette percée est liée tant à la qualité des équipes et des produits et services proposés qu'aux fortes synergies existant sur ce marché entre FSA et la succursale new-yorkaise de Dexia Crédit Local.

Autriche

Grâce à sa participation dans l'établissement autrichien Kommunalkredit Austria, portée à 49 % au début de l'année 2001, le groupe bénéficie de l'intervention du spécialiste des financements aux collectivités locales en Autriche et de son expérience dans les pays limitrophes d'Europe de l'Est.

Sur l'ensemble de l'année 2001, la production autrichienne a fortement augmenté pour s'inscrire à EUR 1,4 milliard, soit une hausse de plus de 25 % par rapport à l'année 2000. Cette évolution se retrouve également sur l'encours total qui s'élève à EUR 4,0 milliards, en progression de près de 47 % par rapport à la fin décembre 2000.



Espagne

Suite à la résolution des accords relatifs à la participation de 40 % détenue dans Banco de Crédito Local (groupe BBVA), le groupe Dexia est présent depuis mars 2001 sur le marché espagnol au travers d'un joint-venture avec Banco Sabadell (60 % Dexia, 40 % Banco Sabadell). Le démarrage de Dexia Sabadell Banco Local a été excellent et le niveau d'activité a été plus important que celui initialement budgété : l'encours a atteint EUR 2,3 milliards à fin décembre 2001, après seulement neuf mois d'activité.

De nombreuses synergies intragroupes ont d'ores et déjà pu être mises en œuvre, en particulier avec Dexia Finance (ingénierie financière, produits structurés) et Dexia Capital Markets (*co-lead manager* de la première émission en euros réalisée par la ville de Madrid).

Italie

Dans un contexte de marché particulièrement difficile du fait la forte concurrence de la part d'un acteur du secteur non concurrentiel, Dexia Crediop a réalisé une très bonne année, tant en termes de versements que d'encours.

La production de prêts nouveaux s'est ainsi inscrite à EUR 3,1 milliards (dont EUR 536 millions de rachat d'encours), en hausse de 45,8 % par rapport à l'année 2000 (et de 20,7 % hors effet du rachat d'encours). L'encours de prêts au 31 décembre 2001 s'élève à EUR 14,7 milliards, soit une hausse de 0,6 % par rapport à la fin de l'année 2000.

En plus de cette activité de versement de prêts nouveaux, Dexia Crediop a également connu une année très active en matière d'ingénierie financière sur les restructurations de dettes (le volume total des dettes réaménagées s'élevant à EUR 1,4 milliard contre un peu plus de EUR 0,6 milliard en 2000) et sur les produits dérivés (EUR 841 millions), ainsi qu'en matière de financements structurés (ces derniers s'élevant sur l'année à EUR 369 millions, à comparer avec une production 2000 de EUR 234 millions).

Royaume-Uni

Depuis 1994, le marché britannique des équipements collectifs est détenu quasi exclusivement par un organisme à statut public, le Public Works Loan Board. Dans ce contexte, Dexia a développé une activité dans le financement des secteurs du logement social, de la santé et de l'éducation. Le groupe Dexia s'est également positionné sur le secteur des *Private Finance Initiatives* (PFI's), montages associant projet public et financement privé. Il a été obtenu des résultats significatifs.

Sur l'année, la production de financements nouveaux s'est élevée à EUR 425 millions, soit une baisse par rapport à l'année 2000 qui provient à la fois de l'atonie du marché du logement social tout au long de l'année et du manque d'opportunités correspondant aux objectifs de rentabilité de Dexia.

L'encours total (bilan et hors-bilan) montre quant à lui une progression de 4,1 % par rapport à la fin de l'année 2000 et s'élève à EUR 2,7 milliards au 31 décembre 2001.

Slovaquie

Dans ce pays, le groupe est présent au travers de sa filiale Prva Komunalna Banka (PKB), détenue en commun avec Kommunalkredit Austria au travers du joint-venture Dexia Kommunalkredit Holding.

La production de crédits long terme s'est élevée à EUR 54 millions, soit une baisse de 26,7 % principalement liée à l'atonie du secteur public dans l'attente des élections de 2002 et de la réforme en cours de la décentralisation. Dans ce contexte, l'encours s'inscrit malgré tout en hausse de 12,6 % par rapport à la fin de l'année 2000 pour s'inscrire à EUR 254 millions au 31 décembre 2001.

Suède

Dexia Public Finance Norden a connu une activité commerciale assez satisfaisante sur l'ensemble de l'année 2001, la production nouvelle s'inscrivant à EUR 758 millions, soit au-dessus des objectifs de la filiale.

L'encours a, quant à lui, connu une hausse importante et se situe à EUR 2,6 milliards au 31 décembre 2001, soit une hausse de plus 24 % par rapport à la fin 2000.



Israël

Dans ce pays, Dexia a pris le contrôle, au début de l'année 2001, de Otzar Hashilton Hamekomi, la banque spécialisée dans le financement des collectivités locales. Cette nouvelle filiale du groupe a connu une activité très satisfaisante en 2001, la production nouvelle s'élevant à EUR 92 millions, et l'encours s'inscrivant à EUR 434 millions au 31 décembre 2001.

Autre activité internationale

Sous cette rubrique sont regroupées, d'une part, les opérations menées par les équipes du siège de Dexia Crédit Local dans des pays où la banque ne dispose pas d'implantation (secteur local, financements structurés et de projets) et, d'autre part, celles réalisées avec le soutien de ses bureaux de représentation.

Sur l'ensemble de l'année 2001, le volume de financements nouveaux mis en place par les équipes du siège et des bureaux de représentation a augmenté de 4,9 % et s'élève à EUR 1 554 millions, alors que l'encours se situe à EUR 3,8 milliards au 31 décembre 2001, en hausse de 42,2 % par rapport à la fin 2000.

B. Rehaussement de crédit – L'activité de FSA

L'année 2001 a été une année exceptionnelle en termes de volume de production pour FSA, de loin la meilleure année de son histoire. Ce volume de production (montant des primes actualisées brutes – *gross PV premiums* – relatives aux contrats signés pendant l'année) s'est élevé à EUR 790 millions, toutes activités confondues, ce qui représente une augmentation de 55,4 % par rapport à l'année 2000.

Dans le secteur municipal, l'année a été très bonne, en progression de 34 % par rapport à 2000. Le marché des obligations municipales a été porté par la baisse des taux d'intérêt et par les besoins de financement à long terme des infrastructures. De plus, le sentiment d'incertitude dans ce marché a généré une plus grande proportion d'émissions obligataires faisant l'objet d'un rehaussement de crédit : 47 % en 2001, contre 40 % en 2000. Dans ce contexte positif, pour la première fois FSA arrive en tête en termes de part de marché, assurant près de 27 % des nouvelles émissions. FSA a ainsi assuré USD 36,5 milliards, générant une augmentation de 58,7 % des primes actualisées brutes.

Cette position de leader de FSA ne repose pas sur un changement de stratégie. En effet, FSA tente de garantir autant que possible des opérations qui entrent dans ses standards de crédit et de retour sur investissement, sans vouloir nécessairement maintenir ses parts de marché. Durant l'année 2001, FSA a couvert tous les secteurs du marché de façon intensive et, en même temps, a accru sa participation dans les grands projets venant sur le marché. Les synergies avec Dexia dans les transactions à taux variable et taux fixe synthétique ont aussi contribué à ce résultat.

Dans le secteur ABS, l'année 2001 a vraiment été exceptionnelle, avec un taux de progression de 64 % par rapport à l'année 2000, notamment grâce à deux opérations très importantes réalisées au quatrième trimestre avec le groupe Prudential Insurance, d'une part, et la Bank of America, d'autre part. Les domaines où la société s'est montrée très active ont été les suivants : titrisation de portefeuilles d'obligations et/ou de prêts (*Collateralized Debt Obligations* – CDO), titrisation synthétique (*Credit Default Swaps* – CDS), titrisation de crédits à la consommation et titrisation de crédits hypothécaires résidentiels (*Mortgage-Backed Securities* – MBS).

Au niveau international, le montant brut total assuré s'est élevé à USD 21,1 milliards, contre USD 13,2 milliards en 2000. En matière de financement d'infrastructures en Europe, marché à haut potentiel de croissance, FSA a obtenu des mandats et pris part à des opérations majeures qui devraient avoir un impact significatif en 2002. En Asie, FSA a, entre autres, remporté des opérations de titrisations d'actifs à la consommation, comme ce fut le cas pour les trois premières émissions ABS en Corée du Sud. En Australie, FSA a garanti un refinancement de AUD 250 millions pour Envestra Victoria Pty Limited, qui exploite l'un des trois réseaux de distribution de gaz privatisé par l'État de Victoria.

Dans les deux secteurs (municipal et ABS), les synergies entre FSA et les autres entités du groupe Dexia se sont bien développées : 56 opérations ont été réalisées en commun au cours de l'année 2001 (37 dans le secteur municipal, 19 dans le secteur ABS), contre 15 opérations en 2000.



Les attentats du 11 septembre n'ont pas eu, alors qu'on aurait pu le craindre, de conséquences fâcheuses sur les risques de crédit supportés par FSA, compte tenu des systèmes de protection mis en place (*first loss protection*). De même, la société ne devrait pas souffrir des conséquences du sinistre Enron.

1.4. COLLECTE DES RESSOURCES EN 2001

Dexia Crédit Local et sa filiale Dexia Municipal Agency ont emprunté EUR 12,4 milliards sur l'ensemble de l'année 2001, contre EUR 12,3 milliards sur l'année 2000. La répartition des ressources collectées en 2001 est la suivante :

- EUR 9 milliards via Dexia Municipal Agency pour une durée de vie moyenne de 6,3 ans.
- EUR 3,4 milliards via Dexia Crédit Local pour une durée de vie moyenne de 5,7 ans.

Dexia Crédit Local a bénéficié de ressources BEI qui ont permis d'améliorer les conditions de refinancement des collectivités locales. Les financements sous forme de programme global de Dexia Crédit Local auprès de la BEI, auxquels s'ajoutent les opérations de la BEI à travers Dexia Municipal Agency, ont atteint un montant de EUR 650 millions en 2001.

Dexia Municipal Agency a réalisé dix-huit émissions en 2001, ce qui a permis d'augmenter la liquidité de deux emprunts de référence libellés en Euro, à échéance 2005 et 2010, pour les porter à EUR 3 milliards et ainsi les rendre éligibles à la plate-forme de trading EuroCredit MTS.

Par ailleurs, Dexia Municipal Agency a créé une courbe de référence sur le marché de l'euro-dollar en lançant, en janvier 2001, une émission de USD 1 milliard à trois ans et, fin août 2001, une émission de USD 1 milliard à cinq ans. Ces émissions ont rencontré un vif succès par un placement immédiat, notamment auprès des banques centrales asiatiques et des investisseurs institutionnels en Europe.

Dexia Municipal Agency a réussi à lancer la première émission en livres sterling pour un montant de GBP 125 millions (soit EUR 205 millions), à vingt-cinq ans, destinée aux investisseurs institutionnels du Royaume-Uni. Aucun émetteur du segment des *covered bonds*, qui regroupe en Europe les *Pfandbriefe* allemands ou luxembourgeois, les *cedulas hipotecarias* espagnoles et les obligations foncières françaises, n'avait pu accéder à ce marché auparavant.

Un *road show* a eu lieu en Australie, annonçant la mise en place d'un programme MTN adapté aux exigences du marché australien et d'une émission en dollars australiens de cinq à sept ans pour une taille de AUD 300 à 500 millions (soit EUR 170 à 290 millions), qui sera lancée en début d'année prochaine.

Cette activité d'émission soutenue et d'innovation a été soulignée par le marché financier, puisque Dexia Municipal Agency a été nommé l'émetteur de l'année 2001 par l'*International Financial Review* pour sa performance et sa stratégie de diversification d'accès au marché.

Cette reconnaissance et, plus généralement, le succès rencontré auprès des investisseurs internationaux s'expliquent notamment par la qualité des actifs de Dexia Municipal Agency, qui ne comportent que des crédits ou des titres sur des collectivités publiques, et par la rigueur de sa gestion des risques financiers qui vise à immuniser totalement la société contre les évolutions des taux d'intérêt ou des taux de change.

À noter enfin que la loi régissant les obligations foncières françaises a fait l'objet en toute fin d'année 2001 d'un complément qui étend le champ des actifs éligibles, d'une part, aux obligations (alors que seuls les crédits l'étaient auparavant) et, d'autre part, à quatre nouveaux pays (États-Unis, Canada, Suisse, Japon). Cette double extension va permettre d'accélérer la croissance du bilan de Dexia Municipal Agency, et donc la liquidité de ses émissions.

2. L'organisation de Dexia Crédit Local

2.1. LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Dexia Crédit Local est une société à directoire et conseil de surveillance.
Le conseil de surveillance de Dexia Crédit Local s'est doté d'une charte de fonctionnement.

2.2. LA GESTION DU RISQUE ET LE CONTRÔLE INTERNE

A. Les facteurs de risques

Les risques de marché

De par la nature de son activité, Dexia Crédit Local n'a pas vocation à s'exposer de manière importante aux risques de marché. Il ne réalise pas d'activité de *market maker* et se trouve donc essentiellement exposé sur une gestion monétaire à court terme et sur un portefeuille de produits dérivés avec la clientèle qui est géré en valeur de marché (*cf. infra*).

Les risques juridiques

L'activité de Dexia Crédit Local ne présente pas de risque spécifique juridique.

Les risques industriels et liés à l'environnement

L'activité bancaire n'expose pas directement Dexia Crédit Local à des risques industriels ou liés à l'environnement.

Assurance – Couvertures des risques

Dexia Crédit Local a contracté pour elle-même et pour ses filiales les assurances usuelles des établissements de crédit pour couvrir notamment le risque de pertes d'exploitation.

B. La gestion des risques

Gestion des risques de crédit

La gestion des risques de crédit a fait l'objet d'une profonde réorganisation en 2001. Les comités de crédit France et International ont fusionné, ainsi que les deux directions des Engagements préexistantes, réunies en un département unique organisé en trois pôles : Secteur public, Financement de projet & Corporate, Pilotage du risque.

Toutes les décisions d'engagement de crédit ou par signature relèvent du comité de crédit, présidé par le président de la banque ou son représentant. Il existe toutefois des règles de délégation de décision au bénéfice du réseau commercial français ou international et dont les conditions sont très précisément fixées selon le montant de l'engagement, la nature et la notation interne de la contrepartie. Les opérations les plus complexes (par exemple financement de projets ou montages structurés) ne font l'objet d'aucune délégation. Les opérations de financement du secteur public local, en France et à l'étranger, sont en revanche très largement déléguées dans le cadre d'une mesure de risque très stricte, matérialisée par des règles de scoring propres à chaque marché et actualisées annuellement sous le contrôle du département des Engagements. Toutes les délégations hors secteur local font l'objet d'un reporting trimestriel en comité de crédit.

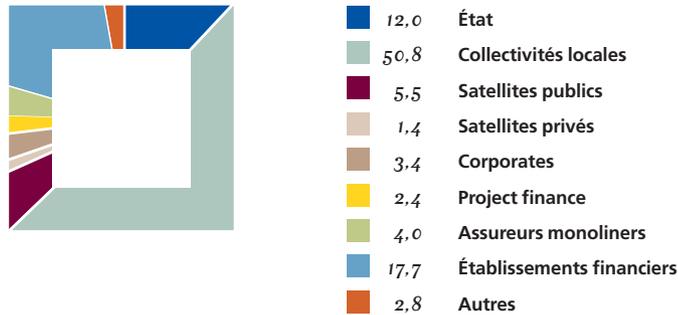
En cohérence avec les règles applicables à l'ensemble du groupe Dexia, à chaque contrepartie sont attachées une notation interne de risque et une limite d'engagement, qui fait l'objet d'un suivi régulier formalisé, en principe annuel, trimestriel pour les dossiers faisant l'objet d'une provision ou qui ont été classés en *watchlist* lors d'une réunion trimestrielle de revue d'encours. Tous les engagements par crédit ou par signature font donc l'objet d'une revue trimestrielle, conformément au règlement 97-02 de la Commission bancaire.

Le risque de contrepartie et la politique de provisionnement font l'objet d'un reporting trimestriel auprès de l'instance d'engagements du groupe Dexia et d'une communication au comité exécutif de Dexia Crédit Local.



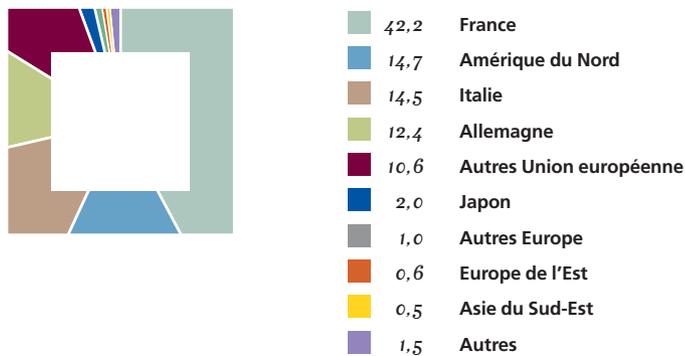
Répartition par type de contrepartie

(en pourcentage)



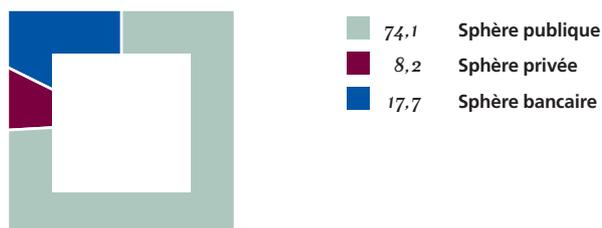
Répartition par zone géographique

(en pourcentage)



Répartition entre les trois sphères publique, privée et bancaire

(en pourcentage)



La répartition en sphères publique, privée et bancaire est la suivante :

- sphère publique : EUR 119 200 millions ;
- sphère privée : EUR 13 190 millions ;
- sphère bancaire : EUR 28 550 millions.



Répartition sectorielle des risques

Au 31 décembre 2001, le total des risques de crédit (bilan et hors-bilan, et après effet garanties) pour l'ensemble du groupe Dexia Crédit Local s'établit à EUR 160 940 millions et se répartit de la façon suivante :

- souverain : EUR 19 352 millions ;
- collectivités locales : EUR 81 784 millions ;
- satellites publics ou privés liés au secteur local (hôpitaux, chambres de commerce, logement social, etc.) : EUR 11 054 millions ;
- monoliners : EUR 7 011 millions ;
- financement de Projets et Corporate : EUR 9 991 millions ;
- établissements bancaires : EUR 28 550 millions ;
- autres : EUR 3 198 millions.

Risques spécifiques à certains secteurs

L'exposition du groupe Dexia Crédit Local sur les compagnies aériennes s'élève à EUR 440 millions, sécurisés par des actifs. Ils font l'objet d'une provision forfaitaire de EUR 40 millions, qui permet de couvrir les incertitudes qui ont entouré ce secteur après les événements du 11 septembre 2001.

Les engagements sur le secteur des télécoms ont diminué de EUR 1 409 à 964 millions. L'exposition la plus importante est représentée par France Télécom, directement et indirectement (en tant que sponsor à plus de 50 %), pour EUR 254 millions.

Les encours bruts relevant de l'application du régime des risques-pays se montent à EUR 479 millions (avant effet des garanties). Les provisions correspondantes s'élèvent à EUR 35 millions au 31 décembre 2001. Les principales dotations de l'exercice ont porté sur l'Argentine (EUR 11 millions) et la Turquie (EUR 4 millions). La ventilation se présente comme suit :

Zone ou pays concerné	Encours bruts (en millions d'euros)	Provision risque pays (en millions d'euros)
Afrique/Moyen-Orient	106	3
Amérique latine/Argentine	81	20
Amérique latine/Autres	124	3
Asie	11	1
Europe de l'Est	42	2
Turquie	115	6
TOTAL	479	35

Gestion des risques de marchés

La mise en place de Dexia Financial Markets (DFM) a conduit à une simplification du processus de décision relatif à l'encadrement des risques de marché. Les deux comités qui existaient, l'un au niveau du groupe Dexia et l'autre au niveau de Dexia Crédit Local, ont fusionné. Participent au comité unique ainsi créé au niveau de Dexia le membre du comité exécutif groupe en charge des métiers financiers, les responsables des départements des marchés des entités opérationnelles, les responsables des lignes d'activité de DFM ainsi que le Risk Management Dexia et ses homologues dans les entités.

Un rapport trimestriel sur les risques de marché est présenté au comité exécutif de Dexia Crédit Local. Il est préparé par l'équipe du middle-office qui est hiérarchiquement distincte des opérateurs de marché. Ce rapport présente le suivi des limites affectées aux différents risques. À titre d'illustration, on peut indiquer que la VAR « marchés » (calculée avec un intervalle de confiance de 99 % sur une période de référence de 10 jours), qui représente la mesure synthétique des risques de marché (hors gestion actif/passif), s'est montée en moyenne sur l'année 2001 à EUR 7,1 millions, soit moins de 0,1 % seulement des fonds propres prudentiels de Dexia Crédit Local. Ce pourcentage très faible traduit la politique extrême-



ment prudente de Dexia Crédit Local en matière de risques financiers, qui ne portent que sur le marché monétaire, à l'exclusion de toute activité de trading sur les marchés des changes, d'actions ou de produits dérivés.

Les risques de contrepartie associés aux opérations interbancaires utilisées dans le cadre de la gestion de ces risques de marché, notamment des produits dérivés, font l'objet d'un suivi spécifique réalisé par la direction du middle-office, qui gère les limites décidées par le comité des limites sur le risque interbancaire. Ces limites s'inscrivent dans le dispositif général des limites arrêtées au niveau du groupe Dexia. Les expositions interbancaires sont notamment limitées par la mise en place de contrats de garanties collatérales réciproques avec les principales contreparties.

Les risques de gestion actif/passif

Le comité ALM veille à la mise en œuvre au sein de Dexia Crédit Local de la politique de gestion actif/passif définie dans le comité ALM groupe. L'exposition au risque de taux résulte principalement :

- du placement des fonds propres et du fonds de roulement en actifs financiers ; ces fonds sont principalement placés en participations et en actifs à taux fixe ;
- de la gestion des opérations indexées TME/TMO pour lesquelles existent des programmes d'immunisation spécifiques ;
- de la gestion du portefeuille de prêts à taux fixe pour lesquels une différence de profil d'amortissements entre l'actif et le passif subsiste, sachant que les durations des actifs et passifs à taux fixe sont voisines.

Ce comité procède à un suivi mensuel de son évolution et à un contrôle du respect de la limite en risque de taux fixée pour le groupe. Cette limite est basée sur la sensibilité à une variation donnée des taux d'intérêt de la valeur actuelle nette du périmètre ALM.

Dans le cadre de sa gestion actif/passif, le groupe utilise différents types d'instruments financiers, dont essentiellement des produits dérivés sur taux d'intérêt. Le PNB associé à cette gestion, qui est identifiée en tant que centre de profit dans la comptabilité analytique, permet de minimiser l'impact de la volatilité des taux d'intérêt sur les revenus totaux et sur la valeur patrimoniale du groupe.

À noter que le comité ALM suit également le risque de liquidité de Dexia Crédit Local qui fait l'objet d'un encadrement spécifique.

L'audit et le contrôle interne

La fonction d'audit interne est assurée, au sein de Dexia Crédit Local, par la direction de l'audit interne de Dexia Crédit Local et par les directions d'audit interne des filiales et succursales internationales dont la taille ou l'activité justifient des ressources locales spécialisées : Dexia Crediop, Dexia Hypothekenbank Berlin (DHB), Prva Komunalna Banka (PKB), Dexia Crédit Local New York Agency et, récemment, FSA (audit interne commun avec les autres implantations du groupe à New York).

Une charte d'audit, s'appliquant dans l'ensemble du groupe Dexia, a été approuvée par le comité d'audit du conseil d'administration le 25 janvier 2002. Cette charte d'audit énonce les principes fondamentaux qui gouvernent la fonction d'audit interne dans le groupe et sensibilise également chaque collaborateur à l'importance de cette fonction.

Elle prévoit les modalités de fonctionnement de l'audit interne dans le groupe, et en particulier le rattachement fonctionnel des directions d'audit des trois grandes entités du groupe (dont Dexia Crédit Local) à l'audit groupe, de même que les directions d'audit des implantations internationales sont rattachées fonctionnellement à l'auditeur général de Dexia Crédit Local.

La charte d'audit prévoit également le développement d'une méthodologie commune dans le groupe.



2.3. LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Mise en place des 35 heures

L'accord 35 heures signé fin 2000 entre la direction et la CFDT, syndicat majoritaire, est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2001. Il a nécessité une réflexion de fond sur l'organisation et les méthodes de travail, et une plus grande discipline en termes de maîtrise du temps, au niveau aussi bien individuel que collectif. Les progrès d'ores et déjà constatés devront être bien entendu poursuivis et développés.

Nouvelle convention collective d'entreprise

L'agrément en qualité de banque de la société Dexia Crédit Local, née de la fusion de Dexia CLF, Dexia France et Dexint, a entraîné la dénonciation de l'ensemble des accords collectifs conclus précédemment et l'obligation de négocier leur adaptation. Ce travail de négociation s'est conclu, le 26 octobre 2001, par la signature d'une nouvelle convention collective d'entreprise.

Création du département des services informatiques

Dans le cadre de la refonte des systèmes informatiques, destinée à contribuer à l'amélioration de la compétitivité de Dexia Crédit Local, la création en janvier 2001 du département des services informatiques a notamment permis de rassembler en son sein les fonctions de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre, et de mieux en coordonner leurs synergies. La nouvelle structure a été mise en place par regroupement des moyens existants d'une part à Dexia Crédit Local, d'autre part au sein du GIE CLF-SI.

Évolution de l'organisation de la production bancaire

La refonte du système de gestion des prêts a conduit à un réexamen complet du processus de production bancaire. Au terme d'une étude menée en concertation avec les acteurs concernés, une nouvelle organisation a été mise en place à compter de juillet 2001. Elle s'articule autour de la direction de la production bancaire du siège, de deux centres de gestion (Paris et Lyon) et d'une cellule Middle-Office située dans chaque direction territoriale.

Évolution de la fonction communication

Un nouveau dispositif d'organisation des fonctions de communication a été adopté en septembre 2001, pour tenir compte à la fois du rôle joué désormais par le groupe Dexia en ce qui concerne la communication institutionnelle, mais aussi d'une recherche de cohérence renforcée dans la conception et la mise en œuvre des actions à mener vers nos clientèles dans un climat général de concurrence accrue. Ce nouveau schéma a conduit à intégrer au sein du département commercial l'équipe en charge de la communication externe, et à intégrer au sein de la direction des ressources humaines l'équipe en charge du pôle communication interne.

3. Les comptes consolidés de Dexia Crédit Local

3.1. L'ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE

Au 31 décembre 2001, le périmètre de consolidation comporte 61 entités (45 consolidées par intégration globale et 16 mises en équivalence), comme l'an dernier.

L'exercice 2001 a été marqué par la prise de contrôle de la société israélienne Otzar Hashilton Hamekomi, dont le groupe détient plus de 60 % des droits de vote, et par l'évolution de la structure du groupe en Espagne.

La prise en compte des résultats du groupe FSA sur une année pleine (contre un semestre en 2000) a un impact significatif sur les comptes. La contribution de cette activité est présentée dans l'Annexe.

Les principales variations de périmètre du groupe sont indiquées ci-dessous :

Entrées dans le périmètre de consolidation

- Dexia Sabadell Banco Local (100 % intégrés globalement à compter du 1^{er} janvier 2001, puis 60 % à compter du 1^{er} juillet 2001), nouvelle filiale espagnole.
- OSM-Otzar Hashilton Hamekomi (45,3 % intégrés globalement à compter du 1^{er} janvier 2001), nouvelle filiale israélienne.

Sorties du périmètre de consolidation

- Banco de Crédito Local, résolution des accords avec BBVA le 10 janvier 2001.
- Dexia Security Trustee Ltd (ex-Dexia Municipal Bank), cession le 3 décembre 2001, après transfert de l'activité à la succursale de Dexia Crédit Local.

Modifications du pourcentage de détention

- Kommunalkredit Austria (de 26,6 % à 49 % – MEE) le 15 janvier 2001.
- Dexia Kommunalkredit Holding (de 60 à 51 % – IG) le 2 février 2001.
- Dexiam France (de 30 à 26,2 % – MEE) le 31 décembre 2001.

(IG : intégration globale ; MEE : mise en équivalence)

3.2. PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés de Dexia Crédit Local sont présentés pour la première fois conformément aux règlements CRC 2000-02, 2000-03 et 2000-04 entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2001. Ces nouveaux états de synthèse font notamment apparaître distinctement le total des capitaux propres au bilan et présentent une évolution des soldes intermédiaires au résultat, avec la création du « résultat d'exploitation » et la disparition du résultat net.

Les principaux reclassements par rapport à la présentation antérieure concernent :

- les « gains et pertes sur actifs immobilisés » qui sont regroupés dans un nouveau poste hors exploitation ; ils incluent les résultats auparavant classés en PNB (cessions de titres du portefeuille d'investissement), en frais généraux (cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles) ou en corrections de valeur (cessions d'immobilisations financières) ;
- le « coût du risque », correspondant essentiellement à l'ancien poste « Corrections de valeur sur créances et hors-bilan », apparaît distinctement ;
- le résultat des sociétés mises en équivalence, avant amortissement des écarts d'acquisition, est inclus dans le résultat courant.



3.3. LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Les éléments essentiels concourant à la formation du résultat figurent dans le tableau ci-après.

(en millions d'euros)	1999	2000	2001	Variation 2001/2000 (en %)
Produit net bancaire	938	1 084	1 393	+ 28,50
Charges d'exploitation	(265)	(358)	(435)	+ 21,51
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	673	726	958	+ 31,96
Coût du risque	(16)	(53)	(103)	- 94,34
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	657	673	855	+ 27,05
Résultat des entreprises mises en équivalence	77	104	46	- 55,77
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	9	94	61	- 31,11
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	743	871	962	+ 10,45
Charges d'impôts sur les sociétés	(275)	(219)	(220)	- 0,45
Amortissement des écarts d'acquisition	(30)	(74)	(98)	+ 32,43
Intérêts minoritaires	65	56	85	+ 51,78
RÉSULTAT NET – PART DU GROUPE	373	522	559	+ 7,09
Résultat par action	4,90	6,12	6,42	+ 4,90
Résultat dilué par action	4,90	6,12	6,42	+ 4,90

A. *Le produit net bancaire*

Le produit net bancaire consolidé de l'exercice 2001 s'élève à EUR 1 393 millions contre EUR 1 084 millions en 2000, soit une augmentation de 28,5 %.

Le produit net bancaire était habituellement découpé en deux rubriques : les revenus d'intérêts nets et les autres revenus. Une troisième rubrique est apparue l'an dernier afin d'intégrer l'activité de FSA : la marge technique et financière de l'activité d'assurance.

(en millions d'euros)	2000	2001	Variation	Variation (en %)
Revenus nets d'intérêts	585	548	- 37	- 6,3
Autres revenus	327	467	+ 140	+ 42,8
Marge technique et financière des activités d'assurance	172	378	+ 206	+ 119,8
PRODUIT NET BANCAIRE	1 084	1 393	+ 309	+ 28,5

L'évolution de la répartition du PNB entre ces trois rubriques reflète l'activité de l'exercice et les changements de périmètre. On rappellera que le respect des règles de présentation des comptes induit les distorsions suivantes : les revenus d'intérêts nets supportent le coût de financement de certains actifs dont les produits sont enregistrés dans d'autres rubriques du compte de résultat (gains sur portefeuille de transaction, marge des sociétés d'assurance, résultat des sociétés mises en équivalence ou dividendes, par exemple).



A.1. Évolution des revenus d'intérêts nets

La marge d'intérêts baisse de EUR 37 millions, soit - 6,3 %, passant de EUR 585 millions à EUR 548 millions. Cette année, les principaux éléments expliquant la baisse des revenus d'intérêts sont le coût de financement de l'accroissement du portefeuille de transaction et d'un semestre supplémentaire de détention de FSA ; ils peuvent être évalués à EUR 210 millions. Ils trouvent leur contrepartie dans la hausse des gains nets sur le portefeuille de transaction (+ EUR 133 millions) classés dans les « autres revenus », ainsi que, pour FSA, essentiellement dans la marge des sociétés d'assurance (+ EUR 206 millions). Corrigée des coûts de financement indiqués ci-dessus et des autres éléments non récurrents en 2000 (- EUR 54 millions) et en 2001 (+ EUR 85 millions), l'évolution des revenus d'intérêts nets s'élève à + EUR 34 millions.

A.2. Évolution des autres revenus

Les « autres revenus » progressent de EUR 140 millions, soit + 42,8 %, passant de EUR 327 millions à EUR 467 millions. L'évolution correspond essentiellement à l'augmentation des gains sur le portefeuille de transaction, qui progressent de EUR 133 millions.

A.3. Évolution de la marge de l'activité d'assurance

La marge de l'activité d'assurance s'élève à EUR 378 millions, soit plus du double de l'année dernière (EUR 172 millions), à laquelle FSA n'avait contribué que pour un semestre.

B. Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 21,5 % pour atteindre un montant de EUR 435 millions, contre EUR 358 millions en 2000.

Cette progression (+ EUR 77 millions) est essentiellement due aux entrées dans le périmètre de OSM et Dexia Sabadell Banco Local, ainsi qu'à la prise en compte d'une année pleine de FSA contre un seul semestre en 2000. Hors variations de périmètre, la hausse n'aurait été que de + EUR 20 millions, soit + 5,6 %.

Le coefficient d'exploitation s'améliore, passant de 33,0 % à 31,2 %.

(en millions d'euros)	2000	2001
Frais de personnel	173,1	205,8
Autres frais généraux administratifs	135,6	147,9
Corrections de valeurs sur actifs corporels et incorporels	29,7	35,2
Amortissement des frais d'acquisition de contrats d'assurance	19,8	46,4
TOTAL CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	358,2	435,3
Produit net bancaire	1083,8	1393,7
Coefficient d'exploitation	33,0 %	31,2 %

B.1. Évolution des frais de personnel

Les frais de personnel progressent de 18,9 % (+ EUR 32,7 millions) et s'élèvent à EUR 205,8 millions. Cette hausse résulte essentiellement des sociétés entrées dans le périmètre (+ EUR 18,4 millions) et de l'intégration chez Dexia Crédit Local du personnel auparavant employé par son GIE informatique (+ EUR 5 millions, qui trouvent une contrepartie dans une diminution à due concurrence des autres frais généraux administratifs). Sans ces effets, la progression aurait été de + 5,4 %.



B.2. Évolution des autres frais généraux administratifs

Les frais administratifs s'élèvent à EUR 147,9 millions, contre EUR 135,6 millions en 2000, soit + 9,1 %. Cette progression de EUR 12,3 millions provient pour EUR 10,1 millions des évolutions de périmètre.

B.3. Évolution des corrections de valeurs sur les actifs corporels et incorporels

La progression de EUR 5,5 millions correspond pour EUR 2,2 millions aux variations de périmètre.

B.4. Amortissement des frais d'acquisition de contrats d'assurance

Cette rubrique a été créée pour intégrer l'activité de FSA : une partie des frais généraux, relative au coût d'acquisition des contrats d'assurance, est différée et amortie sur la durée de vie de ces contrats. De la même façon, les primes d'assurance correspondant aux mêmes contrats sont amorties sur la durée de ces derniers.

C. Le coût du risque

La progression de EUR 50 millions du coût du risque provient du provisionnement, pour EUR 51 millions, d'une créance en impayé sur un client américain du secteur hospitalier.

La qualité du portefeuille de créances sur la clientèle et la politique de couverture des créances incertaines et irrécouvrables sont retracées dans les ratios ci-dessous :

	31.12.1999	31.12.2000*	31.12.2001**
Taux de créances incertaines et irrécouvrables ⁽¹⁾	0,29 %	0,49 %	0,55 %
Taux de couverture ⁽²⁾	42,63 %	29,07 %	36,21 %
Loan loss ratio ⁽³⁾	0,12 %	0,14 %	0,20 %

1. Créances douteuses / créances clientèle.

2. Provisions affectées / créances incertaines et irrécouvrables.

3. Provisions affectées / créances clientèle.

* Les ratios à fin 2000 sont influencés par un client italien dont la créance a été classée comme douteuse, mais est peu provisionnée car elle est garantie par des dépôts. Les impayés de ce client ont été payés en totalité début 2002. Sans ce client, le taux de couverture aurait été du même ordre que les années précédentes, à 45,97 %.

** En plus de l'effet du client italien mentionné ci-dessus, les ratios à fin 2001 sont influencés par un client américain dont la créance est fortement provisionnée. Sans ces deux clients, le taux de couverture aurait été de 38,97 %.

D. Quote-part nette dans le résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part nette des sociétés mises en équivalence s'établit à EUR 45,6 millions contre EUR 104,1 millions en 2000. Cette diminution de EUR 58,5 millions résulte notamment de la sortie du périmètre de Banco de Crédito Local en janvier 2001 et d'une partie de la participation dans Dexia BIL fin décembre 2000 qui ont contribué au résultat 2000 respectivement pour EUR 19 millions et EUR 45 millions.

E. Gains ou pertes sur actifs immobilisés

Ce poste inclut les résultats de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, d'immobilisations financières et de titres du portefeuille d'investissement.

Les gains 2001 correspondent pour l'essentiel à la résolution des accords avec l'ancien partenaire en Espagne et au nouveau partenariat conclu dans ce même pays : ces opérations ont généré un profit de EUR 55 millions.



F. Impôt

Ce poste s'élève à EUR 220,4 millions, contre EUR 218,6 millions en 2000. La stabilisation de la charge d'impôt a été permise grâce à une évolution de la réglementation fiscale italienne qui a généré une économie d'impôt de EUR 26 millions.

G. Amortissement des écarts d'acquisition

La progression de ce poste (+ EUR 24 millions) correspond essentiellement à l'amortissement de l'écart d'acquisition de FSA sur une année pleine contre un semestre l'an dernier (+ EUR 35 millions) et à la disparition de l'amortissement de l'écart relatif à Banco de Crédito Local, sortie du périmètre, qui s'élevait à EUR 15 millions en 2000.

H. Résultat net

Le résultat net-part du groupe s'établit à EUR 558,8 millions, contre EUR 522,5 millions en 2000, soit une hausse de 7,0 %. Les intérêts minoritaires passent de EUR 55,6 millions à EUR 84,8 millions ; cette évolution s'explique notamment par la prise en compte des résultats de FSA en année pleine (+ EUR 20 millions) et l'entrée d'OSM dans le périmètre de consolidation (+ EUR 5 millions).

Compte tenu du résultat part du groupe, l'évolution du ratio ROE est la suivante :

	1999	2000	2001
Return on equity	15,34 %	17,27 %	15,01 %

La baisse du ROE en 2001 est due au dénouement, fin 2000, du portage (pour le compte de Dexia) de la participation dans la BIL. Depuis le printemps 1999, cette participation avait un double effet positif sur le ROE car elle apportait un résultat important et minorait les fonds propres consolidés (imputation de l'écart d'acquisition directement sur les capitaux propres). Sans cette opération, le ROE des trois derniers exercices aurait été le suivant :

	1999	2000	2001
Return on equity (hors portage de la participation dans la BIL)	12,84 %	14,76 %	15,04 %

Le return on equity (ROE) est le rapport entre le résultat net et la moyenne des fonds propres (hors fonds pour risques bancaires généraux, part du groupe et après affectation du résultat).



3.4. LE BILAN ET LES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2001

Le total du bilan consolidé a atteint EUR 156 milliards à fin 2001, contre EUR 146 milliards fin 2000, soit une progression de 6,8 %.

A. Opérations interbancaires

Au 31 décembre 2001, le groupe est emprunteur net sur le marché interbancaire pour un montant de EUR 32,8 milliards, contre EUR 20,5 milliards au 31 décembre 2000.

B. Créances sur la clientèle

Au 31 décembre 2001, l'encours global des créances sur la clientèle progresse de 3,8 %, pour s'établir à EUR 84,4 milliards.

C. Portefeuille de titres

Le total des placements en effets publics, en obligations et autres titres à revenu fixe, ainsi qu'en actions et autres titres à revenu variable, a progressé de 21,2 % par rapport à décembre 2000, passant de EUR 39,7 milliards à EUR 48,1 milliards. Cette augmentation de EUR 8,4 milliards provient notamment de la croissance du portefeuille des sociétés Dexia Crédit Local (+ EUR 2 milliards), Dexia Hypothekenbank Berlin (+ EUR 3 milliards) et Dexia Crediop (+ EUR 1,5 milliard).

D. Fonds propres et ratios

Les fonds propres du groupe Dexia Crédit Local, y compris la part des tiers, le fonds pour risques bancaires généraux et le résultat de l'exercice, représentent EUR 5,35 milliards fin 2001, contre EUR 5,08 milliards fin 2000, soit une croissance de EUR 0,27 milliard (+ 5 %).

Cette évolution provient d'une part (augmentation) du résultat de l'exercice de EUR 645 millions, et d'autre part (diminution) de la distribution du dividende annuel de EUR 212 millions et d'un dividende exceptionnel de EUR 200 millions le 28 décembre 2001.

Le détail de l'évolution des fonds propres est présenté dans l'Annexe.

Au plan prudentiel, les fonds propres consolidés de Dexia Crédit Local, calculés conformément au règlement 95-02 du Comité de la réglementation bancaire, ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	1999	2000	2001
Fonds propres totaux	3 464	2 748	3 254
dont fonds propres de base	2 853	2 801	3 295

Considérant que FSA n'était pas un établissement financier, la Commission bancaire a décidé (séance du 12 janvier 2000) que pour l'établissement du ratio de solvabilité consolidé, le montant de la participation dans la compagnie d'assurance doit être déduit des fonds propres prudentiels. Cela explique l'essentiel de la baisse de ces fonds propres entre 1999 et 2000. En contrepartie, les risques portés par FSA (activité d'assurance) ne sont pas intégrés dans le calcul des ratios de solvabilité auxquels le groupe est soumis en tant qu'établissement de crédit.

Compte tenu de la progression des engagements pondérés du groupe, le ratio Tier one passe de 9,69 % à 9,18 % et le ratio de solvabilité total de 9,51 % à 9,06 %.

4. Les comptes annuels

4.1. LE COMPTE DE RÉSULTAT

(en millions d'euros)	1999	2000	2001	Variation 2001/2000 (en %)
Produit net bancaire	595	628	655	+ 3,5
Charges d'exploitation	(171)	(198)	(195)	- 1,5
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	424	430	460	+ 5,7
Coût du risque	(27)	(43)	(123)	+ 161,7
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	397	387	337	- 12,9
Gain ou pertes sur actifs immobilisés	13	32	40	+ 29,0
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	410	419	377	- 10,0
Charges d'impôts sur les sociétés	(166)	(101)	(82)	- 18,8
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	244	318	295	- 7,2
Résultat par action	3,20	3,72	3,39	- 8,9
Résultat dilué par action	3,20	3,72	3,39	- 8,9

Le résultat net de Dexia Crédit Local au titre de l'exercice 2001 s'élève à EUR 295 millions, contre EUR 318 millions en 2000, soit une diminution de 7,2 %.

Cette diminution est essentiellement due à l'augmentation du coût du risque (provision passée dans la succursale de New York sur un dossier compromis pour EUR 51 millions).

Par ailleurs, les gains dégagés sur actifs cédés portent essentiellement sur la filiale espagnole.

4.2. LE BILAN DE DEXIA CRÉDIT LOCAL

Le total de bilan au 31 décembre 2001 s'élève à EUR 85,3 milliards, contre EUR 89,5 milliards en 2000, soit une diminution de 5 %.



A. Actif

Encours de crédits à la clientèle

L'encours de crédit à la clientèle, hors établissements de crédit, atteint EUR 34,8 milliards, contre EUR 39,4 milliards à fin 2000. Cette diminution résulte des transferts d'encours à Dexia Municipal Agency.

Titres de transaction, de placement et d'investissement

La valeur totale des titres détenus atteint EUR 25,9 milliards, contre EUR 23,9 milliards en 2000. L'évolution des différents portefeuilles est présentée dans l'Annexe. Ils sont pour l'essentiel constitués d'obligations françaises et étrangères, de titres de créance négociables et d'effets publics, et pour le solde, de parts de fonds communs de placement.

Titres de participation, parts dans les entreprises liées et activités de portefeuille

Les titres de participation s'établissent à EUR 4,4 milliards, contre EUR 4,6 milliards en 2000. La diminution correspond essentiellement à la sortie de l'ancienne filiale espagnole.

Les prises de participation significatives et prises de contrôle sont rappelées ci après :

Prises des participations intervenues en 2001

Nom, forme et capital de la société

Représentant + de 5 % du capital	• Irisé, au capital de EUR 7 500 000
Représentant + de 10 % du capital	
Représentant + de 20 % du capital	• Kommunalkredit Austria, au capital EUR 13 807 300
Représentant + de 33 % du capital	• Kofis Leasing SRO, au capital de SKK 100 000 000
Représentant + de 50 % du capital	• Dexia Sabadell Banco Local SA, au capital de EUR 36 061 000 • OSM SA, au capital de ILS 166 276 226
Représentant + de 66 % du capital	• Dexia Bail SA, au capital de EUR 3 048 000

B. Passif

Banques et établissements financiers

L'endettement de Dexia Crédit Local auprès des établissements de crédit, (EUR 32,3 milliards au 31 décembre 2001), est principalement à moyen et long terme. Avec un montant de EUR 6,1 milliards, la Banque européenne d'investissement constitue le principal partenaire extérieur de Dexia Crédit Local.

Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

L'importance des dettes représentées par un titre dans le total du passif est un élément caractéristique du bilan de Dexia Crédit Local. Au 31 décembre 2001, il s'établit à EUR 39,2 milliards (contre EUR 48,5 milliards à fin 2000).

Par ailleurs, les émissions à long terme du groupe sont maintenant, pour l'essentiel, réalisées par Dexia Municipal Agency.

5. Le capital de Dexia Crédit Local

	1997 (en francs)	1998 (en francs)	1999 (en euros)	2000 (en euros)	2001 (en euros)
Capital	7 000 000 000	7 000 000 000	1 160 764 000	1 327 004 846	1 327 004 846
Nombre d'actions	70 000 000	70 000 000	76 141 084	87 045 757	87 045 757
Nominal	100	100	/	/	/

Le capital n'a pas été augmenté au cours de l'exercice.

Détention du capital :

Le capital de Dexia Crédit Local est détenu en quasi totalité par la société holding Dexia.

Au 5 mars 2002, chacun des membres du conseil de surveillance détenait 1 action nominative de la société.

6. Affectation du résultat

Le conseil de surveillance propose à l'assemblée des actionnaires d'affecter le résultat de la façon suivante :

	(en euros)
Bénéfice de l'exercice	294 932 965,08
auquel s'ajoute le report à nouveau	342 023,48
formant un bénéfice distribuable de	295 274 988,56
distribution d'une somme de au titre du dividende	273 323 676,98
affectation d'une somme de à la réserve générale facultative	21 049 731,56
report à nouveau du surplus, soit	901 580,02

À chaque action, correspond un dividende de EUR 3,14, avoir fiscal en sus.

Le dividende sera mis en paiement le 22 mai 2002.

Il est rappelé que, sur décision de l'assemblée générale mixte réunie le 27 décembre 2001, un dividende exceptionnel de EUR 2,30, avoir fiscal de EUR 1,15 en sus, a été versé à chaque action.

Au titre de l'exercice 2000 a été versé, à chaque action, un dividende de EUR 2,44.

Au titre de l'exercice 1999 a été versé, à chaque action de catégorie A, d'un montant nominal de FF 100, un dividende de EUR 4,70, avoir fiscal en sus; et à chaque action de catégorie B, d'un montant nominal de FF 100 chacune, correspond un dividende de EUR 0,03, avoir fiscal en sus.

Au titre de l'exercice 1998 a été versé, à chaque action de catégorie A, d'un montant nominal de FF 100 chacune, un dividende de EUR 3,94, avoir fiscal en sus; et à chaque action de catégorie B, d'un montant nominal de FF 100 chacune, correspond un dividende de EUR 0,03, avoir fiscal en sus.

7. Perspectives de la société

Pour l'année 2002, la conjoncture des collectivités locales françaises devrait être marquée par deux inflexions notables : un repli de l'investissement (- 2 %) et un rebond de la pression fiscale (+ 2 %). À moyen terme, l'investissement pourrait retrouver un rythme d'évolution plus dynamique, notamment grâce à l'essor de l'intercommunalité et à l'extension des transferts de compétence.

Dans ces conditions, le plan d'action commercial a été établi à partir des objectifs suivants :

- poursuivre notre stratégie en matière de gestion active des encours auprès des collectivités locales et des autres acteurs locaux, et augmenter significativement le champ des clientèles concernées ;
- accélérer la montée en puissance de notre activité auprès des clientèles institutionnelles en matière de gestion d'actifs, de gestion de flux et de commercialisation de produits de prévoyance ;
- atteindre un très haut niveau de qualité en matière de gestion bancaire.

Ces objectifs doivent permettre :

- de stabiliser les encours, malgré la poursuite de la baisse continue de l'encours total des collectivités locales ;
- de conserver un niveau de rentabilité satisfaisant et un RBE en progression ;
- de continuer à diversifier nos sources de revenus.

À l'international, le principal défi pour l'année 2002 consistera à poursuivre le développement des différentes implantations suivant le degré de maturité de leurs marchés respectifs, en accroissant les synergies entre elles et en maîtrisant l'évolution des frais généraux pour améliorer la rentabilité. L'intégration de nouvelles lignes métiers constituera aussi pour certaines implantations un objectif majeur.



COMPTES CONSOLIDÉS

32	<i>Bilan consolidé</i>
33	<i>Engagements hors-bilan consolidé</i>
34	<i>Compte de résultat consolidé</i>
36	<i>Annexe aux comptes consolidés</i>
112	<i>Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés</i>



Bilan consolidé au 31 décembre 2001

(en millions d'euros)

<i>Actif</i>	Note	Montant au 31.12.1999	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
I Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	2.0	215	476	414
II Effets publics admissibles au refinancement auprès de la Banque centrale	2.1	367	3 252	3 504
A. Activité bancaire et autre		367	3 151	3 375
B. Activité d'assurance			101	129
III Créances sur les établissements de crédit		15 573	12 261	9 288
A. À vue		1 483	2 066	1 414
B. Autres créances	2.2	14 090	10 195	7 874
IV Créances sur la clientèle	2.3	80 222	81 288	84 400
V Obligations et autres titres à revenu fixe	2.4	27 530	35 997	44 038
A. Activité bancaire et autre		15 936	33 827	41 007
1. Des émetteurs publics		11 594	10 366	14 587
2. D'autres émetteurs		15 936	23 461	26 420
B. Activité assurance			2 170	3 031
VI Actions et autres titres à revenu variable	2.5	201	489	593
A. Activité bancaire et autre		201	489	582
B. Activité assurance				11
VII Immobilisations financières	2.6	937	767	636
A. Entreprises mises en équivalence		451	469	424
B. Autres entreprises		486	298	212
1. Activité bancaire et autre			286	193
2. Activité assurance			12	19
VIII Actifs incorporels		560	2 015	1 670
A. Frais d'établissement et actifs incorporels	2.9	23	25	36
B. Écarts de consolidation	2.8	537	1 990	1 634
IX Actifs corporels	2.10	101	130	132
X Capital souscrit appelé non versé		0	0	0
XI Capital souscrit non appelé		0	0	0
XII Actions propres		0	0	0
XIII Autres actifs	2.12	397	1 004	1 682
A. Activité bancaire et autre		397	697	1 294
B. Activité assurance			307	388
XIV Comptes de régularisation	2.11	5 777	8 200	9 158
TOTAL DE L'ACTIF		131 880	145 879	155 515



Bilan consolidé au 31 décembre 2001

(en millions d'euros)

<i>Passif</i>	Note	Montant au 31.12.1999	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
I Dettes envers les établissements de crédit		26 583	33 322	42 472
A. A vue		2 022	1 816	5 409
B. À terme ou à préavis	3.1	24 561	31 506	37 063
II Dettes envers la clientèle	3.2	1 021	1 679	4 296
A. Dépôts d'épargne				
B. Autres dettes		1 021	1 679	4 296
1. À vue		199	429	742
2. À terme ou à préavis		822	1 250	3 554
III Dettes représentées par un titre	3.3	92 107	93 570	90 689
A. Activité bancaire et autre		92 107	93 354	89 668
1. Bons et obligations en circulation		63 536	63 455	67 675
2. Autres		28 571	29 899	21 993
B. Activité assurance			216	1 021
IV Autres passifs	3.12	1 857	3 012	3 049
A. Activité bancaire et autre		1 857	2 329	2 246
B. Activité assurance			683	803
V Comptes de régularisation	3.4	4 699	6 843	6 667
VI Provisions pour risques et charges, impôts différés et latences fiscales		511	710	897
A. Provisions pour risques et charges	3.5	212	217	278
B. Impôts différés et latences fiscales	3.6	299	394	522
C. Activité assurance	3.5	0	99	97
VII Fonds pour risques bancaires généraux	3.7	478	478	478
VIII Passifs subordonnés	3.8	1 222	1 663	2 093
IX Intérêts des tiers	3.10	723	796	927
Capitaux propres part du groupe	3.10	2 679	3 806	3 947
Capital souscrit	3.10	1 161	1 327	1 327
XI Primes d'émission et d'apport	3.10	424	1 087	1 087
XII Réserves (et résultats reportés)	3.10	708	849	945
XIII Réserves de réévaluation		0	0	0
XIV Écarts de consolidation	2.8	0	0	0
XV Écarts de conversion	3.10	12	21	29
XVI Résultat net part du groupe	3.10	374	522	559
XVII Acompte sur dividende		0	0	0
TOTAL DU PASSIF		131 880	145 879	155 515

Engagements hors-bilan consolidés au 31 décembre 2001

I Passifs éventuels	4.1	5 353	2 999	13 529
II Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit	4.2	12 596	17 857	14 355
III Valeurs et créances confiées au groupe	4.3	0	0	0
IV À libérer sur actions et parts de sociétés		0	0	0
V Engagements reçus		8 284	74 438	99 539
A. Engagements de financement	4.8	1 669	4 304	5 970
B. Engagements de garantie		6 615	8 420	8 005
C. Engagements reçus par des entreprises d'assurance			61 714	85 564
VI Opérations de change en devises		83 033	102 157	113 394
A. Montants à recevoir		41 671	51 345	56 271
B. Montants à livrer	4.4	41 362	50 812	57 123
VII Engagements sur instruments financiers à terme	4.4	289 329	343 854	423 686
VIII Opérations sur titres	4.10	529	411	1 060
IX Autres engagements donnés		6 083	237 633	343 833
A. Activité bancaire et autre		6 083	10 396	11 916
B. Activité assurance		0	227 237	331 917

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2001

(en millions d'euros)

	Note	Montant au 31.12.1999	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
I Intérêts et produits assimilés	5.0	8 760	14 311	18 523
A. Sur opérations avec les établissements de crédit		1 811	2 399	3 307
B. Sur opérations avec la clientèle		5 680	9 842	13 178
C. Sur obligations et titres à revenu fixe		1 269	2 070	2 038
II Intérêts et charges assimilés	5.0	(7 897)	(13 728)	(17 975)
A. Sur opérations avec les établissements de crédit		(2 127)	(3 126)	(4 542)
B. Sur opérations avec la clientèle		(1 572)	(5 509)	(8 628)
C. Sur obligations et titres à revenu fixe		(4 198)	(5 093)	(4 805)
III Revenus des titres à revenu variable		10	15	35
A. D'actions, parts de sociétés et autres titres à revenu variable		6	7	21
B. De participations, actions et parts constituant des immobilisations financières	5.1	4	8	14
IV Commissions perçues	5.2	19	45	55
V Commissions versées	5.2	(12)	(20)	(13)
VI Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de transaction		7	179	312
VII Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	5.3	44	76	54
VIII Autres produits d'exploitation bancaire		46	83	124
IX Autres charges d'exploitation bancaire		(39)	(49)	(100)
X Marge technique & finance-activité assurance	5.12	0	172	378
PRODUIT NET BANCAIRE		938	1 084	1 393
XI Frais généraux administratifs		(242)	(328)	(400)
A. Frais de personnel	5.4	(125)	(173)	(206)
1. Salaires et traitements		(82)	(115)	(134)
2. Charges sociales		(43)	(58)	(72)
B. Autres frais administratifs		(117)	(135)	(148)
1. Impôts et taxes		(16)	(18)	(20)
2. Autres frais administratifs		(101)	(117)	(128)
C. Frais d'acquisition différés		0	(20)	(46)
XII Dotations aux amortissements et aux provisions sur les immobilisations corporelles et incorporelles		(23)	(30)	(35)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		673	726	958



	Note	Montant au 31.12.1999	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
XIII Coût du risque	5.5	(16)	(53)	(103)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		657	673	855
XIV Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		78	104	46
A. Bénéfice des sociétés mises en équivalence		79	106	52
B. Perte des sociétés mises en équivalence		(1)	(2)	(6)
XV Gains ou pertes sur actifs immobilisés		9	94	61
A. Sur immobilisations incorporelles et corporelles		1	3	(1)
B. Sur immobilisations financières	5.6	8	91	62
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		744	871	962
XVI Résultat exceptionnel	5.7	0	0	0
XVII Impôts sur les bénéfices	5.9	(275)	(219)	(220)
A. Impôts des sociétés		(213)	(182)	(219)
B. Impôts différés et latences fiscales		(62)	(37)	(1)
XVIII Correction de valeur sur écarts de consolidation		(30)	(74)	(98)
A. Des entreprises intégrées		(10)	(47)	(88)
B. Des entreprises mises en équivalence		(20)	(27)	(10)
XIX Dotations et reprises nettes au FRBG		0	0	0
XX Part des tiers dans le résultat		65	56	85
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		374	522	559
Résultat par action	5.14	4,90	6,12	6,42
Résultat dilué par action		4,90	6,12	6,42

Annexe aux comptes consolidés

1. Méthodes et périmètre de consolidation, règles de présentation de l'évaluation

1.1. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX SOCIÉTÉS DU GROUPE ET AUX MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Faits marquants de l'exercice

Les faits marquants de l'exercice tiennent aux évolutions de périmètre.

- Dexia Crédit Local a procédé à la résolution des accords avec BBVA en Espagne en janvier 2001, se traduisant par la sortie de Banco de Crédito Local. Le groupe a recréé la filiale Dexia Banco Local au premier trimestre, dont 40 % ont été cédés à Sabadell en juillet 2001 ; la société a alors changé de nom pour s'appeler Dexia Sabadell Banco Local.
- Dexia Crédit Local a acquis 45,31 % (EUR 39 millions) de la banque israélienne Otzar Hashilton Hamekomi (OSM) et détient 60,74 % des droits de vote.
- Dexia Crédit Local a cédé la filiale anglaise Dexia Management Services en décembre 2001, après rapatriement de l'actif net local.
- Dexia Crédit Local a fait évoluer sa participation, en pourcentage d'intérêt, dans :
 - Kommunalkredit Austria (de 26,6 % à 49 %) ;
 - Dexia Kommunalkredit Holding (de 60 % à 51 %) ;
 - Dexiam (interne au groupe Dexia, de 30 % à 26,2 %).

Critères de consolidation et de mise en équivalence

Dexia Crédit Local suit les règles applicables aux établissements de crédit en matière de périmètre de consolidation qui résultent du règlement n° 99-07 du 24 novembre 1999.

Le principe édicté par les textes implique que soient consolidées les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif ou conjoint, ou une influence notable.

En application du principe de l'image fidèle des comptes du groupe, les sociétés dont la contribution aux états financiers consolidés n'est pas significative n'ont pas vocation à entrer dans le périmètre de consolidation.

Sont notamment considérées comme non significatives les entreprises dont le total du bilan est inférieur à 0,1 % du total du bilan de la société mère (soit EUR 156 millions en 2001).

Les entreprises détenues à plus de 50 % sont intégrées globalement. Les entreprises dont la détention est inférieure à 50 % sont mises en équivalence. Par exception à ces principes, une entreprise détenue à plus de 50 % mais dont la contribution au bilan et au compte de résultat du groupe est faible peut être mise en équivalence.

Périmètre de consolidation 2001 - Modifications par rapport au périmètre 2000

Entrées dans le périmètre

- Dexia Sabadell Banco Local est intégrée avec effet au 1^{er} janvier 2001 ; le résultat du second semestre est partagé avec Sabadell ;
- Otzar Hashilton Hamekomi (OSM), contrôlée à 60,74 %, est intégrée avec effet au 1^{er} janvier 2001 ;
- trois filiales dans le périmètre de FSA ;
- une filiale dans le périmètre de Sofca ;
- une filiale dans le périmètre de Dexia Crediop.



Sorties de périmètre

- Banco de Crédito Local ;
- Dexia Management Services ;
- quatre filiales du groupe Sofca, ainsi qu'une filiale de Dexia Crediop et une filiale de FSA.

Autres mouvements

- La quote-part détenue par Dexia Holding Inc dans FSA a été réduite de 98,66 % à 97,71 % ;
- Dexia Crédit Local a fait évoluer sa participation dans Kommunalkredit Austria (de 26,6 % à 49 %), dans Dexia Kommunalkredit Holding (de 60 % à 51 %) et dans Dexiam (interne au groupe Dexia, de 30 % à 26,2 %).

Impacts des variations de périmètre sur le compte de résultat consolidé

Les entrées dans le périmètre, hors coût de financement de ces participations, contribuent fortement au résultat consolidé au 31 décembre 2001, comme le montre le tableau ci-après :

Dexia Crédit Local

Variation de périmètre

(en millions d'euros)	DHI + FSA 1 ^{er} semestre	OSM	DSBL	Total
Revenus nets d'intérêts		17,3	6,6	23,9
Autres revenus	0,4	3,8	0,5	4,7
Marge technique activité assurance	187,2			187,2
PRODUIT NET BANCAIRE	187,6	21,1	7,1	215,8
Charges d'exploitation	(44,2)	(4,5)	(3,5)	(52,3)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	143,4	16,6	3,6	163,6
Corrections de valeurs et Goodwill (IG)	(35,6)	(0,6)	(1,7)	(37,8)
Impôts	(31,8)	(7,0)	(0,7)	(39,6)
Résultat des entreprises MEE après Goodwill	6,9			6,9
RÉSULTAT NET	82,9	9,0	1,2	93,1
Part des tiers	15,4	5,1	0,2	20,7
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	67,5	3,9	1,0	72,4
Écart d'acquisition brut	1435,0	9,8		1444,8
Amortissement	(35,6)	(0,5)		(36,1)

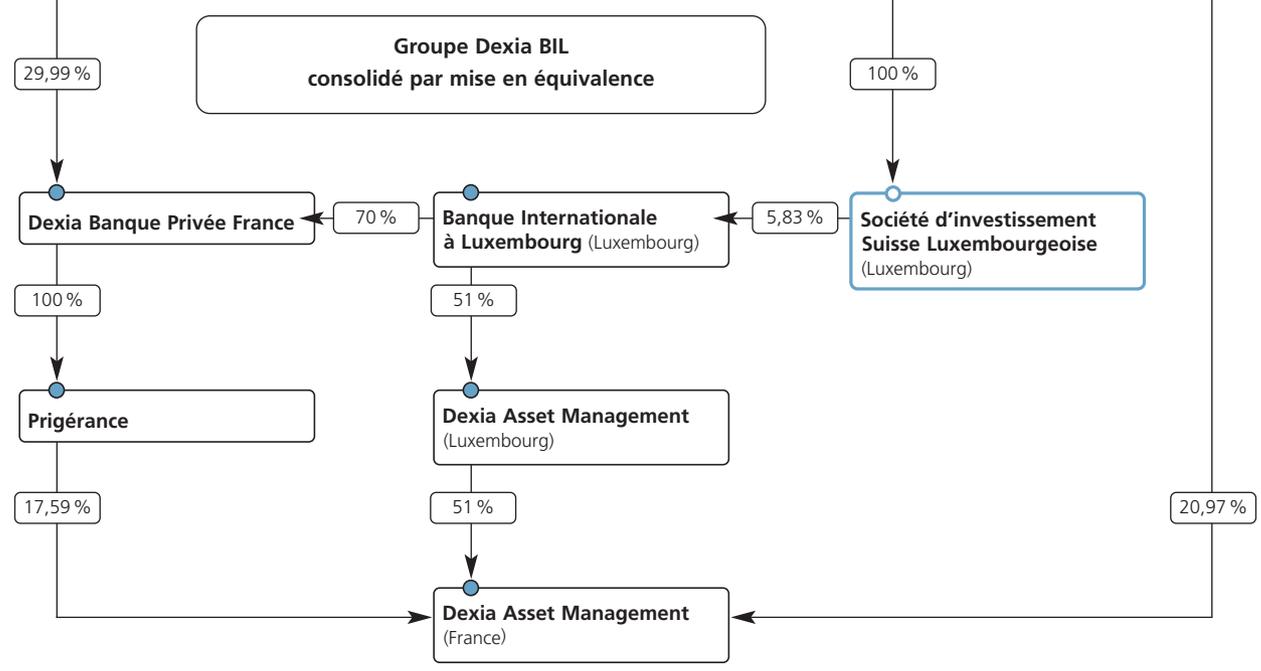
DHI (holding détenant FSA) et FSA n'ayant pas contribué au premier semestre 2000, leur effet périmètre est mesuré dans le tableau ci-dessus par leurs résultats du premier semestre 2001.

Les comptes de résultat comparatifs de l'activité d'assurance sont présentés en annexe 5.13.

Périmètre de consolidation du Groupe Dexia Crédit Local au 31 décembre 2001



PÔLE DOMESTIQUE

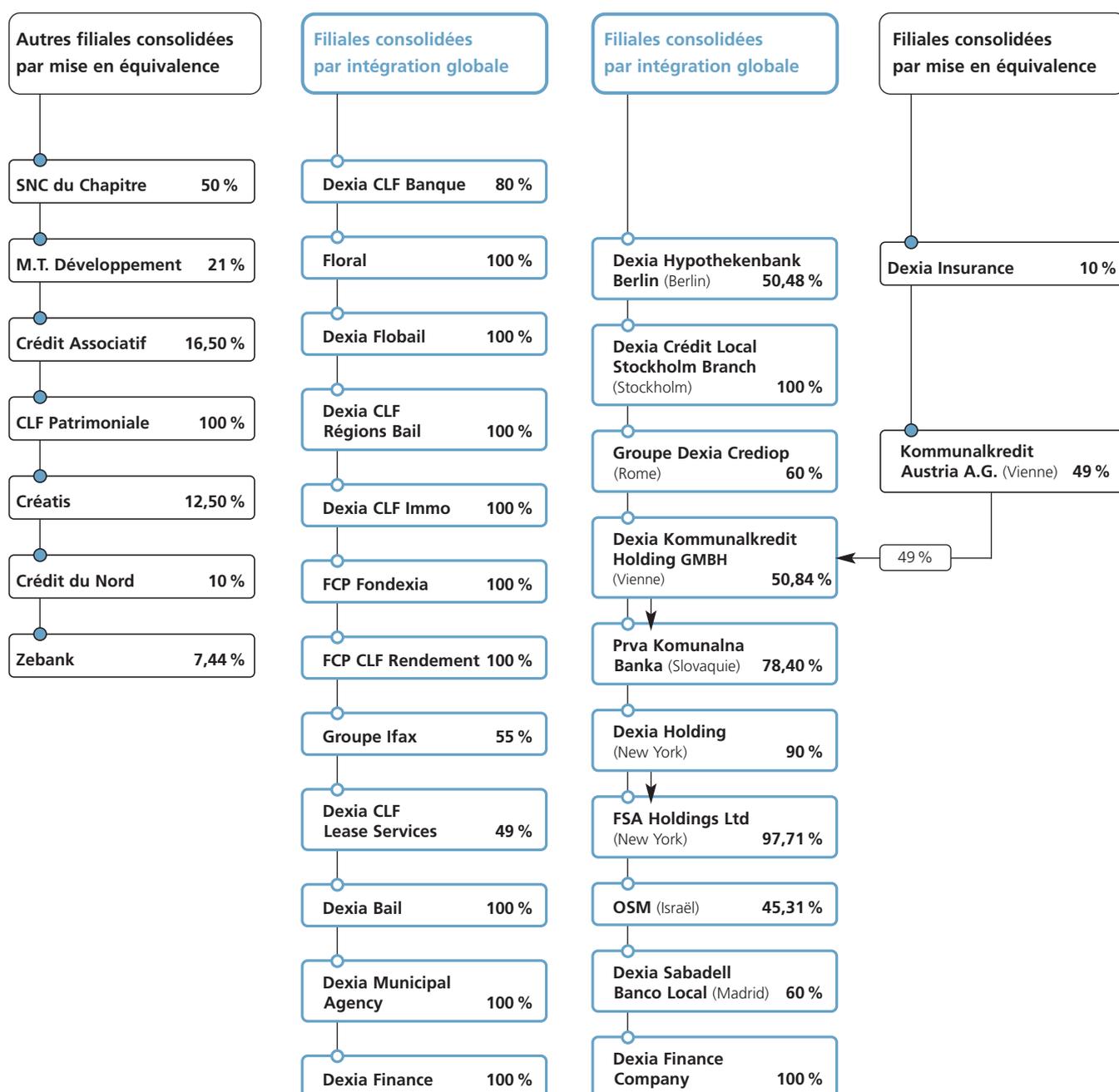


Filiales consolidées par mise en équivalence

Filiales consolidées par intégration globale

DEXIA CRÉDIT LOCAL

PÔLE INTERNATIONAL





1.2.A. LISTE DES FILIALES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION PAR INTÉGRATION GLOBALE

Dénomination	Siège	Code d'activité	Fraction du capital détenue (en %)
Dexia CLF Banque	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris - France	01	80,00
Dexia Finance	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris - France	20	100,00
Dexia CLF Immo	1, rue Foucault 75116 Paris - France	10	100,00
Dexia CLF Régions Bail	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris - France	05	100,00
Dexia Crédit Local Stockholm Branch	Box 7180 Norrandsgatan, 12 10388 Stockholm - Sweden	01	100,00
Dexia Hypothekenbank Berlin	Charlottenstrasse, 82 D - 10969 Berlin - Deutschland	01	50,48
Dexia Crediop	Via Venti Settembre, 30 00187 Roma - Italia	01	60,00
FCP CLF Rendement	46, avenue de la Grande-Armée 75017 Paris - France	13	100,00
FCP Fondexia	Washington Plaza 40, rue Washington 75008 Paris - France	13	100,00
Dexia Flobail	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris - France	05	100,00
Floral	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris - France	49	100,00
Société d'investissement Suisse Luxembourgeoise	69, route d'Esch L-2953 Luxembourg - Luxembourg	10	100,00
Dexia Fund Services Italia Spa ⁽¹⁾	Via Mesina, 38 20154 Milano - Italia	47	100,00
Crediop BV ⁽¹⁾	Rokin 55 - P.O. Box 990 1000 AZ Amsterdam - Holland	01	100,00
Crediop Overseas Bank Limited ⁽¹⁾	P.O. Box 707 - West Bay Road Grand Cayman - British West Indies	01	100,00
Dexia Finance Company	Orange Street 1209 City of Wilmington County of New Castle State of Delaware - USA	49	100,00
Dexia Kommunalkredit Holding GMBH	Turkenstrass 9 A-1092 Wien - Austria	07	50,84
Prva Komunalna Banka	Hodzova ul. 11 010 11 Zilina - Slovaquie	01	78,40



Dénomination	Siège	Code d'activité	Fraction du capital détenue (en %)
Ifax	18020 Bourges Cedex	30	55,00
SA Sofca ⁽²⁾	18020 Bourges Cedex	47	99,99
SNC Sofcah ⁽²⁾	18020 Bourges Cedex	30	100,00
SNC Sofcap ⁽²⁾	18020 Bourges Cedex	30	100,00
SARL ES Form ⁽²⁾	18020 Bourges Cedex	47	100,00
SNC Sofim ⁽²⁾	18020 Bourges Cedex	31	100,00
SA Sofca Investissements ⁽²⁾	18020 Bourges Cedex	47	100,00
GIE GRH Informatique ⁽²⁾	45100 Orléans	34	100,00
Dexia Sofaxis Services ⁽²⁾	18020 Bourges Cedex	47	100,00
Dexia CLF Lease Services	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris - France	05	49,00
Dexia Bail (ex-CLF Locabail)	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris- France	05	100,00
Dexia Municipal Agency	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris - France	01	100,00
Otzar Hashilton Hamekomi ⁽³⁾	3 Heftman Street 64737 Tel Aviv - Israël	01	45,31
Dexia Sabadell Banco Local	Paseo de las Doce Estrellas, 4 Campo de las Naciones 28042 Madrid - Espagne	01	60,00

(1) Société consolidée par Dexia Crediop.

(2) Société consolidée par Ifax.

(3) Taux de contrôle de 60,74 %.



1.2.A. LISTE DES FILIALES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION PAR INTÉGRATION GLOBALE

Dénomination	Siège	Code d'activité	Fraction du capital détenue (en %)
Dexia Holding Inc	350, Park Avenue New York, NY 10022 - USA	10	90,00
Financial Security Assurance Holdings Ltd ⁽¹⁾	350, Park Avenue New York, NY 10022 - USA	10	97,72
Transaction Services Corporation ⁽¹⁾	350, Park Avenue New York, NY 10022 - USA	47	100,00
CLFG Corp ⁽¹⁾	350, Park Avenue New York, NY 10022 - USA	47	100,00
FSA Portfolio management Inc ⁽¹⁾	350, Park Avenue New York, NY 10022 - USA	10	100,00
Financial Security Assurance Ltd ⁽¹⁾	167, Macquarie Street Sydney - Australia	47	100,00
Financial Security Assurance Inc ⁽¹⁾	350, Park Avenue New York, NY 10022 - USA	28	100,00
FSA Insurance company ⁽¹⁾	350, Park Avenue New York, NY 10022 - USA	28	100,00
Financial Security Assurance (UK) Ltd ⁽¹⁾	350, Park Avenue New York, NY 10022 - USA	28	100,00
Financial Security Assurance internationale Ltd ⁽¹⁾	3, Bermudiana Road PO Box HM 1272 Hamilton - Bermuda	28	80,00
FSA Asset Management LLC ⁽¹⁾	350, Park Avenue New York, NY 10022 - USA	19	100,00
FSA Capital Markets Services LLC ⁽¹⁾	350, Park Avenue New York, NY 10022	19	100,00
FSA Capital Management Services LLC ⁽¹⁾	350, Park Avenue New York, NY 10022 - USA	19	100,00

(1) Société consolidée par Dexia Holding Inc.

1.2.B.

LISTE DES FILIALES NON CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE

Dénomination	Siège	Code d'activité	Fraction du capital détenue (en %)	Motif de l'exclusion
Assuréco	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris - France	22	99,99	importance négligeable
CLF Marne-la-Vallée	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris - France	10	99,76	importance négligeable
Dexia Éditions	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris - France	45	99,72	importance négligeable
Europrojet Développement	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris - France	20	99,98	importance négligeable
Société immobilière portugaise	42, avenue Montaigne 75008 Paris - France	10	55,55	importance négligeable
CLF Badger	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris - France	10	99,92	importance négligeable
Marianne Village	5, avenue Kléber 75016 Paris - France	20	51,00	importance négligeable
Dexint Développement	76, rue de la Victoire 75009 Paris - France	20	99,76	importance négligeable
Astris Finance	Washington	20	55,00	importance négligeable
Dexia Réalisation	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris - France	41	100,00	importance négligeable
Kofis Leasing	Jana Milca 6 010 01 Zilina - Slovaquie	05	100,00	importance négligeable

1.2.C.

LISTE DES FILIALES COMMUNES CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION PROPORTIONNELLE

Néant.

1.2.D.

LISTE DES FILIALES COMMUNES NON CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION PROPORTIONNELLE

Néant.

1.2.É.

LISTE DES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

Dénomination	Siège	Code d'activité	Fraction du capital détenue (en %)
Banque Internationale à Luxembourg	Route d'Esch, 69 L-2953 Luxembourg - Luxembourg	01	5,83
CLF Patrimoniale	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris - France	31	100,00
Crédit Associatif	75, rue Saint-Lazare 75009 Paris - France	22	16,50
MT Développement	1, place Esquirol - BP 397 31007 Toulouse Cedex - France	16	21,00
Kommunalkredit Austria AG (ex. OKK)	Turkenstrasse, 9 A - 1092 Wien - Osterreich	01	49,00
SNC du Chapitre	37, rue Notre-Dame-des-Sept-Douleurs 84000 Avignon - France	41	50,00
Dexia Asset Management France ⁽¹⁾	Washington Plaza 40, rue Washington 75008 Paris - France	19	26,24
Dexia Banque Privée France	37-39, rue d'Anjou 75008 Paris - France	01	30,00
Créatis	34, rue Nicolas-Leblanc 59000 Lille - France	01	12,50
Crédit du Nord	59, boulevard Haussmann 75008 Paris - France	01	10,00
Zebank	44, rue Lafayette 75010 Paris - France	01	7,44
Dexia Insurance	23, avenue des Arts B-1000 Bruxelles - Belgique	28	10,00
Fairbanks Capital Holding Corp ⁽²⁾	3815 SW Temple Salt Lake City Utah - USA	47	22,24
XL Insurance ⁽²⁾	Cumberland House 1, Victoria Street Hamilton - Bermuda	28	15,00

(1) Société détenue à 20,97 % en direct et à 5,26 % par Dexia Banque Privée France.

(2) Société consolidée par Dexia Holding Inc.

1.2.F. LISTE DES ENTREPRISES ASSOCIÉES QUI NE SONT PAS MISES EN ÉQUIVALENCE

Dénomination	Siège	Code d'activité	Fraction du capital détenue (en %)
Compagnie pour le foncier et l'habitat	1, rue Foucault 75116 Paris - France	31	100,00
Le Monde Investisseurs	21 bis, rue Claude-Bernard 75005 Paris - France	10	35,71
Fonds Innovation Plus Nord-Pas-de-Calais	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris - France	41	37,50
Kensington Group	1114, ave. of the Americas NY, NY USA	50	25,00
Cypress Point	Queensgate House Grand Cayman, Cayman Islands British West Indies	17	24,50
FSA Global Funding Ltd	Queensgate House Grand Cayman, Cayman Islands British West Indies	10	29,00

1.2.G. LISTE DES ENTREPRISES NON CONSOLIDÉES NI MISES EN ÉQUIVALENCE DANS LESQUELLES LE GROUPE DÉTIENT DES DROITS SOCIAUX REPRÉSENTANT 10 % AU MOINS DU CAPITAL SOUSCRIT

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (en %)	Capitaux propres (milliers euros)	Résultat (milliers euros)	Exercice
Italconsult S.p.a	Roma - Italia	10,00	7 056	183	31.12.2000
Instituto per il Credito Sportivo	Via Giovanbattista Vico, 5 00192 Roma - Italia	21,62	105 244	38 106	31.12.2000
Sistema Permanente di Servizi (SPS)	Via Livorno, 36 00162 Roma - Italia	20,40	(9 530)	(14)	31.12.2000
Scpa in liquidazione e concordato preventivo					
Dexia Fondelec	Walker House	13,33	456	(2 297)	31.12.2000
Energy Efficiency	P.O. Box 265 GT George Town, Grand Cayman Cayman Islands - British West Indies				

VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION PAR RAPPORT AU PÉRIMÈTRE DU 31 DÉCEMBRE 2000

Entrées dans le champ des sociétés consolidées par intégration globale

- Otzar Hashilton Hamekomi (45,31 %),
- Dexia Sabadell Banco Local (60 %),
- Dexia Fund Services Italia Spa 100 %⁽¹⁾,
- Dexia Sofaxis Services 100 %⁽²⁾,
- FSA Asset Management LLC (100 %)⁽³⁾,
- FSA Capital Markets Services LLC (100 %)⁽³⁾,
- FSA Capital Management Services LLC (100 %)⁽³⁾.

Modifications du pourcentage de détention dans les sociétés consolidées par intégration globale

- Dexia Bail : de 60 % à 100 %,
- Dexia Kommunalkredit Holding GMBH : de 60 % à 50,84 % (détention directe).

Sorties du champ des sociétés consolidées par intégration globale

- Dexia Management Services (ex Dexia Security Trustee Ltd),
- C.FIN. S.p.a⁽¹⁾,
- Financial Security Assurance of Oklahoma, Inc⁽³⁾,
- SARL ES Contrôles⁽²⁾,
- SARL ES Recours⁽²⁾,
- SARL ES Prévention⁽²⁾,
- SNC Sofaxis⁽²⁾.

Sorties du champ des sociétés mises en équivalence

- Banco de Crédito Local,
- Komunalna poistovna a.s.⁽⁴⁾.

Modifications du pourcentage de détention dans les sociétés mises en équivalence

- Kommunalkredit Austria AG : de 26,66 % à 49 % (ex-OKK).

(1) Société consolidée par Dexia Crediop.

(2) Société consolidée par Ifax.

(3) Société consolidée par Dexia Holding Inc.

(4) Société consolidée par Prva Komunalna Banka.

LE CODE D'ACTIVITÉ

- | | |
|--|---|
| 1. Banque, établissement de crédit | 24. Bureau de change |
| 2. Caisse d'épargne privée | 25. Assurances vie |
| 3. Institution publique de crédit | 26. Assurances non-vie |
| 4. Agence bancaire | 27. Captive de réassurance |
| 5. Société de leasing | 28. Entreprises d'assurances multibranches |
| 6. Crédit hypothécaire | 29. Agents et courtiers en produits financiers |
| 7. Financement de sociétés
par prises de participations | 30. Agents et courtiers en produits d'assurance |
| 8. Distribution de crédits à la consommation | 31. Activité immobilière pour compte propre |
| 9. Distribution de différents types de crédits | 32. Activité immobilière pour compte de tiers |
| 10. Prise et gestion de participations | 33. Santé et action sociale |
| 11. Société de Bourse | 34. Activités informatiques |
| 12. Sicav | 35. Activités associatives bancaires |
| 13. Fonds commun de placement | 36. Autres activités associatives |
| 14. Société de gestion de Sicav | 37. Assainissement, voirie et gestion des déchets |
| 15. Affacturage, factoring | 38. Activités récréatives |
| 16. Société de financement d'infrastructures
et d'immeubles | 39. Télécommunications |
| 17. Autres auxiliaires de distribution
de produits financiers spécifiques | 40. Transports |
| 18. Administration de marchés financiers | 41. Autres services fournis aux entreprises |
| 19. Gestion de portefeuille et de fortune,
conseils en placements | 42. Énergie |
| 20. Ingénierie financière, consultance,
études et conseils financiers | 43. Développement économique |
| 21. Autre professionnel du secteur financier | 44. Eau |
| 22. Société de cautionnement | 45. Édition de livres et multimédia |
| 23. Activité de fiducie | 46. Activité d'étude, recherche et développement |
| | 47. Autres activités de service |
| | 48. Production, gestion, distribution
des moyens de paiements informatisés |
| | 49. Société de financement |
| | 50. Merchant Bank |

1.3. RÈGLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les règles appliquées pour l'établissement du bilan, du hors-bilan et du compte de résultat consolidé suivent les principes de présentation bancaire.

Ils sont présentés selon les principes et les règles des directives européennes relatives aux comptes consolidés des banques et après concertation avec les autorités de tutelle, la Commission bancaire et financière en Belgique ainsi que la Commission des opérations de Bourse et la Commission bancaire en France.

A. *Modification des règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés*

Dexia Crédit local a adapté ses états de synthèse consolidés afin de les mettre en conformité avec les règlements CRC 2000-02, 2000-03 et 2000-04. Ces adaptations ont principalement porté sur les points suivants :

Concernant le bilan

Les modifications suivantes ont été introduites :

- les intérêts minoritaires résultats et réserves ont été regroupés sur une seule ligne ;
- un total intermédiaire capitaux propres part du groupe a été ajouté.

Concernant le compte de résultat

- Cinq soldes intermédiaires de gestion ont été définis afin d'assurer une présentation homogène et comparable entre les établissements de la place. Il s'agit des postes suivants :
 - PNB : Produit net bancaire ;
 - RBE : Résultat brut d'exploitation ;
 - RE : Résultat d'exploitation ;
 - RCI : Résultat courant avant impôt ;
 - RN : Résultat net.
- Une nouvelle ligne « Coût du risque », qui est la nouvelle terminologie pour la ligne « Solde en perte/en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors-bilan », a été introduite.
- Une nouvelle ligne « Gains ou pertes sur actifs immobilisés » a également été introduite, qui reprend les gains ou pertes sur actifs corporels et incorporels qui figuraient auparavant parmi les frais généraux, ainsi que les gains ou pertes sur immobilisations financières ; cette ligne intègre désormais les gains ou pertes réalisés sur les opérations du portefeuille d'investissement.

Les états de synthèse des trois années 1999, 2000 et 2001 ont été adaptés pour tenir compte de ces nouvelles règles.

Par ailleurs, au niveau du bilan, les impôts différés actifs antérieurement portés en diminution du poste impôts différés au passif figurent désormais dans le poste « Autres actifs ». Ceci s'est traduit par un transfert de solde à l'ouverture de EUR 76 millions.



B. Méthodes appliquées aux différents postes du bilan, du hors-bilan et du compte de résultat consolidé

B.1. Méthodes d'évaluation et de présentation

Les principes comptables généralement acceptés ont été appliqués, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- permanence des méthodes.

Le format des comptes applicable aux établissements de crédit a été adapté pour prendre en compte les particularités des activités des sociétés d'assurance. La présentation a été enrichie par l'intégration, dans les postes déjà présents dans le bilan ou le hors-bilan consolidés et dans le compte de résultat consolidé, de sous-postes ou rubriques spécifiques à l'activité d'assurance. L'information dans l'annexe aux comptes consolidés a été aussi enrichie des nouveaux sous-postes ou rubriques spécifiques aux activités non bancaires intégrées.

Les produits et charges réciproques entre le domaine d'activité bancaire et celui de l'assurance, qui concernent l'activité courante, ne sont pas éliminés dans le compte de résultat. Cette façon de procéder donne une idée plus précise du résultat de chaque activité.

Créances sur la clientèle

Les crédits à la clientèle sont indiqués au bilan pour leurs montants nets après provisions constituées en vue de faire face à un risque de non-recouvrement. Les contrats signés mais non versés figurent dans le hors-bilan.

Les intérêts relatifs aux prêts sont comptabilisés en produits d'exploitation bancaire pour leurs montants courus, échus et non échus, calculés *pro rata temporis*, ainsi que les intérêts sur les échéances impayées.

Les commissions reçues sur les opérations auxquelles elles se rapportent sont enregistrées directement en résultat.

Il est précisé qu'une créance est considérée comme douteuse lorsqu'elle présente un risque probable ou certain de non-recouvrement. Ce sont les créances impayées, de plus de neuf mois en matière de crédit aux collectivités locales, de plus de six mois en matière de crédit immobilier, et de plus de trois mois pour tous les autres types de crédit. Sont également considérées comme créances douteuses les créances présentant un caractère contentieux (procédure d'alerte, de redressement judiciaire...).

Le taux de provisionnement appliqué à la créance douteuse est proportionnel au risque attaché à celle-ci.

Aussi bien sur le plan comptable que fiscal, les indemnités de remboursement anticipé sont amorties sur la durée de vie résiduelle des prêts en fonction des intérêts restant à courir.

Il en va de même des soultes sur rachats de créances.

Opérations sur titres

Les titres détenus par le groupe Dexia Crédit Local sont inscrits à l'actif du bilan dans les postes :

- effets publics admissibles au refinancement auprès de la Banque centrale ;
- obligations et autres titres à revenu fixe ;
- actions, parts et autres titres à revenu variable.

En application du règlement n° 90-01 du Comité de la réglementation bancaire, ils sont ventilés, dans l'annexe, en titres de transaction, titres de placement et titres d'investissement.



Titres de négociation/transaction

Ce sont des titres négociables sur un marché dont la liquidité est assurée et qui sont acquis ou vendus avec l'intention, dès l'origine, de les revendre ou de les racheter à brève échéance. Le portefeuille de transaction de Dexia Crédit Local est principalement constitué d'obligations indexées sur des taux révisables. Ces titres sont comptabilisés à la date d'achat pour leur prix d'acquisition, intérêts courus et frais inclus.

Ils sont évalués, à chaque arrêté comptable, au dernier prix de marché disponible au jour de l'arrêté. Les différences résultant des variations de cours sont portées directement au compte de résultat.

Préalablement à l'arrêté, ce portefeuille fait l'objet d'un réexamen visant à s'assurer que les conditions de classement des valeurs dans cette rubrique sont toujours respectées. En particulier, les titres détenus depuis plus de six mois sont transférés dans le portefeuille de placement ou d'investissement. La durée de détention est déterminée selon la règle « premier entré-premier sorti ». Le transfert de titres s'effectue à la valeur de marché du jour de la date de transfert.

Il ne peut être dérogé à cette règle de reclassement que si, pour une ligne déterminée, l'établissement justifie d'une opération de couverture, d'un instrument financier évalué au prix du marché ou d'un engagement de vente dans le cadre d'une opération d'arbitrage effectuée sur un marché d'instruments financiers organisé ou assimilé.

Titres de placement

Ce sont tous les titres acquis avec l'intention de les détenir durant une période supérieure à six mois, à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance. Ces titres sont acquis par Dexia Crédit Local dans le but de constituer une réserve de liquidité. Ce portefeuille de placement est constitué principalement d'obligations à taux fixe et à taux révisable et marginalement de titres à revenu variable. Les titres à taux fixe sont le plus souvent couverts contre une variation défavorable des taux d'intérêt par la mise en place de swaps de taux et ou de devises classés en opérations de couverture. Cette technique permet ainsi de créer des actifs synthétiques indexés sur des taux révisables ou variables immunisés du risque de taux.

Ces titres sont enregistrés pour leur coût d'acquisition au pied de coupon, frais exclus. Les intérêts courus à l'achat sont enregistrés dans des comptes rattachés. Le montant résultant de la différence entre le coût d'acquisition et la valeur de remboursement (surcote ou décote) est inscrit au bilan, afin d'être ensuite étalée *pro rata temporis* sur la durée de vie résiduelle du titre. Cette option s'applique à l'ensemble du portefeuille.

En date d'arrêté, selon le principe de prudence, les titres de placement apparaissent au bilan à leur valeur d'acquisition ou bien à leur valeur de réalisation à la date de clôture, si celle-ci est inférieure, après prise en compte, le cas échéant, des gains sur opérations de microcouverture pour le calcul de la réduction de valeur. Lorsque le risque sur le titre excède le gain latent sur la couverture, la provision figure en dépréciation d'actif. Dans le cas d'un risque net sur la couverture, la provision figure en provision pour risques.

En cas de cession des titres de placement, la détermination des plus ou moins-values de cession est effectuée en appliquant la règle « premier entré-premier sorti » ; pour les titres ayant été classés préalablement dans le portefeuille de transaction, la date d'entrée retenue est celle du jour de transfert des titres du portefeuille de transaction au portefeuille de placement.

Si des titres de placement sont reclassés dans le portefeuille d'investissement, ils le sont pour leur coût d'acquisition. Pour un titre provisionné à la date de transfert, une reprise de la provision devenue sans objet est réalisée à partir de cette date, sur la durée de vie résiduelle du titre.



Titres d'investissement

Ce sont exclusivement des titres à revenu fixe, acquis avec l'intention de les détenir de façon durable, en principe jusqu'à l'échéance. Ces titres font l'objet d'une couverture en risque de taux et/ou d'un adossement à des ressources affectées à leur financement. Lorsque ces titres font l'objet d'une couverture contre le risque de dépréciation dû aux variations de taux d'intérêt, les instruments utilisés sont exclusivement des swaps de taux d'intérêt ou de devises. Ces instruments en couverture affectée des titres permettent ainsi de créer des actifs synthétiques indexés sur des taux variables ou révisables immunisés contre le risque de taux.

Les titres d'investissement sont enregistrés à la date d'achat pour leur prix d'acquisition pied de coupon, frais exclus. Les intérêts courus à l'achat sont enregistrés dans des comptes rattachés. L'écart positif ou négatif entre la valeur de remboursement et le coût d'acquisition pied de coupon (décote ou surcote) est amorti linéairement sur la durée résiduelle du titre.

En date d'arrêté, les gains latents ne sont pas comptabilisés et les dépréciations n'ont pas à être provisionnées, sauf dans les cas suivants :

- la naissance d'un doute sur la capacité de l'émetteur à faire face à ses obligations ;
- la probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance en raison de circonstances nouvelles.

Titres de l'activité de portefeuille (TAP)

Cette catégorie nouvelle regroupe les titres à revenu variable dans lesquels la société investit de façon régulière avec pour seul objectif d'en retirer un gain en capital à moyen terme sans intention d'investir durablement dans le développement du fonds de commerce de l'entreprise émettrice, ni de participer activement à sa gestion opérationnelle.

Les TAP sont comptabilisés à la date d'achat au prix d'acquisition frais exclus. En date d'arrêté, la valeur d'inventaire est ajustée au plus bas de leur coût historique ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité des titres est déterminée en tenant compte des perspectives générales d'évolution de l'émetteur et de l'horizon de détention. Pour les sociétés cotées, la moyenne des cours de bourse constatés sur une période suffisamment longue, tenant compte de l'horizon de détention envisagé pour atténuer l'effet de fortes variations ponctuelles de cours de Bourse. À chaque arrêté comptable, les moins-values latentes résultant de la différence entre la valeur comptable et la valeur d'utilité, calculées par lignes de titres, font l'objet d'une dotation aux provisions sans compensation avec les plus-values latentes constatées. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

En cas de cession des TAP, la détermination des plus ou moins-values de cession est effectuée en appliquant la règle « premier entré-premier sorti ».

Placements nets de l'activité d'assurance

Les titres détenus par le groupe FSA sont inscrits à l'actif du bilan dans des sous-postes particuliers des rubriques suivantes :

- effets publics admissibles au refinancement auprès de la Banque centrale ;
- obligations et autres titres à revenu fixe ;
- actions, parts et autres titres à revenu variable ;
- immobilisations financières.

Les titres détenus à long terme, tant les titres représentatifs d'une dette que les titres représentatifs de fonds propres, sont maintenus à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation n'est comptabilisée qu'en cas de dépréciation durable.

Les décotes et les primes sur obligations sont amorties sur la durée de remboursement en tenant compte du rendement réel. Les hypothèses qui concernent les remboursements sont revues périodiquement. Toutes les corrections dues aux changements de rendement réel sont enregistrées dans les revenus courants.



Les placements à court terme, c'est-à-dire dont l'échéance est inférieure à un an à dater de l'achat, sont enregistrés à la valeur de marché laquelle est proche du coût.

Les plus-values ou moins-values réalisées sont déterminées sur la base d'une identification spécifique.

Cessions temporaires

Des opérations de cessions temporaires de titres sont réalisées dans un objectif de réduction du coût de la liquidité court terme. Les opérations conclues sont exclusivement des opérations de pensions livrées et de *repurchase agreement* (*repo*).

Les mises en pensions livrées ou en *repo* sont enregistrées dans un compte de passif matérialisant la dette à l'égard du cessionnaire. Les charges relatives à la rémunération des liquidités reçues sont rapportées au résultat de l'exercice *pro rata temporis*.

Pour le calcul des résultats, les titres donnés en pensions livrées ou en *repo* font l'objet des traitements comptables appliqués à la catégorie du portefeuille titres dont ils sont issus.

Les opérations qui combinent simultanément une vente comptant avec un achat à terme ferme d'un même titre sont assimilées à des opérations de *repo*. Le traitement comptable de ces opérations est celui du *repo*.

Ces opérations de cessions temporaires font l'objet d'une revalorisation périodique. Cette technique consiste à ajuster le montant emprunté aux mouvements qui se produisent sur le titre en cours de contrat. Ceci permet de diminuer chez la contrepartie le risque de crédit résultant de l'évolution de la valeur du collatéral titre.

Immobilisations financières

Entreprises mises en équivalence

Les participations mises en équivalence sont évaluées selon la part du groupe dans les capitaux propres de la société, retraités selon les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés de Dexia Crédit Local.

Titres de participation

Les titres de participation sont des titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'établissement, notamment parce qu'elle permet :

- soit d'exercer une influence ou le contrôle de la société émettrice ;
- soit d'entretenir des relations bancaires avec cette société.

Ces titres sont comptabilisés à la date d'achat pour leur prix d'acquisition, frais exclus. En date d'arrêté, ces titres sont évalués au plus bas des deux montants : leur coût d'acquisition et leur valeur d'usage, laquelle est fonction de l'utilité que la participation présente pour Dexia Crédit Local.

Si la société émettrice présente une situation nette au moins égale à celle qui prévalait lors du dernier achat de titres, un résultat précédent bénéficiaire ou des perspectives réelles de redressement pour l'exercice en cours, la valeur d'usage en date d'arrêté sera réputée au moins égale au coût historique. Si ces conditions ne sont pas remplies, une analyse multi-critères est effectuée, afin de déterminer si l'application du principe de prudence doit conduire à constituer une provision sur la ligne de participation.

Les titres en devises financés en francs font l'objet d'une réévaluation portée en écart de conversion et non pas en résultat, conformément au règlement n° 89-01 du Comité de la réglementation bancaire.

En cas de cession partielle d'une ligne de participation, la détermination des plus ou moins-values de cession est effectuée en appliquant la règle « premier entré-premier sorti ».



Autres titres détenus à long terme

Cette catégorie nouvelle regroupe les titres à revenu variable investis dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, mais sans influence dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Ils sont enregistrés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition, frais exclus. En date d'arrêté, la valeur d'inventaire est ajustée au plus bas de leur coût historique ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité des titres détenus à long terme, cotés ou non, représente ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir ces titres si elle avait à les acquérir compte tenu de son objectif de détention.

En cas de cession des titres détenus à long terme, la détermination des plus ou moins-values de cession est effectuée en appliquant la règle « premier entré - premier sorti ».

Écarts de consolidation

Lorsqu'une société est consolidée pour la première fois, il est constaté un écart entre le prix d'acquisition des titres et la part dans les capitaux propres de la société consolidée à laquelle ils correspondent (capitaux propres préalablement retraités selon les méthodes du groupe). Les principales différences liées à la réestimation des actifs et passifs sont, dans la mesure du possible, affectées en augmentation ou en diminution des postes du bilan qui sont concernés, et amortis, dépréciés ou repris au résultat selon les règles d'évaluation applicables aux dits éléments.

L'écart positif résiduel est inscrit à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Écarts de consolidation », dans la mesure où il dépasse EUR 1 million, sinon il est immédiatement pris en charge. Il est amorti linéairement et *pro rata temporis* l'année d'acquisition. La durée d'amortissement retenue, qui ne peut excéder vingt ans, reflète alors les hypothèses et les objectifs poursuivis et documentés lors de l'acquisition.

Dexia Crédit Local n'a pas d'écart d'acquisition négatif en 2001.

Actifs corporels et incorporels

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. L'amortissement est linéaire.

Les agencements et mobiliers sont amortis sur dix ans. Le matériel est amorti sur cinq ans généralement. Les logiciels sont amortis sur trois ans.

Dettes représentées par un titre

Ce poste comprend des emprunts obligataires et des titres de créances négociables.

Emprunts obligataires

Les emprunts sont enregistrés pour leur valeur nominale. Les intérêts relatifs aux emprunts sont comptabilisés en charges d'exploitation bancaire pour leurs montants courus, échus et non échus, calculés *pro rata temporis* sur la base des taux contractuels.

Les emprunts à « zéro coupon » sont enregistrés à leur prix d'émission. À chaque arrêté comptable, les intérêts courus de la période, calculés au taux actuariel de l'émission, sont enregistrés dans les charges sur dettes représentées par un titre dans le compte de résultat, et en complément de la dette au passif et ce, jusqu'à la date d'échéance, pour atteindre par capitalisation le montant du nominal à rembourser.

Les frais et commissions à l'émission des emprunts obligataires font l'objet d'un étalement par fraction égale sur la durée de vie des emprunts auxquels ils sont rattachés. Les soultes versées ou reçues sur rachats d'emprunts sont étalées sur la durée de vie résiduelle des emprunts.

Concernant les emprunts en devises, le traitement appliqué est celui des opérations en devises.



Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables sont enregistrés pour leur valeur nominale. Les intérêts relatifs aux « Medium term notes », aux Bons à moyen terme négociables (BMTN) et aux certificats de dépôts négociables sont comptabilisés en charges d'exploitation bancaire pour leurs montants courus, échus et non échus, calculés *prorata temporis*. Les intérêts payés d'avance sur les « Commercial papers » sont enregistrés à la date d'opération, dans un compte de régularisation, puis étalés, *prorata temporis*, dans un compte de charges d'exploitation.

Primes de remboursement et d'émission sur des dettes représentées par des titres

Les primes de remboursement et les primes d'émission sont amorties sur la durée de vie des titres concernés, dès la première année, *prorata temporis*. Elles figurent au bilan dans le poste de dettes concernées. L'amortissement de ces primes figure au compte de résultat dans les intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe.

Activité assurance

L'endettement de FSA, de nature obligataire, a été évalué à sa valeur de marché à la date d'acquisition. Les décotes et surcotes ont été calculées en fonction de cette réévaluation.

Autres passifs

Le sous-poste « Activité assurance » de cette rubrique reprend principalement les primes nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance en cours d'étalement.

Provisions au passif du bilan

Activité bancaire

Des provisions sont constituées pour faire face, d'une part à des risques, d'autre part à des pertes et charges. Des provisions non individualisées sur la clientèle mais correspondant aux risques estimés par catégorie de clientèle ou par secteur d'activité figurent dans cette rubrique. Ces provisions sont évaluées de manière forfaitaire. Des provisions fiscales réglementées, constituées dans les comptes sociaux sur les crédits à moyen et long terme et sur les amortissements dérogatoires, sont éliminées en consolidation et virées nettes d'impôts différés en réserves consolidées.

Des provisions pour impôts différés sont calculées selon la méthode du report variable afin de tenir compte, en fonction de leur exercice d'imputation, des décalages temporaires entre la prise en compte de certaines pertes ou charges et de certains profits ou produits dans le résultat comptable et le résultat fiscal de l'exercice en cours. Les impôts différés actifs et passifs sont ventilés et compensés par échéance. Toutes les échéances passives ainsi que les échéances actives nettes d'impôts différés quasi certaines, sont comptabilisées.

Les indemnités de départ à la retraite sont déterminées par pays, conformément aux conventions locales. Ces engagements sont réestimés chaque année selon une méthode actuarielle et sont comptabilisés dans les provisions pour risques et charges.

Activité assurance

Il s'agit d'une provision spécifique destinée à couvrir des pertes ou charges de nature clairement identifiée et d'une provision de caractère plus général.

La provision spécifique est comptabilisée en prenant en considération la valeur actualisée de la perte estimée. Elle est revue périodiquement.

La provision non spécifique est déterminée en appliquant à l'encours global des engagements un facteur de dépréciation déterminé par une agence de rating indépendante à partir des caractéristiques des encours et de l'historique du portefeuille de la société.



Fonds pour risques bancaires généraux

En application du règlement n° 90-02 du CRB, un fonds pour risques bancaires généraux a été constitué au 1^{er} janvier 1990, pour un montant de EUR 478 millions.

Ces fonds sont destinés à rester durablement dans les fonds propres et n'ont pas vocation à faire l'objet de reprise.

Depuis 1995, le fonds pour risques bancaires généraux (FRBG) est stable.

Passifs subordonnés

Des titres subordonnés remboursables ont été émis par le groupe Dexia Crédit Local. Ces titres sont à retenir également dans les fonds propres complémentaires en application de l'article 4d) du règlement n° 90-02 du CRB, conformément à la définition du ratio de solvabilité européen.

Opérations sur instruments financiers à terme

Dexia Crédit Local conclut régulièrement des opérations d'instruments financiers à terme, principalement dans le but de couvrir le risque de taux ou de change auquel ses différentes activités l'exposent. Accessoirement, le recours à de telles opérations a pour objet de tirer parti des évolutions favorables de ces taux. Les opérations sont traitées sous les formes suivantes : swaps de taux et/ou de devise, Fra, CAP, FLOOR, options de taux, futures, *credit default swap*, *credit spread option*.

L'enregistrement de ces opérations s'effectue conformément aux principes définis par les règlements n° 90-15 et n° 92-04 du CRB. Cette réglementation distingue quatre catégories comptables d'enregistrement, reflétant l'intention initiale dans laquelle ont été conclues ces opérations. L'affectation dans l'une de ces catégories – couverture affectée, macro-couverture, position ouverte isolée, gestion spécialisée de portefeuille – conditionne les principes d'évaluation et de comptabilisation.

Pour toutes les catégories, l'engagement, appelé montant notionnel, est comptabilisé en hors-bilan pendant toute la durée du contrat, c'est-à-dire dès la signature du contrat et jusqu'à son terme ou le début de la période de référence pour les accords de taux futurs. Dans le cas où le montant notionnel varie, le montant souscrit en hors-bilan est actualisé pour représenter l'engagement maximal actuel ou futur.

Chaque contrat donne lieu à une inscription distincte et est classé dans l'une des catégories définie par le règlement. Le résultat est comptabilisé différemment selon la catégorie dans laquelle est classé l'instrument considéré, de manière à respecter la logique économique des opérations.

Opérations de couverture

Opérations de microcouverture

Les opérations répertoriées en couverture affectée ou en microcouverture ont pour objet de couvrir le risque de taux d'intérêt affectant un élément, ou un ensemble d'éléments homogènes, identifiés dès l'origine. Seuls sont considérés comme conclus à titre de couverture affectée les contrats qui répondent aux conditions suivantes :

- l'élément couvert par les contrats contribue à exposer l'établissement de crédit à un risque global de variation de prix ou de taux d'intérêt ;
- les contrats achetés ou vendus ont pour but et pour effet de réduire le risque de variation de prix ou de taux d'intérêt affectant l'élément couvert et sont identifiés comme tels dès l'origine.

Répondent principalement à cette définition les swaps affectés en microcouverture des émissions primaires, des titres du portefeuille obligataire de placement et d'investissement ainsi que des actifs clientèle. Ces instruments de couverture construisent des passifs ou des actifs synthétiques, indexés sur des taux variables ou révisables donc immunisés contre le risque de taux.



Les charges et les produits relatifs à ces opérations sont inscrits en compte de résultat de manière identique à la comptabilisation des produits et charges de l'élément, ou de l'ensemble homogène couvert. Ce principe s'applique de la même manière aux soultes de résiliation reçues ou payées attachées à l'instrument de couverture, lorsque ce dernier est cédé. Dans le cas où le sous-jacent couvert est cédé alors que l'instrument de couverture est conservé, le traitement suivant est appliqué :

- l'instrument de couverture est évalué en valeur de marché et la valeur positive ou négative qui en ressort est étalée sur la durée résiduelle du sous-jacent d'origine ;
- l'instrument de couverture est ensuite reclassé en position ouverte isolée.

Opérations de macrocouverture

Cette catégorie regroupe les opérations qui ont pour but de couvrir et de gérer le risque global de taux d'intérêt de l'établissement sur l'actif, le passif et le hors-bilan à l'exclusion des opérations répertoriées dans les portefeuilles de couverture affectée, de gestion spécialisée et de position ouverte isolée.

Ces opérations de macrocouverture réduisent globalement le risque de taux d'intérêt auquel est exposé l'établissement par ses différentes activités.

Les charges et les produits relatifs à ces opérations sont inscrits *pro rata temporis* en compte de résultat, sur les lignes de produits et de charges d'intérêt sur opérations avec la clientèle. La contrepartie de cet enregistrement est inscrite dans les comptes de régularisation jusqu'à la date d'encaissement ou de décaissement des fonds. Les soultes de résiliation des opérations sont enregistrées de la manière suivante : étalement, lorsque la résiliation n'est pas liée à la modification préalable du risque global de taux d'intérêt à couvrir, ou traitement symétrique à celui adopté pour les éléments ayant entraîné une modification de ce risque.

Opérations de gestion de position

Chez Dexia Crédit Local, trois activités distinctes entrent dans ce cadre :

- une activité de gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction ;
- une activité de prise de position ;
- une activité de dérivés de crédit.

Activité de gestion spécialisée

Cette activité regroupe les opérations conclues avec des collectivités locales ainsi que leurs opérations symétriques négociées avec des contreparties bancaires. Les opérations incluses dans cette activité ont pour but de permettre une gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction, comprenant des contrats déterminés d'échange de taux d'intérêt et d'autres instruments financiers à terme de taux d'intérêt.

Ce portefeuille de transaction, dont les positions sont centralisées et les résultats calculés quotidiennement, est géré constamment en sensibilité. Des limites internes au risque de taux d'intérêt encouru sur ce portefeuille ont été préalablement établies, conformément aux dispositions du règlement n° 97-02 du CRB.

Le résultat est comptabilisé suivant le principe du *mark-to-market* qui se traduit par :

- une réévaluation mensuelle de l'ensemble des flux futurs, enregistrée directement en résultat ;
- l'inscription immédiate en résultat des flux payés ou perçus, quels qu'ils soient.

La technique utilisée pour le calcul de la réévaluation des instruments dérivés est celle du coût de remplacement. Elle consiste, pour chaque contrat donné, à simuler un nouveau contrat permettant, à la date d'arrêt, de clore la position ouverte par le contrat d'origine, puis à actualiser les différences de flux ainsi déterminées.

La valorisation de ce portefeuille prend en compte les frais de gestion ainsi que le risque de contrepartie.



Activité de prise de position

Les opérations de dérivés logées dans ce portefeuille ont pour objectif de maintenir des positions ouvertes isolées, afin le cas échéant, de bénéficier de l'évolution des taux d'intérêt. C'est aussi dans cette catégorie qu'est affecté l'ensemble des opérations qui ne satisfont pas aux critères de classement dans les autres catégories.

Le résultat est comptabilisé suivant le principe de prudence qui se traduit par :

- une évaluation périodique, au taux du marché, des contrats, qui donnent lieu à la constitution de provisions en cas de moins-values latentes, alors que les plus-values latentes ne sont pas constatées en résultat ;
- l'inscription en compte de résultat *prorata temporis* des intérêts ainsi que des soultes.

Dans cette catégorie sont également répertoriés des swaps conclus à l'origine en couverture affectée du portefeuille titres. Les titres sous-jacents ayant été vendus, ces swaps ont été réaffectés en position ouverte isolée. Toutefois, le risque de taux sur ces swaps ayant été neutralisé par une couverture adaptée, ces swaps ne font pas l'objet d'une valorisation en date d'arrêt.

Dérivés de crédit

Dans le cadre de la gestion de ses placements, Dexia Crédit Local négocie uniquement des achats de risque de crédits, par lesquels il prend une position d'investisseur final sur des titres obligataires sous-jacents. Ces opérations sont donc assimilables à des substituts de crédit et sont répertoriées dans le portefeuille de « Position ouverte isolée ».

Les primes reçues au titre de ces opérations sont étalées linéairement, *prorata temporis*, sur leur durée de vie.

Ces contrats sont réévalués périodiquement et le résultat de cette réévaluation est comptabilisé de façon différente en fonction de l'intention avec laquelle ils ont été acquis à l'origine.

- S'ils ont vocation à être cédés, ils sont assimilés à des substituts de crédit de placement ; les pertes latentes alors constatées par le processus de valorisation sont provisionnées. Les plus-values latentes, quant à elles, ne sont pas comptabilisées.
- Si le dérivé de crédit ou les titres sous-jacents (en cas de livraison) ont vocation à être conservés jusqu'à l'échéance, ils sont assimilés à des substituts de crédit d'investissement, et les pertes latentes ou les gains latents ne sont pas comptabilisés.

Opérations de change

Dans le cadre de la couverture de son risque de change, Dexia Crédit Local conclut des swaps cambistes et des opérations d'achats et de ventes à terme de devises. Les swaps cambistes sont initiés dans le cadre de la transformation de ressources dans une devise identique à la devise des emplois qu'elles financent. Des opérations de change à terme sont quant à elles mises en place, dans le but de compenser ou de réduire le risque de variation de cours de change affectant un élément ou un ensemble d'éléments homogène. Par ailleurs des opérations de change non couvertes sont réalisées accessoirement dans le cadre de prises de position.

Conformément au règlement n° 89-01 du CRB deux catégories d'opérations sont distinguées : le change « terme couvert » et le change « terme sec ». Cette distinction conditionne le mode d'enregistrement du résultat de ces opérations.

Pour toutes ces catégories d'opérations, l'engagement est comptabilisé en hors-bilan pendant toute la durée du contrat, c'est-à-dire dès la signature du contrat et jusqu'à la date de début de la période de référence.

Chaque contrat donne lieu à une inscription distincte et est classé dans l'une des catégories définie par le règlement. Le résultat est comptabilisé différemment selon la catégorie dans laquelle est classé l'instrument considéré, de manière à respecter la logique économique des opérations.



Opérations de couverture

La méthode utilisée pour comptabiliser le résultat des opérations de change couvertes consiste à constater en résultat *pro rata temporis* sur la durée du contrat le report/déport, c'est-à-dire la différence entre le cours terme et le cours comptant. La position est inscrite à l'origine sur la base du cours comptant puis le report/déport est incorporé progressivement jusqu'à l'échéance.

Opérations de gestion de position

Ce sont des opérations de change à terme non qualifiées d'opérations de change à terme couvertes, au sens du règlement n° 89-01 du CRB, c'est-à-dire qui ne sont associées simultanément ni à des prêts et emprunts ni à des opérations de change au comptant. Ce type d'opération est réalisé dans le but de tirer avantage des évolutions du cours des devises.

La méthode utilisée pour comptabiliser le résultat de ces opérations de change sec consiste à convertir en euros des comptes mouvementés en devises sur la base du cours terme restant à courir.

Opérations en devises

En application du règlement n° 89-01 du CRB, modifié par le règlement n° 90-01 du 23 février 1990, le groupe Dexia Crédit Local comptabilise les opérations en devises dans des comptes ouverts et libellés dans chacune des devises utilisées.

Des comptes de position de change et de contre-valeur de position de change spécifiques sont ouverts dans chaque devise. À chaque arrêté comptable, les différences entre, d'une part, les montants résultant de l'évaluation des comptes de position au cours de marché à la date d'arrêté et, d'autre part, les montants inscrits dans les comptes de contre-valeur de position de change sont portées au compte de résultat.

Les écarts résultant de la conversion des titres de participation libellés en devises et financés en euros sont enregistrés au bilan dans les comptes d'écarts de conversion.

Les écarts de conversion sur les titres d'investissement libellés en devises et financés en devises sont comptabilisés parallèlement aux écarts constatés sur le financement.

Les comptes des filiales étrangères consolidées font l'objet d'une conversion. Le bilan est converti au cours de clôture, les capitaux propres sont maintenus au cours historique et le compte de résultat est converti sur la base d'un cours moyen. L'écart de conversion sur les capitaux et le résultat de l'exercice figure en écart de conversion sur fonds propres.

Coût du risque

Ce poste comprend les dotations et reprises de provisions pour dépréciation des créances sur la clientèle, sur établissements de crédit, sur titres à revenu fixe d'investissement (en cas de risque de défaillance avéré de l'émetteur), les provisions sur engagements hors-bilan (hors instruments financiers de hors-bilan) ainsi que les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties et les autres mouvements de provisions sur risque de contrepartie et passifs éventuels liés à ces postes.

Produits et charges exceptionnels

Les composantes du résultat exceptionnel sont à caractère exclusivement extraordinaire par rapport à l'activité et à la gestion du patrimoine du groupe ainsi qu'à l'environnement des sociétés dans leurs pays d'implantation.

De plus les produits ou les charges concernés ne dépendent pas de prise de décisions dans le cadre de la gestion courante des activités ou du patrimoine du groupe mais résultent d'événements extérieurs subis et de nature complètement inhabituelle. Seuls les éléments de cette nature qui ont une importance significative sur le résultat de la période sont classés en produits et charges exceptionnels.

Impôts sur les sociétés

Le taux de l'impôt sur les sociétés est en France de 36,44 %. Le taux appliqué sur les contributions des filiales étrangères est celui appliqué localement en fonction de chaque législation nationale.



En matière d'impôts différés, le taux appliqué aux bases françaises dont l'échéance est postérieure à 2001 est de 35,43 %. Les impôts actifs et passifs calculés sont ventilés par échéance. Toutes les échéances passives ainsi que les échéances actives nettes d'impôts différés quasi certaines sont comptabilisées.

Intégration fiscale

Un nouveau groupe d'intégration fiscale a été créé au 1^{er} janvier 2001, avec à sa tête l'établissement stable de Dexia en France. Il réunit les sociétés suivantes :

- Dexia Crédit Local,
- Floral,
- Dexia CLF Immo,
- Compagnie pour le foncier et l'habitat,
- CLF Patrimoniale,
- CLF Marne-la-Vallée Participation,
- Dexia Éditions,
- Dexia Assuréco,
- CLF Badger,
- Dexia Municipal Agency
- Dexia CLF Développement
- Dexia CLF Projet
- Dexia CLF Energia
- Dexia CLF Energy
- Dexia CLF Organisation
- Dexia CLF Avenir
- Dexia CLF Création
- Europrojet Développement
- Dexint Développement

Les économies réalisées par le groupe d'intégration fiscale, liées aux déficits, sont conservées chez Dexia Crédit Local et considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

B.2. Retraitements de consolidation

1. La provision pour risques sur crédits à moyen et long terme est portée en réserves consolidées pour son montant net d'impôt différé, soit EUR 152 millions au 31 décembre 2001.

L'annulation dans les comptes consolidés des mouvements de 2001 (dotation et reprise de la provision) se traduit par une charge d'impôt différé de EUR 5,4 millions qui s'ajoute à l'impôt sur les sociétés dû au titre de 2001 par le groupe.

2. La rubrique « Impôt différé et latences fiscales » inscrite au passif s'élève à EUR 522 millions après reclassement d'un stock d'impôts différés actif à l'ouverture de EUR 76 millions.

Elle comprend notamment :

- l'impôt différé de EUR 105 millions chez Dexia Crediop principalement lié aux retraitements d'harmonisation ;
- l'impôt différé sur la provision pour risques sur crédits à moyen et long terme de EUR 83 millions ;
- l'impôt différé de EUR 203 millions, relatif, d'une part, aux déficits de GIE, SNC et, d'autre part, aux déficits fiscaux des sociétés immobilières fiscalement transparentes.

3. Les opérations de crédit-bail figurent au bilan consolidé pour leurs encours financiers qui sont substitués à ceux déterminés d'après les règles fiscales. La réserve latente globale nette d'impôt figure en réserves consolidées pour EUR 9 millions.

2. Notes sur l'actif du bilan consolidé

(en millions d'euros)

2.0. CAISSE, AVOIRS AUPRÈS DES BANQUES CENTRALES ET DES OFFICES DE CHÈQUES POSTAUX

Montant au 31.12.2001

Caisse	11
Réserve obligatoire auprès de la Banque centrale	403
Autres avoirs auprès de la Banque centrale	0
Avoirs sur des offices de chèques postaux	0
TOTAL	414

2.1. EFFETS PUBLICS ADMISSIBLES AU REFINANCEMENT AUPRÈS DE LA BANQUE CENTRALE (POSTE II DE L'ACTIF)

a. *Intérêts courus repris sous ce poste : 57*

b. *Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus*

Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilé	Montant total
26	99	793	2 171	358	3 447



c. **Ventilation selon le type de portefeuille
hors intérêts courus et variations de l'exercice**

	Activité bancaire et autre			Activité assurance	Total
	Portefeuille de négociation	Portefeuille de placement	Portefeuille d'investissement		
Valeur d'acquisition au 31.12.2000	0	795	2 300	101	3 196
Variations de l'exercice					
Acquisitions	0	126	693	373	1 192
Cessions et titres échus	0	(350)	(143)	(352)	(845)
Transferts	0	0	0	0	0
Variations de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0
Variations de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0
Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	(18)	(83)	5	(96)
Autres variations	0	0	0	0	0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.2001 (A) 0		553	2 767	127	3 447
Réductions de valeur au 31.12.2000	0	1	0	0	1
Variations de l'exercice					
Actées	0	0	0	0	0
Reprises	0	(1)	0	0	(1)
Annulées	0	0	0	0	0
Transférées	0	0	0	0	0
Variations de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0
Variations de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0
Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	0	0	0	0
Autres variations	0	0	0	0	0
Réductions de valeur au 31.12.2001 (B)	0	0	0	0	0
VALEUR COMPTABLE NETTE					
AU 31.12.2001 (A) – (B)	0	553	2 767	127	3 447

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre 31.12.2000 et 31.12.2001 appliquée aux soldes en devises au 31.12.2000 que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

d. **Transferts entre portefeuilles**

	Valeur nette comptable au 31.12.2001	Impact sur le résultat 2001
Du portefeuille de transaction au portefeuille de placement	0	0
Du portefeuille de transaction au portefeuille d'investissement	0	0
Du portefeuille de placement au portefeuille d'investissement	0	0



e. *Ventilation en titres cotés et autres titres, hors intérêts courus*

	Valeur comptable au 31.12.2001	Valeur de marché au 31.12.2001	Plus-value latente nette au 31.12.2001
Titres cotés	3 369	3 403	34
Autres titres	78		
TOTAL	3 447		

2.2. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT : AUTRES CRÉANCES
(POSTE III.B DE L'ACTIF)

a. *Intérêts courus repris sous ce poste : 184*

b. *Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus*

Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilé	Montant total
1824	100	1767	3992	7	7690

c. *Ventilation selon les contreparties hors intérêts courus*

Contreparties	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Créances sur les établissements de crédit liés non consolidés	850	1 000
Créances sur les établissements de crédit avec lien de participation	435	25
Créances sur d'autres établissements de crédit	8 741	6 665
TOTAL	10 026	7 690

d. *Qualité des encours à la fin de l'exercice*

Valorisation du risque	Montant au 31.12.2000	À caractère incertain		À caractère irrecouvrable	Montant au 31.12.2001
		individuelle	non individualisée	individuelle	
Encours brut	2	2	0	0	2
Réductions de valeur	(1)	(1)	0	0	(1)
Encours net	1	1	0	0	1

e. *Ventilation selon le caractère subordonné hors intérêts courus*

Caractère subordonné	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Créances subordonnées	15	5
Créances non subordonnées	10 011	7 685
TOTAL	10 026	7 690



f. Variations de l'exercice des créances subordonnées hors intérêts courus

	Entreprises mises en équivalence	Autres entreprises	Total
Valeur d'acquisition au 31.12.2000	0	15	15
Variations de l'exercice			
Acquisitions	0	0	0
Cessions et titres échus	0		
Transferts	0	0	0
Variations de périmètre (entrées)	0	0	0
Variations de périmètre (sorties)	0	(10)	(10)
Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	0	0
Autres variations	0	0	0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.2001 (A)	0	5	5
Réductions de valeur au 31.12.2000	0	0	0
Variations de l'exercice			
Actées	0	0	0
Reprises	0	0	0
Annulées	0	0	0
Transférées	0	0	0
Variations de périmètre (entrées)	0	0	0
Variations de périmètre (sorties)	0	0	0
Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	0	0
Autres variations	0	0	0
Réductions de valeur au 31.12.2001 (B)	0	0	0
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31.12.2001 (A) – (B)	0	5	5

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre 31.12.2000 et 31.12.2001 appliquée aux soldes en devises au 31.12.2000 que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

2.3. CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE (POSTE IV DE L'ACTIF)

a. *Intérêts courus repris sous ce poste : 1 524*

b. *Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus*

Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilé	Montant total
4 237	6 517	27 867	43 974	281	82 876

c. *Ventilation selon le secteur économique de la contrepartie des créances hors intérêts courus*

Secteur économique	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Secteur public	69 940	72 364
Autres secteurs	9 734	10 512
TOTAL	79 674	82 876

d. *Qualité des encours à la fin de l'exercice*

Valorisation du risque	Montant au 31.12.2000	À caractère incertain		À caractère irrécouvrable individuelle	Montant au 31.12.2001
		individuelle	non individualisée		
Encours brut	386	461	0	0	461
Réductions de valeur	(112)	(167)	0	0	(167)
Encours net	274	294	0	0	294

Valorisation du risque par zone géographique	France	Allemagne	Italie	Autres	Montant au 31.12.2001
Encours brut	62	110	163	126	461
Réductions de valeur	(40)	(40)	(20)	(67)	(167)
Encours net	22	70	143	59	294

L'ensemble des créances douteuses sur la clientèle et des provisions portées au bilan consolidé concerne le secteur d'activité Financement de l'équipement collectif et services financiers au secteur public, premier des quatre métiers du groupe Dexia.

e. *Ventilation selon les contreparties hors intérêts courus*

Contreparties	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Créances sur les entreprises liées non consolidées	0	0
Créances sur d'autres entreprises avec lien de participation	63	0
Créances sur d'autres contreparties	79 611	82 876
TOTAL	79 674	82 876



f. Ventilation selon le caractère subordonné hors intérêts courus

Caractère subordonné	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Créances subordonnées sur la clientèle	0	0
Créances non subordonnées sur la clientèle	79 674	82 876
TOTAL	79 674	82 876

g. Variations de l'exercice des créances subordonnées, hors intérêts courus

	Entreprises mises en équivalence	Autres entreprises	Total
Valeur d'acquisition au 31.12.2000	0	0	0
Variations de l'exercice			
Acquisitions	0	0	0
Cessions et titres échus	0	0	0
Transferts	0	0	0
Variations de périmètre (entrées)	0	0	0
Variations de périmètre (sorties)	0	0	0
Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	0	0
Autres variations	0	0	0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.2001 (A)	0	0	0
Réductions de valeur au 31.12.2000	0	0	0
Variations de l'exercice			
Actées	0	0	0
Reprises	0	0	0
Annulées	0	0	0
Transférées	0	0	0
Variations de périmètre (entrées)	0	0	0
Variations de périmètre (sorties)	0	0	0
Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	0	0
Autres variations	0	0	0
Réductions de valeur au 31.12.2001 (B)	0	0	0
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31.12.2001 (A) – (B)	0	0	0

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre 31.12.2000 et 31.12.2001 appliquée aux soldes en devises au 31.12.2000 que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

h. Ventilation selon la durée initiale hors intérêts courus

	Montant net au 31.12.2000	Montant brut au 31.12.2001	Réductions de valeur 31.12.2001	Montant net au 31.12.2001
Créances à moins d'un an	9 933	4 560	96	4 464
Créances à plus d'un an	69 741	78 483	71	78 412
TOTAL	79 674	83 043	167	82 876

**2.4. OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE
(POSTE V DE L'ACTIF)**

a. *Intérêts courus repris sous ce poste : 686*

b. *Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus*

Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilé	Montant total
687	1 807	11 321	21 836	7 701	43 352

c. *Ventilation selon le secteur économique de l'émetteur, hors intérêts courus*

Secteur économique de l'émetteur	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Émetteurs publics	12 276	16 110
Autres émetteurs	23 107	27 242
TOTAL	35 383	43 352

d. *Ventilation en titres cotés et autres titres hors intérêts courus*

	Valeur comptable au 31.12.2001	Valeur de marché au 31.12.2001	Plus-value latente nette au 31.12.2001
Titres cotés	36 075	36 396	321
Autres titres	7 277		
TOTAL	43 352		

Pour les titres d'investissement cotés, la valeur de marché correspond à la valeur nette comptable.



e. **Ventilation selon le type de portefeuille
hors intérêts courus et variations de l'exercice**

	Activité bancaire et autre			Activité assurance	Total
	Portefeuille de négociation	Portefeuille de placement	Portefeuille d'investissement		
Valeur d'acquisition au 31.12.2000	3 705	13 008	16 575	2 137	35 425
Variations de l'exercice					
Acquisitions	24 304	13 198	3 426	7 350	48 278
Cessions et titres échus	(23 710)	(8 586)	(1 860)	(6 559)	(40 715)
Transferts	(219)	219	0	0	0
Variations de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0
Variations de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0
Écarts de conversion ⁽¹⁾	104	128	122	65	419
Autres variations	0	0	0	0	0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.2001 (A)	4 184	17 967	18 263	2 993	43 407
Réductions de valeur au 31.12.2000	0	30	11	0	41
Variations de l'exercice					
Actées	0	27	10	0	37
Reprises	0	(25)	(3)	0	(28)
Annulées	0	0	0	0	0
Transférées	0	0	0	0	0
Variations de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0
Variations de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0
Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	1	1	0	2
Autres variations	0	3	0	0	3
Réductions de valeur au 31.12.2001 (B)	0	36	19	0	55
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31.12.2001 (A) – (B)	4 184	17 931	18 244	2 993	43 352

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre 31.12.2000 et 31.12.2001 appliquée aux soldes en devises au 31.12.2000 que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

Des titres d'investissement pour un montant de EUR 1 169 millions ont été cédés avant leur échéance.



f. Transferts entre portefeuilles

	Valeur nette comptable au 31.12.2001	Impact sur le résultat 2001
Du portefeuille de transaction au portefeuille de placement	219	0
Du portefeuille de transaction au portefeuille d'investissement	0	0
Du portefeuille de placement au portefeuille d'investissement	0	0

g. Ventilation selon les contreparties hors intérêts courus

Contreparties	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Obligations et autres titres à revenu fixe émis par des entreprises liées non consolidées	0	15
Obligations et autres titres à revenu fixe émis par d'autres entreprises avec lien de participation	515	115
Obligations et autres titres à revenu fixe émis par d'autres contreparties	34 868	43 222
TOTAL	35 383	43 352

h. Ventilation selon le caractère subordonné hors intérêts courus

Caractère subordonné	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Obligations et autres titres à revenu fixe subordonnés émis par des établissements de crédit	124	150
Obligations et autres titres à revenu fixe subordonnés émis par d'autres entreprises	64	65
Obligations et autres titres à revenu fixe non subordonnés	35 195	43 137
TOTAL	35 383	43 352
Obligations et autres titres à revenu fixe subordonnés représentés par des titres cotés	50	85

i. Pour le portefeuille de transaction hors intérêts courus

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Différence positive entre la valeur supérieure de marché et la valeur d'acquisition pour les obligations et titres évalués à la valeur de marché	10	49



j. Pour les portefeuilles de placement et d'investissement hors intérêts courus

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Différence positive de l'ensemble des titres dont la valeur de remboursement est supérieure à leur valeur comptable	127	17
Différence négative de l'ensemble des titres dont la valeur de remboursement est inférieure à leur valeur comptable	38	74

k. Variations de l'exercice des créances subordonnées hors intérêts courus

	Entreprises mises en équivalence	Autres entreprises	Total
Valeur d'acquisition au 31.12.2000	0	190	190
Variations de l'exercice			
Acquisitions	0	34	34
Cessions et titres échus	0	(13)	(13)
Transferts	0	0	0
Variations de périmètre (entrées)	0	0	0
Variations de périmètre (sorties)	0	0	0
Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	6	6
Autres variations	0	0	0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.2001	0	217	217
Réductions de valeur au 31.12.2000	0	(2)	(2)
Variations de l'exercice			
Actées	0	1	1
Reprises	0	(1)	(1)
Annulées	0	0	0
Transférées	0	0	0
Variations de périmètre (entrées)	0	0	0
Variations de périmètre (sorties)	0	0	0
Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	0	0
Autres variations	0	0	0
Réductions de valeur au 31.12.2001	0	(2)	(2)
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31.12.2001	0	215	215

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre 31.12.2000 et 31.12.2001 appliquée aux soldes en devises au 31.12.2000 que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

2.5. ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE (POSTE VI DE L'ACTIF)

a. Ventilation selon le type de portefeuille et variations de l'exercice

	Activité bancaire et autre		Activité assurance	Total
	Portefeuille de négociation	Portefeuille de placement		
Valeur d'acquisition au 31.12.2000	27	451	11	489
Variations de l'exercice				
Acquisitions	0	154	0	154
Cessions et titres échus	(26)	(58)	0	(84)
Transferts	0	96	0	96
Variations de périmètre (entrées)	0	0	0	0
Variations de périmètre (sorties)	0	0	0	0
Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	1	0	1
Autres variations	0	(57)	0	(57)
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.2001 (A)	1	587	11	599
Réductions de valeur au 31.12.2000	0	0	0	0
Variations de l'exercice				
Actées	0	6	0	6
Reprises	0	0	0	0
Annulées	0	0	0	0
Transférées	0	0	0	0
Variations de périmètre (entrées)	0	0	0	0
Variations de périmètre (sorties)	0	0	0	0
Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	0	0	0
Autres variations	0	0	0	0
Réductions de valeur au 31.12.2001 (B)	0	6	0	6
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31.12.2001 (A) – (B)	1	581	11	593

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre 31.12.2000 et 31.12.2001 appliquée aux soldes en devises au 31.12.2000 que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

Les transferts représentent essentiellement les reclassements des TAP suite à la mise en œuvre de la nouvelle classification comptable.



b. Transferts entre portefeuilles

	Valeur nette comptable au 31.12.2001	Impact sur le résultat 2001
Du portefeuille de transaction au portefeuille de placement	0	0

c. Ventilation selon le type de titres

	31.12.2000		31.12.2001	
	Cotés	Non cotés	Cotés	Non cotés
ACTIONS				
Françaises	57	0	39	1
Belges	0	0	50	0
Étrangères	66	249	49	308
OPCVM				
Français	22	68	42	40
Belges	0	0	0	0
Étrangers	0	27	64	0
TOTAL	145	344	244	349

d. Ventilation en titres cotés et autres titres

	Valeur comptable au 31.12.2001	Valeur de marché au 31.12.2001	Plus-value latente nette au 31.12.2001
Titres cotés	243	267	24
Titres non cotés	350		
TOTAL	593		

e. Pour le portefeuille de transaction

	Montant au 31.12.2001
Différence positive entre la valeur supérieure du marché et la valeur d'acquisition pour les titres évalués à la valeur de marché	0

2.6. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (POSTE VII DE L'ACTIF)

- a. *Intérêts courus repris sous ce poste : 0*
- b. *Ventilation selon le secteur économique de la contrepartie et variations de l'exercice*

	Entreprises mises en équivalence		Autres entreprises			Total
	Établ. crédit	Autres	Activité bancaire et autre		Activité assurance	
			Établ. crédit	Autres		
Valeur d'acquisition au 31.12.2000	445	24	99	191	13	772
Variations de l'exercice						
Acquisitions	14	17	11	8	6	56
Cessions et titres échus	0	0	(1)	(10)	0	(11)
Transferts	(73)	73	11	(106)	0	(95)
Variations de périmètre (entrées)	0	0	0	(7)	0	(7)
Variations de périmètre (sorties)	(127)	0	0	8	0	(119)
Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	0	0	0	0	0
Autres variations	35	16	0	0	0	51
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.2001 (A)	294	130	120	84	19	647
Réductions de valeur au 31.12.2000	0	0	(5)	0	0	(5)
Variations de l'exercice						
Actées	0	0	(2)	(5)	0	(7)
Reprises	0	0	0	1	0	1
Annulées	0	0	0	0	0	0
Transférées	0	0	5	(5)	0	0
Variations de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0	0
Variations de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0
Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	0	0	0	0	0
Autres variations	0	0	0	0	0	0
Réductions de valeur au 31.12.2001 (B)	0	0	(2)	(9)	0	(11)
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31.12.2001 (A) – (B)	294	130	118	75	19	636

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre 31.12.2000 et 31.12.2001 appliquée aux soldes en devises au 31.12.2000 que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

Les autres variations au niveau des entreprises mises en équivalence représentent essentiellement la quote-part de résultat acquise par le groupe dans les entités consolidées par mise en équivalence nettement des dividendes versés par celles-ci. Dans les autres participations, les transferts correspondent principalement au reclassement des TAP suite à la mise en œuvre de la nouvelle classification comptable.



c. Titres cotés et autres titres

	Titres cotés			Autres titres
	Valeur comptable	Valeur de marché	Plus-value latente	Valeur comptable
	au 31.12.2001	au 31.12.2001	au 31.12.2001	au 31.12.2001
Entreprises mises en équivalence	0	0	0	423
Autres participations	99	108	9	114
TOTAL	99	108	9	537

d. Principales lignes significatives

Titres cotés

Valeur comptable nette au 31.12.2001

Entreprises mises en équivalence	
Autres entreprises	
Société Générale	75
Sabadell	8
Vivendi	5

Autres titres

Valeur comptable nette au 31.12.2001

Entreprises mises en équivalence	
Crédit du Nord	111
Dexia BIL	92
Dexiam/Dexia Banque Privée	46
XL Financial	54
Kommunalkredit Austria	53
Autres entreprises	
Istituto per il Credito Sportivo	25

e. Principaux titres de participation

Sociétés	Pourcentage de participation	Quote-part des capitaux propres 31.12.2001	Valeur brute comptable ⁽¹⁾ au 31.12.2001	Réductions de valeurs 31.12.2001	Valeur nette comptable au 31.12.2001	Avances et créances sur participations
	Istituto per il Credito Sportivo	21,60	227	25	0	25

(1) Prix de revient des titres chez la société détentrice.



f. Principaux titres mis en équivalence

Sociétés	Quote-part de situation nette 31.12.2001	Dont résultat 31.12.2001
Crédit du Nord	111	15
Dexia BIL	92	16
Dexiam/Dexia Banque Privée	46	3
XL Financial	54	8
Kommunalkredit Austria	53	6

2.7. VENTILATION DES EMPLOIS SELON LA DURÉE RÉSIDUELLE DE REMBOURSEMENT HORS INTÉRÊTS COURUS

(Tableau récapitulatif)

	Montant au 31.12.2000	Effets publics admis. au refin. auprès de la BC	Créances sur les établissements de crédit	Créances sur la clientèle	Obligations et autres titres à revenu fixe	Montant au 31.12.2001
Jusqu'à 3 mois	6 581	26	1 824	4 237	687	6 774
De 3 mois à 1 an	9 707	99	100	6 517	1 807	8 523
De 1 an à 5 ans	41 570	793	1 767	27 867	11 321	41 748
Plus de 5 ans	52 006	2 171	3 992	43 974	21 836	71 973
Non ventilé	18 413	358	7	281	7 701	8 347
TOTAL	128 277	3 447	7 690	82 876	43 352	137 365

2.8. ÉCARTS DE CONSOLIDATION ET DE MISE EN ÉQUIVALENCE (POSTE VIII.B DE L'ACTIF ET POSTE XIV DU PASSIF)

a. Variations

	Écarts positifs (poste VIII.B de l'actif)		Écarts négatifs (Poste XIV du passif)	
	Écarts de consolidation	Écarts de mise en équivalence	Écarts de consolidation	Écarts de mise en équivalence
Valeur comptable nette 31.12.2000	1 590	400	0	0
Variations de l'exercice				
Dues à une augmentation du pourcentage de contrôle	0	0	0	0
Dues à une diminution du pourcentage de contrôle	0	0	0	0
Entrées dans le périmètre	10	14	0	0
Sorties du périmètre	(13)	(270)	0	0
Amortissements	(87)	(10)	0	0
Écarts de change	0	0	0	0
Autres variations	0	0	0	0
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31.12.2001	1 500	134	0	0



b. Détail des principaux écarts de consolidation nets

	Année d'acquisition	Écarts de consolidation	Écarts de mise en équivalence
Dexia BIL ⁽¹⁾	1997	0	17
Dexia Crediop	1996	123	0
Crédit du Nord	2000	0	80
Dexia Banque Privée	1999	0	5
Dexia Holding Inc	2000	1317	0
Dexia Hypothekenbank Berlin ⁽²⁾	1995	0	0
Dexiam France	1999	0	18
Prva Komunalna Banka	2000	5	0
Sofaxis	1999	46	0
Otzar Hashilton Hamekomi Ltd	2001	9	0
Kommunalkredit Austria AG	2001	0	14
TOTAL		1 500	134

Durée d'amortissement de 20 ans, sauf :

(1) Amortissement sur 10 ans.

(2) Amortissement sur l'année.

2.9. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET ACTIFS INCORPORELS (POSTE VIII.A. DE L'ACTIF)

	Frais d'établissement	Autres actifs incorporels	Total
Valeur comptable brute au 31.12.2000	0	94	94
Mouvements de l'exercice			
Augmentations	1	27	28
Diminutions	0	(1)	(1)
Écarts de conversion	0	0	0
Variation de périmètre (entrées)	0	0	0
Variation de périmètre (sorties)	0	0	0
Autres	0	0	0
VALEUR COMPTABLE BRUTE AU 31.12.2001 (A)	1	120	121
Amortissements et réductions de valeur au 31.12.2000	0	69	69
Mouvements de l'exercice			
Augmentations	0	17	17
Diminutions	0	0	0
Écarts de conversion	0	0	0
Variation de périmètre (entrées)	0	0	0
Variation de périmètre (sorties)	0	0	0
Autres	0	(1)	(1)
Amortissements et réductions de valeur au 31.12.2001 (B)	0	85	85
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31.12.2001 (A) – (B)	1	35	36

**2.10. ACTIFS CORPORELS
(POSTE IX DE L'ACTIF)**

	Terrains et constructions	Installations machines et outillage mobilier et matériel roulant	Location, financement et droits similaires	Autres actifs corporels	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
Valeur d'acquisition au 31.12.2000	109	86	9	23	0	227
Mouvements de l'exercice						
Acquisitions (et production immobilisée)	5	15	2	4	1	27
Cessions et désaffectations (-)	(5)	(5)	0	(2)	0	(12)
Transfert d'un poste à un autre (+/-)	0	(5)	0	5	0	0
Variation de périmètre (entrées)	0	1	0	0	0	1
Variation de périmètre (sorties)	(1)	0	0	0	0	(1)
Écarts de conversion	1	1	0	0	0	2
Autres variations	0	0	0	0	0	0
VALEUR D'ACQUISITION AU 31.12.2001 (A)	109	93	11	30	1	244
Amortissements et réductions de valeur au 31.12.2000	22	60	5	8	0	95
Mouvements de l'exercice						
Acquisitions (et production immobilisée)	4	10	1	2	0	17
Cessions et désaffectations (-)	0	(2)	0	(1)	0	(3)
Transfert d'un poste à un autre (+/-)	0	(4)	0	4	0	0
Variation de périmètre (entrées)	0	1	0	0	0	1
Variation de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0
Écarts de conversion	0	1	0	0	0	1
Autres variations	1	0	0	0	0	1
Amortissements et réductions de valeur au 31.12.2001 (B)	27	66	6	13	0	112
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31.12.2001 (A) - (B)	82	27	5	17	1	132
dont : - terrains et constructions			5			
- installations, machines et outillage			0			
- mobilier et matériel roulant			0			

2.11. DÉTAIL DES COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF (POSTE XIV DE L'ACTIF)

a. Ventilation par nature

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Primes et charges à reporter sur emprunts	333	773
Primes sur prêts	203	102
Primes et charges à reporter sur opérations de couverture	482	743
Produits acquis sur opérations de couverture	6 570	5 284
Produits acquis sur opérations de trading	45	209
Écarts de conversion actif	396	1 671
Autres charges à reporter	132	185
Autres produits acquis	39	191
Commissions activées sur titres	0	0
TOTAL	8 200	9 158

b. Ventilation des primes et charges à reporter sur opérations de couverture

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Sur valeurs mobilières	0	0
Sur devises	81	63
Sur d'autres instruments financiers		
Sur intérêts	399	665
Sur autres achats et ventes à terme	2	15
TOTAL	482	743

c. Ventilation des produits acquis sur opérations de couverture

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Sur valeurs mobilières	0	0
Sur devises	1 793	940
Sur d'autres instruments financiers		
Sur intérêts	4 770	4 344
Sur autres achats et ventes à terme	7	0
TOTAL	6 570	5 284

d. Ventilation des produits acquis sur opérations de trading

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Sur valeurs mobilières	0	0
Sur devises	3	1
Sur d'autres instruments financiers		
Sur intérêts	42	208
Sur autres achats et ventes à terme	0	0
TOTAL	45	209

2.12. AUTRES ACTIFS (POSTE XIII DE L'ACTIF)

a. *Détail du poste XIII.A. Autres actifs : activité bancaire et autre*

	Montant au 31.12.2001
Métaux précieux	0
Biens destinés à la revente	0
Actifs divers	1 294
dont Créances fiscales	50
Primes payées sur swaptions émises	5
Autres actifs	358
Dépôts de garantie versés	749
Primes payées sur options	0
Provisions pour coupons	5
Valeurs à recevoir à court terme	1
Impôts différés actifs	126
TOTAL	1 294

b. *Détail du poste XIII.B. Autres actifs : activité d'assurance*

	Montant au 31.12.2001
Part des réassureurs dans les provisions techniques	0
Créances nées d'opérations d'assurance directe	32
Primes restant à émettre	0
Frais d'acquisition reportés	273
Autres actifs d'assurance	83
TOTAL	388

2.13.A. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES (CONTRIBUTION DES FILIALES FRANÇAISES)

a. *Évolution des encours et réductions de valeur liées aux opérations immobilières*

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Encours global	148	92
Dont encours douteux	21	21
Ratio encours douteux / encours global	14,25 %	22,79 %
Réductions de valeur	23	23
Actif	16	18
Passif	7	6
Comptes courants au passif pour prise en compte des pertes SCI/SNC	2	3
TOTAL RÉDUCTIONS DE VALEUR ET COMPTES COURANTS PASSIF	25	26

**b. Mouvements des réductions de valeur**

	Montant au 31.12.2000	Dotations	Reprises	Montant au 31.12.2001
Réductions de valeur actif	16	2	0	18
Sur créances douteuses	16	2	0	18
Sur titres et avances	0	0	0	0
Réductions de valeur passif	7	2	3	6
TOTAL	23	4	3	24

c. Évolution des pertes sur SCI

	Montant au 31.12.2000	Variation de périmètre	Résultat sur opérations	Transferts ⁽¹⁾	Montant au 31.12.2001
Pertes sur SCI	2	0	2	(2)	2

(1) Il s'agit de l'affectation des pertes sur les avances d'associés lors du débouclage des opérations.

2.13.B. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES (CONTRIBUTION DES FILIALES ÉTRANGÈRES)**a. Évolution des encours et réductions de valeur liées aux opérations immobilières**

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Encours global	383	323
Dont encours douteux	147	110
Ratio encours douteux / encours global	38,43 %	34,03 %
Réductions de valeur	66	44
Actif	64	40
Passif	2	4
TOTAL RÉDUCTIONS DE VALEUR	66	44

b. Mouvements des réductions de valeur

	Montant au 31.12.2000	Variation de périmètre	Écart de conversion	Dotations	Reprises	Montant au 31.12.2001
Réductions de valeur actif	64	0	0	6	30	40
Sur créances douteuses	64	0	0	6	30	40
Sur titres et avances	0	0	0	0	0	0
Réductions de valeur passif	2	0	0	2	0	4
TOTAL	66	0	0	8	30	44

**2.14. ACTIONS PROPRES
(POSTE XII. DE L'ACTIF)**

	Montant en capital détenu	Nombre correspondant d'actions
Actions propres détenues par		
L'établissement lui-même	0	0
Ses filiales	0	0
TOTAL	0	0

3. Notes sur le passif du bilan consolidé

(en millions d'euros)

**3.1. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT : À TERME OU À PRÉAVIS
(POSTE I.B. DU PASSIF)**

a. Intérêts courus repris sous ce poste : 545

**b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement du poste I.B.
hors intérêts courus**

Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilé	Montant total
18 895	7 699	2 456	7 468	0	36 518

c. Ventilation selon les contreparties hors intérêts courus

Contreparties	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Dettes vis-à-vis des établissements de crédit liés non consolidés	11 041	6 527
Dettes vis-à-vis d'établissements de crédit avec lien de participation	3 915	2 400
Dettes vis-à-vis d'autres établissements de crédit	16 113	27 591
TOTAL	31 069	36 518

d. Ventilation géographique, hors intérêts courus

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Envers la France	1 734	632
Envers la Belgique	4 307	1 999
Envers autres pays UE	21 302	15 042
Envers pays hors UE	3 726	18 845
TOTAL	31 069	36 518

3.2. DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE (POSTE II DU PASSIF)

a. *Intérêts courus repris sous ce poste : 54*

b. *Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus, dettes à vue exclues*

Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilé	Montant total
978	262	182	2 063	15	3 500

c. *Ventilation selon les contreparties des dettes à vue et à terme hors intérêts courus*

Contreparties	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Dettes vis-à-vis des entreprises liées non consolidées	0	0
Dettes vis-à-vis d'entreprises avec lien de participation	0	0
Dettes vis-à-vis d'autres contreparties	1 663	4 242
TOTAL	1 663	4 242

d. *Ventilation selon le secteur économique de la contrepartie des dettes à vue et à terme hors intérêts courus*

Secteur économique	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Secteur public	306	1 050
Autres secteurs	1 357	3 192
TOTAL	1 663	4 242

e. *Ventilation géographique des dettes à vue et à terme hors intérêts courus*

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Envers la France	230	404
Envers la Belgique	0	24
Envers autres pays UE	1 080	3 108
Envers pays hors UE	353	706
TOTAL	1 663	4 242

3.3. DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE (POSTE III DU PASSIF)

a. *Intérêts courus repris sous ce poste : 2 519*

b. *Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus*

Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilé	Montant total
7 012	11 237	43 734	26 187	0	88 170

c. *Ventilation selon le type de titre et variations de l'exercice hors intérêts courus*

	Bons de caisse	Emprunts obligataires	Certificats de dépôts créances négociables et assimilées	Total
Valeur au 31.12.2000	0	61 854	29 287	91 141
Variations de l'exercice				
Émissions	0	20 297	11 478	31 775
Échéances et rachats	0	(19 486)	(17 055)	(36 541)
Transferts	0	1 917	(1 917)	0
Variations de périmètre (entrées)	0	0	0	0
Variations de périmètre (sorties)	0	0	0	0
Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	1 610	185	1 795
Autres variations	0	0	0	0
VALEUR AU 31.12.2001	0	66 192	21 978	88 170

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre 31.12.2000 et 31.12.2001 appliquée aux soldes en devises au 31.12.2000 que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

d. *Ventilation selon les contreparties hors intérêts courus*

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Dettes représentées par un titre vis-à-vis des entreprises liées non consolidées	1 845	3 231
Dettes représentées par un titre vis-à-vis d'entreprises avec un lien de participation	0	30
Dettes représentées par un titre vis-à-vis d'autres entreprises	89 296	84 909
TOTAL	91 141	88 170

3.4. DÉTAIL DES COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF (POSTE V DU PASSIF)

a. Ventilation par nature

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Primes et produits à reporter sur emprunts	58	58
Produits à reporter sur prêts	713	619
Produits à reporter sur opérations de couverture	697	823
Charges à imputer sur opérations de couverture	5 097	4 297
Charges à imputer sur opérations de trading	40	164
Écart de conversion passif	0	0
Loyers à reporter	0	0
Autres produits à reporter	11	375
Autres charges à imputer	122	331
Autres	105	0
TOTAL	6 843	6 667

b. Ventilation des produits à reporter sur opérations de couverture

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Sur valeurs mobilières	0	0
Sur devises	166	112
Sur d'autres instruments financiers		
Sur intérêts	530	699
Sur autres achats et ventes à terme	1	12
TOTAL	697	823

c. Ventilation des charges à imputer sur opérations de couverture

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Sur valeurs mobilières	0	0
Sur devises	961	471
Sur d'autres instruments financiers		
Sur intérêts	4 127	3 826
Sur autres achats et ventes à terme	9	0
TOTAL	5 097	4 297



d. *Ventilation des charges à imputer sur opérations de trading*

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Sur valeurs mobilières	0	0
Sur devises	2	2
Sur d'autres instruments financiers		
Sur intérêts	38	162
Sur autres achats et ventes à terme	0	0
TOTAL	40	164

3.5. **PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES
(POSTE VI.A. DU PASSIF)**

Provisions pour	Pensions et assimilés	Charges fiscales	Crédits d'enga- gement ⁽¹⁾	Positions en devises, valeurs mobilières et en autres instruments financiers	Autres risques et charges	Provisions pour rehaussement de crédit assurance	Total
Montant au 31.12.2000	10	0	153	11	43	99	316
Variations de l'exercice							
Dotations	4	17	82	16	16	24	159
Utilisations et reprises	(3)	(11)	(67)	(6)	(5)	(31)	(123)
Transferts	0	11	24	0	(35)	0	0
Variations de périmètre (entrées)	1	0	9	0	0	0	10
Variations de périmètre (sorties)	0	0	(1)	0	0	0	(1)
Écarts de conversion ⁽²⁾	0	0	1	0	1	5	7
Autres variations	0	0	1	0	6	0	7
MONTANT AU 31.12.2001	12	17	202	21	26	97	375

(1) Dont provisions pour risques pays au 31.12.2001 : EUR 35,3 millions.

(2) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre 31.12.2000 et 31.12.2001 appliquée aux soldes en devises au 31.12.2000 que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

3.6. IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES (POSTE VI.B. DU PASSIF)

	Impôts différés étalements	Latences passives	Total
Montant au 31.12.2000	0	394	394
Variations de l'exercice			
Dotations	0	107	107
Utilisations et reprises	0	(65)	(65)
Transferts	0	76	76
Variations de périmètre (entrées)	0	0	0
Variations de périmètre (sorties)	0	0	0
Écarts de conversion ⁽¹⁾	0	4	4
Autres variations	0	6	6
MONTANT AU 31.12.2001	0	522	522

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre 31.12.2000 et 31.12.2001 appliquée aux soldes en devises au 31.12.2000 que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

3.7. FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX (FRBG) (POSTE VII DU PASSIF)

Montant au 31.12.2000	478
Variations de l'exercice	
Dotations	0
Utilisations et reprises	0
Transferts	0
Variations de périmètre (entrées)	0
Variations de périmètre (sorties)	0
Écarts de conversion ⁽¹⁾	0
Autres variations	0
MONTANT AU 31.12.2001	478

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre 31.12.2000 et 31.12.2001 appliquée aux soldes en devises au 31.12.2000 que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.



3.8. DÉTAIL DES PASSIFS SUBORDONNÉS (POSTE VIII DU PASSIF)

a. *Intérêts courus repris sous ce poste : 32*

b. *Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus*

Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilé	Montant total
0	372	382	1 307	0	2 061

c. *Variations de l'exercice hors intérêts courus*

Montant au 31.12.2000	1 627
Variations de l'exercice	
Émissions	838
Échéances et rachats	(425)
Transferts	0
Variations de périmètre (entrées)	0
Variations de périmètre (sorties)	0
Écarts de conversion ⁽¹⁾	21
Autres variations	0
MONTANT AU 31.12.2001	2 061

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre 31.12.2000 et 31.12.2001 appliquée aux soldes en devises au 31.12.2000 que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

d. *Charges annuelles afférentes aux passifs subordonnés*

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Intérêts, commissions	(96)	(94)

e. *Ventilation selon les contreparties hors intérêts courus*

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Dettes subordonnées vis-à-vis des entreprises liées non consolidées	61	61
Dettes subordonnées vis-à-vis d'entreprises avec un lien de participation	0	0
Dettes subordonnées vis-à-vis d'autres entreprises	1 565	2 000
TOTAL	1 626	2 061



f. Pour le poste dans son ensemble hors intérêts courus

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Passifs subordonnés de l'établissement consolidant	1 345	1 779
Passifs subordonnés d'autres entreprises comprises dans la consolidation	282	282
TOTAL	1 627	2 061

g. Indications relatives à chaque emprunt

N° réf.	Devise	Montant (en millions)	Échéance ou modalité de durée	a) Circonstances de remboursement anticipé b) Conditions de subordination c) Conditions de convertibilité	Conditions de rémunération (en %)
1460	EUR (FRF)	76,2	30.06.2004	a) Rachat à la valeur convenue avec le vendeur avec accord de la commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	TME – 0,30
1480	EUR (FRF)	45,7	26.09.2005	a) Rachat à la valeur convenue avec le vendeur avec accord de la commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	7,90
1347	CAD	125	25.09.2002	a) Rachat en bourse, OPE, OPA b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	TCAD 6 M – 0,20
1344	USD	250	19.08.2002	a) Rachat en bourse, OPE, OPA b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	LUSD 6 M – 0,125
1391	USD	100	08.04.2005	a) Rachat en bourse, OPE, OPA b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	LUSD 6 M – 0,1075
1937	EUR	100	01.12.2014	a) Remboursement anticipé impossible sauf changement de régime fiscal de l'émetteur b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	93,25 % *CMS 10 ⁽¹⁾
79001	EUR (DEM)	2,6	14.03.2003	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,25
79002	EUR (DEM)	2,6	04.04.2003	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,25
79003	EUR (DEM)	2,6	04.04.2003	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,25



79004	EUR (DEM)	2,6	25.06.2003	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,50
79006	EUR (DEM)	1,0	12.04.2005	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,85
79007	EUR (DEM)	5,1	11.04.2005	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	8,00
79008	EUR (DEM)	1,0	04.05.2005	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,832
79009	EUR (DEM)	12,8	19.05.2006	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,03
79010	EUR (DEM)	2,6	19.05.2006	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,03
79011A	EUR (DEM)	2,6	28.08.2006	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,02
79011B	EUR (DEM)	2,6	28.08.2006	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,02
79012	EUR (DEM)	2,6	01.09.2006	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,00
79013	EUR (DEM)	5,1	04.09.2006	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,00
79014	EUR (DEM)	2,6	02.10.2006	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,80
79015	EUR (DEM)	1,0	26.09.2006	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,80
79016	EUR (DEM)	5,1	26.09.2006	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,70
79017	EUR (DEM)	5,1	26.09.2006	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,70
79018	EUR (DEM)	1,0	26.09.2006	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,70
79019	EUR (DEM)	5,1	02.10.2006	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,65
79020	EUR (DEM)	2,6	24.10.2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,24
79021	EUR (DEM)	2,6	12.11.2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,27



79022	EUR (DEM)	0,5	12.11.2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,27
79023A	EUR (DEM)	2,6	14.11.2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,26
79023B	EUR (DEM)	2,6	14.11.2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,26
79024	EUR (DEM)	5,1	10.12.2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,28
79025	EUR	3	20.12.2012	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,45
79027	EUR	5	09.12.2009	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,15
79028	EUR	2,5	11.10.2010	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,55
999001	EUR (DEM)	5,1	1 jour ouvré après l'assemblée générale de 2004	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,50
999002	EUR (DEM)	0,5	20.06.2005	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,73
999003A	EUR (DEM)	0,5	1 jour ouvré après l'assemblée générale de 2006	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,75
999003B	EUR (DEM)	2,0	1 jour ouvré après l'assemblée générale de 2006	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,75
999004	EUR (DEM)	1,0	15.12.2005	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,35
999005	EUR (DEM)	1,0	31.12.2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,95
999006	EUR (DEM)	1,0	31.12.2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,89
999007	EUR (DEM)	5,1	31.12.2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,89
999008	EUR (DEM)	2,6	31.12.2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,86
999009	EUR (DEM)	2,6	31.12.2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,86
999011A	EUR (DEM)	1,0	31.12.2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,83



999011B	EUR (DEM)	2,6	31.12.2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,83
999011C	EUR (DEM)	3,1	31.12.2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,83
999011D	EUR (DEM)	1,5	31.12.2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,83
999012	EUR (DEM)	2,6	31.12.2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,80
999013	EUR (DEM)	2,6	31.12.2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,65
999014A	EUR (DEM)	2,6	31.12.2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,65
999014B	EUR (DEM)	7,7	31.12.2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,65
999015	EUR (DEM)	0,5	31.12.2007	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,54
999016	EUR (DEM)	10,2	31.12.2008	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,63
999017	EUR (DEM)	4,6	31.12.2008	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,63
999018	EUR (DEM)	1,8	01.06.2012	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,97
805930	EUR (DEM)	10,2	31.12.2005	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,00
805931	EUR (DEM)	5,1	31.12.2005	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,00
805932	EUR (DEM)	5,1	31.12.2005	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	8,00
805933	EUR	27	31.12.2008	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	4,061
805934	EUR	15	30.06.2012	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,40
216842	EUR	18	04.01.2010	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	5,50
216853	EUR	10	17.08.2011	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	7,00



IT000	EUR	25,8	01.02.2002	a) Remboursement au pair possible, au gré de l'émetteur chaque année à partir du 1 ^{er} août 1999 sous réserve de l'accord préalable de la Banque d'Italie donné par écrit Avis de remboursement anticipé à publier au <i>Journal officiel</i> (G.U.) 30 jours à l'avance	EURIBOR 6M + 20 points de base par an
1202990	(ITL)	25,8	01.02.2003	b) En cas de liquidation de Dexia Crediop remboursement subordonné au règlement intégral de toutes les autres dettes de la société c) Néant	
83484	USD	150	19.12.2011	a) Remboursement possible après 5 ans avec accord préalable de la Commission bancaire. b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	LUSD 3 M + 0,35
43296	EUR	48,58	10.06.2009	a) Remboursement anticipé possible après 5 ans et accord de la Commission bancaire (hors liquidation) b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	EURIBOR 3 M + 0,35
43295	EUR	13	10.06.2009	a) Remboursement anticipé possible après 5 ans et accord de la Commission bancaire (hors liquidation) b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	EURIBOR 3 M + 0,35
45163	EUR	200	29.09.2010	a) Remboursement anticipé possible avec accord préalable de la Commission bancaire, pas avant 5 ans sauf remplacement par des fonds propres d'égale ou de meilleure qualité. b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3 M + 0,50
69478	EUR	640	27.06.2011	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts, avec accord préalable de la Commission bancaire. b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3 M + 0,50

TME = Taux moyen mensuel des emprunts d'État à 7 ans et plus.

TCAD = Moyenne des taux des « bankers acceptances » à Toronto (Toronto Canadian Dollar).

LUSD 6 M = Libor USD 6 mois.

(1) Taux de référence constant Maturity Swap pour les swaps en euros taux fixe à 10 ans contre EURIBOR 6 M en euros (CMS 10), multiplié par 93,25 %. Le taux d'intérêt ne pourra pas être inférieur à 5,30 %.

3.9. VENTILATION DES RESSOURCES SELON LA DURÉE RÉSIDUELLE DE REMBOURSEMENT HORS INTÉRÊTS COURUS (TABLEAU RÉCAPITULATIF)

	Montant au 31.12.2000	Dettes envers établissements de crédit	Dettes envers la clientèle	Dettes représentées par un titre	Passifs subordonnés	Montant au 31.12.2001
Jusqu'à 3 mois	29 173	18 895	978	7 012	0	26 885
De 3 mois à 1 an	16 892	7 699	262	11 237	372	19 570
De 1 an à 5 ans	47 201	2 456	182	43 734	382	46 754
Plus de 5 ans	31 446	7 468	2 063	26 187	1 307	37 025
Non ventilé	360	0	15	0	0	15
TOTAL	125 072	36 518	3 500	88 170	2 061	130 249

3.10. DÉTAIL DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Part du groupe	Part hors groupe	Total
Situation au 31.12.2000			
Capital	1 327	0	1 327
Primes d'émission et d'apport	1 087	0	1 087
Réserves et résultat reporté	849	734	1 583
Écarts de conversion	21	6	27
Écarts de consolidation	0	0	0
Résultat	522	56	578
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2000	3 806	796	4 602
Variations de la période			
Variations du capital	0	0	0
Variations des primes d'émission et d'apport	0	0	0
Dividendes versés (-) reçus (+)	(412)	(27)	(439)
Écarts de conversion	8	21	29
Écarts de consolidation	0	0	0
Résultat de la période	559	85	644
Autres variations	(13)	52	39
Situation au 31.12.2001			
Capital	1 327	0	1 327
Primes d'émission et d'apport	1 087	0	1 087
Réserves et résultat reporté	945	815	1 760
Écarts de conversion ⁽¹⁾	29	27	56
Écarts de consolidation	0	0	0
Résultat	559	85	644
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2001 (A)	3 947	927	4 874
Fonds pour risques bancaires généraux au 31.12.2000	478	0	478
Variations du FRBG	0	0	0
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX AU 31.12.2001 (B)	478	0	478
FONDS PROPRES STABLES			
AU 31.12.2001 (A) + (B)	4 425	927	5 352

(1) Dont écart de conversion sur les sociétés de la zone euro : EUR 6 millions.

Le capital social de Dexia Crédit Local, d'un montant de EUR 1 327 004 846, est composé de 87 045 757 actions.

3.11. VENTILATION BILANTAIRE MONÉTAIRE

Classement par devises en comptabilité	En euros	En autres devises UE	En autres devises hors UE	Total
Total de l'actif	105 634	10 712	39 169	155 515
Total du passif	105 292	7 177	43 046	155 515

3.12. AUTRES PASSIFS (POSTE IV DU PASSIF)

a. *Détail du poste IV.A. Autres passifs : activité bancaire et autre*

	Montant au 31.12.2001
Dettes fiscales, salariales et sociales échues	5
Impôts	86
À payer	83
Dettes fiscales estimées	3
Autres dettes	2 155
Dépôts de garanties reçus	112
Fonds de pension en faveur du personnel	
Dettes fiscales, salariales et sociales	221
Fournisseurs	105
Primes reçues sur swaptions émises	3
Primes d'option vendues	0
Autres passifs	1 714
TOTAL	2 246

b. *Détail du poste IV.B. Autres passifs : activité assurance*

	Montant au 31.12.2001
Dettes pour dépôts reçus des cessionnaires	0
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	759
Dettes nées d'opérations de réassurance	40
Primes reportées rehaussement de crédit	0
Autres passifs d'assurance	4
TOTAL	803

4. Notes sur le hors-bilan consolidé

(en millions d'euros)

4.1. PASSIFS ÉVENTUELS (POSTE I DU HORS-BILAN)

Ce poste correspond aux engagements de garantie donnés.

a. Ventilation par catégorie de bénéficiaire

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Engagements en faveur d'établissements de crédit	33	36
Engagements en faveur de la clientèle	2 966	13 493
TOTAL	2 999	13 529

b. Ventilation par contrepartie

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Garanties données à des entreprises liées non consolidées	0	0
Garanties données à des entreprises avec lien de participation	10	0
Garanties données à d'autres contreparties	2 989	13 529
TOTAL	2 999	13 529

c. Ventilation par nature d'opérations

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Cautions	2 999	13 231
Avals et autres garanties	0	288
Actifs grevés de sûretés réelles pour compte de tiers	0	0
Acceptations non négociées	0	10
TOTAL	2 999	13 529

4.2. ENGAGEMENTS POUVANT DONNER LIEU À UN RISQUE DE CRÉDIT (POSTE II DU HORS-BILAN)

Ce poste comprend les engagements de financement donnés, les engagements donnés sur titres et les devises prêtées. Les engagements de financement sur prêts et lignes de crédit comprennent les contrats émis mais non versés au 31 décembre 2001.

a. Ventilation par catégorie de bénéficiaire

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Engagements en faveur d'établissements de crédit	828	5 649
Engagements en faveur de la clientèle	17 029	8 706
TOTAL	17 857	14 355

b. Ventilation par contrepartie

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit vis-à-vis des entreprises liées non consolidées	0	0
Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit vis-à-vis des entreprises avec un lien de participation	36	0
Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit vis-à-vis d'autres contreparties	17 821	14 355
TOTAL	17 857	14 355

4.3. VALEURS ET CRÉANCES CONFIÉES AU GROUPE (POSTE III DU HORS-BILAN)

Néant.

4.4. RELEVÉ DES OPÉRATIONS DE HORS-BILAN À TERME SUR VALEURS MOBILIÈRES, DEISES ET AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

Les engagements sur instruments financiers à terme de taux d'intérêts sont enregistrés conformément aux dispositions des règlements n° 88-02 et n° 90-15 du Comité de la réglementation bancaire :

- pour les opérations fermes, les montants sont portés pour la valeur nominale des contrats ;
- pour les opérations conditionnelles, les montants sont portés pour la valeur nominale de l'instrument sous-jacent.

a. Ventilation selon le type de marché et le type de produits

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001	Couverture		Trading	
			Micro- couverture	Macro- couverture	Position ouverte isolée	Gestion de portefeuille spécialisée
Sur devises (a)						
Opérations de change à terme	8 923	13 040	657	12 126	257	0
Swaps de devises et d'intérêts	41 890	42 918	30 288	12 630	0	0
Futures sur devises	0	0	0	0	0	0
Options sur devises	0	0	0	0	0	0
Contrats de taux de change à terme	0	309	309	0	0	0
Sur autres instruments financiers						
Sur intérêts (b)						
swaps de taux d'intérêt	329 808	391 855	81 134	264 476	24 936	21 309
opérations interest futures	2 902	618	47	0	68	503
contrats à terme						
de taux d'intérêt	3 796	10 135	1 477	7 750	0	908
options sur taux d'intérêt	6 990	16 829	683	1 232	340	14 574
Autres achats et ventes à terme (c)						
autres contrats d'options	357	2 500	948	0	1 552	0
autres opérations de futures	0	0	0	0	0	0
autres achats et ventes à terme	0	1 748	0	0	1 748	0
TOTAL	394 666	479 952	115 543	298 214	28 901	37 294

(a) Montant à livrer à l'exception des devises vendues au comptant non encore livrées.

(b) Montant nominal/notionnel de référence.

(c) Prix d'achat/de vente convenu entre les parties.

b. Ventilation selon le type de marché

Type d'opérations	Marché de gré à gré	Marché organisé	Total
Sur devises	56 267	0	56 267
Sur autres instruments financiers			
sur intérêts	419 022	415	419 437
sur autres achats et ventes à terme	4 248	0	4 248
			479 952



c. Ventilation : opérations fermes et conditionnelles

Type d'opérations	Opérations fermes	Opérations conditionnelles	Total
Sur devises	52 255	4 011	56 266
Sur autres instruments financiers			
sur intérêts	369 126	50 312	419 438
sur autres achats et ventes à terme	1 462	2 786	4 248
			479 952

d. Ventilation selon la durée résiduelle

Type d'opérations	Jusqu'à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Sur devises	22 223	19 831	14 212	56 266
Sur autres instruments financiers				
sur intérêts	201 553	140 674	77 211	419 438
sur autres achats et ventes à terme	768	1 399	2 081	4 248
				479 952

e. Opérations de position ouverte isolée

Montant de la plus-value latente des opérations de position ouverte isolée : 14.

f. Évaluation au mark-to-market des instruments financiers à terme de taux classés en macrocouverture, en distinguant le mark-to-market positif et le mark-to-market négatif

Catégorie d'opérations à terme (instruments de taux : swaps, caps, floors, FRA...)	Montant au 31.12.2001 ⁽¹⁾	Différence entre valeur de marché et valeur comptable ⁽²⁾
Dans le cadre de la gestion de trésorerie (durée ≤ à 1 an)	0	0
Dans le cadre de la gestion ALM (autres)	(542)	(276)

(1) Nominal/montant notionnel.

(2) + : différence positive entre la valeur de marché et le résultat enregistré ;

– : différence négative entre la valeur de marché et le résultat enregistré

4.5. GARANTIES RÉELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ SUR SES ACTIFS PROPRES

	Hypothèques ⁽¹⁾	Gages sur fonds de commerce ⁽²⁾	Gages sur d'autres actifs ⁽³⁾	Sûretés constituées sur des actifs futurs ⁽⁴⁾
Pour sûreté de dettes et engagements de la société				
Postes du passif				
Opérations de mobilisation	194	0	19 944	0
Autres	0	0	339	0

(1). Montant de l'inscription ou valeur comptable des immeubles si celle-ci est inférieure.

(2). Montant de l'inscription.

(3). Valeur comptable des actifs gagés.

(4). Montant des actifs en cause.

4.6. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS-BILAN NON REPRIS DANS LES COMPTES

Dexia Crédit Local s'est engagé à racheter les actions détenues par les administrateurs de FSA. L'engagement porte, au 31 décembre 2001, sur un montant global de EUR 88 millions.

4.7. PRÉSENTATION DES ÉQUIVALENTS RISQUE CRÉDIT

Le risque de contrepartie attaché aux instruments financiers à terme est estimé selon la méthodologie retenue pour le calcul du ratio international de solvabilité.

Selon ces dispositions prudentielles internationales, l'équivalent risque de crédit est calculé sur les instruments dérivés, qui ne sont pas négociables sur un marché organisé, et se compose de deux éléments :

- le coût de remplacement positif, qui correspond à la valeur de marché, obtenue par l'actualisation des flux futurs des opérations concernées. En pratique, il s'agit de calculer le gain actualisé, en se référant aux conditions de marché à la date de référence, d'une opération symétrique ayant pour effet d'annuler les flux de l'opération évaluée. Les coûts de remplacement négatifs ne sont pas pris en considération ;
- un élément additionnel, désigné sous le terme de *add-on*, qui traduit le risque potentiel de crédit et se calcule sur les montants notionnels des instruments dérivés quel que soit le sens, positif ou négatif, de leur valeur de marché.

Les coefficients de cet élément additionnel, définis dans le cadre du ratio international de solvabilité, varient en fonction de la nature des contrats et de leur durée résiduelle.

La somme de ces deux éléments détermine l'équivalent risque de crédit.

Par ailleurs, dans le cadre du calcul du risque de contrepartie sur les instruments financiers à terme, Dexia Crédit Local tient compte de l'effet de réduction du risque de crédit des contrats de compensation.

La compensation résulte d'un accord avec la contrepartie dont l'objet est d'atténuer le risque de crédit lié aux opérations sur les produits dérivés avec cette contrepartie. Le principal mode de compensation appliqué par Dexia Crédit Local est la compensation par liquidation, qui permet en cas de défaillance de la contrepartie, de mettre fin à toutes les opérations à leur valeur de marché actuelle, puis de faire la somme de toutes ces valeurs, positives et négatives, pour obtenir un seul montant net à payer ou à recevoir de celle-ci.

Cette clause (*close out netting*) est insérée dans les contrats cadres régissant les relations contractuelles avec les contreparties aux contrats de produits dérivés. Par voie de conséquence, le risque crédit sur une contrepartie avec laquelle cette



clause est convenue est calculé sur le coût de remplacement net au prix du marché de l'ensemble des opérations conclues avec cette contrepartie. Ce risque de crédit est défini alors comme étant la somme algébrique positive des valeurs de marché positives et négatives des opérations concernées avec une même contrepartie.

Par ailleurs ce solde peut faire l'objet d'une garantie (collatéralisation) consentie sous forme d'espèces ou de titres. Dans le cadre des accords conclus jusqu'à ce jour par Dexia Crédit Local, cet échange de collatéral n'a lieu que si la valeur de marché nette des opérations avec une contrepartie est au moins égale au seuil d'un appel de marge défini contractuellement avec cette dernière.

En cas d'appel de garantie par Dexia Crédit Local, le risque de crédit s'établit alors à la valeur liquidative nette des instruments et des titres (valeur liquidative positive minorée de la garantie reçue) majorée du risque potentiel de crédit.

Les opérations de dérivés de crédits dans lesquelles est engagée la société Dexia Crédit Local au 31 décembre 2001 la mettent en position d'investisseur final potentiel sur l'instrument de référence des ventes de *put* conclues. En conséquence, le risque de crédit s'analyse comme un risque direct sur les émetteurs des titres constituant le sous-jacent des opérations.

a. Zone OCDE

Type de contrepartie	Niveau de notation	Équivalent risque non pondéré non compensé	Équivalent risque pondéré non compensé	Effet en montant de la compensation sur équivalent risque non pondéré	Effet en montant des garanties sur équivalent risque non pondéré	Équivalent risque non pondéré net des effets de la compensation et des garanties
Établissement de crédit	AAA	947	189	211	0	736
	AA+	1 383	279	271	0	1 112
	AA	2 734	547	751	347	1 636
	AA-	7 095	1 419	1 484	779	4 832
	A+	619	124	125	289	205
	A	242	48	55	29	158
	A-	343	69	70	74	199
	BBB+	35	7	0	0	35
	BBB	132	26	48	63	21
	BBB-	0	0	0	0	0
	BB	0	0	0	0	0
Sans rating	4	1	0	0	4	
Clientèle publique	non coté	29	6	0	0	29
Clientèle privée	non coté	97	48	0	0	97
TOTAL		13 660	2 763	3 015	1 581	9 064

b. Encours hors OCDE

Néant.

4.8. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS (POSTE V.A DU HORS-BILAN)

Ce poste comprend les engagements de financement reçus d'établissements de crédit, les engagements reçus sur titres et les devises empruntées.

4.9. OPÉRATIONS DE CHANGE EN DEVISES

Les opérations de change au comptant et de change à terme sont présentées pour leur valeur en devises, convertie sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice.

Les postes « Monnaies à recevoir » et « Monnaies à livrer » sont composés de swaps longs en devises avec existence de flux de paiement intercalaires correspondant à des opérations de couverture.

4.10. OPÉRATIONS SUR TITRES (POSTE VIII DU HORS-BILAN CONSOLIDÉ)

a. Ventilation selon la nature d'opérations

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Achats	244	917
Comptant	244	283
Terme	0	634
Vente	167	143
Comptant	115	127
Terme	52	16
TOTAL	411	1060

b. Ventilation des opérations à terme selon le type d'opération

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001	Couverture		Trading	
			Micro- couverture	Macro- couverture	Position ouverte isolée	Gestion de portefeuille spécialisée
Sur valeurs mobilières	52	650	34	616	0	0

c. Ventilation des opérations à terme selon le marché

	Marché de gré à gré	Marché organisé	Total
Sur valeurs mobilières	650	0	650



d. Ventilation des opérations à terme selon la durée résiduelle

	Jusqu'à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilé	Total
Sur valeurs mobilières	0	1	649	0	650

e. Opérations de position ouverte isolée

Montant de la plus-value latente des opérations de position ouverte isolée : néant.

4.11. TABLEAU DE VENTILATION DES OPÉRATIONS EN EUROS ET EN DEVICES DU HORS-BILAN

Libellé	En euros	En autres devises UE	En autres devises hors UE	Total
Passifs éventuels	121	372	13 036	13 529
Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit	11 962	1 399	994	14 355
Valeurs et créances confiées au groupe	0	0	0	0
À libérer sur actions et parts de société	0	0	0	0
Engagements reçus	9 078	302	90 159	99 539
Opérations de change en devises	36 002	7 171	70 221	113 394
Engagements sur instruments financiers à terme	301 325	13 088	109 273	423 686
Opérations sur titres	772	0	288	1 060
Autres engagements donnés	48	11 543	332 242	343 833

4.12. ENTITÉS NON CONSOLIDÉES PAR FSA

FSA garantit une partie des actifs et des dettes émises par trois entités non consolidées : FSA Global Funding, Canadian Global Funding et Cypress Point.

La part détenue par FSA dans ces entités est respectivement de 29 %, 0 % et 23 %.

Les dettes garanties par FSA s'élèvent respectivement à USD 1,49 milliard, USD 0,15 milliard et USD 0,64 milliard.

5. Notes sur le compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)

5.0. INTÉRÊTS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILÉS

a. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle

Le poste représente pour EUR 4 558 millions le produit des intérêts échus et des intérêts courus non échus des opérations de crédits à la clientèle, et le résultat des opérations de couverture du risque de taux sur ces crédits.

Les indemnités de remboursement anticipé des prêts représentent EUR 200 millions. Ces indemnités sont réparties sur la durée de vie résiduelle des prêts au prorata des intérêts restant à courir. Ce poste comprend également les produits d'engagements de financement et de garantie qui représentent EUR 45 millions.

Les produits d'intérêts sur opérations de macrocouverture figurent également à ce poste pour un montant global de EUR 8 620 millions.

b. Intérêts et produits assimilés sur obligations et titres à revenu fixe

Le poste représente pour EUR 2 038 millions le produit des intérêts échus et des intérêts courus non échus des obligations et autres titres à revenu fixe, les produits et charges d'étalement des décotes et surcotes sur titres d'investissement, ainsi que le résultat des opérations de couverture sur ces titres.

c. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle

Les charges d'intérêts sur opérations de macrocouverture figurent principalement à ce poste pour un montant global de EUR 8 483 millions.

d. Intérêts et charges assimilés sur obligations et titres à revenu fixe

Ce poste représente la principale charge d'intérêts du groupe Dexia Crédit Local avec EUR 4 805 millions, hors opérations de macrocouverture. En plus des intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe, il inclut également le résultat des opérations de couverture sur le risque de taux, lorsque celui-ci est identifié dès l'origine sur des ensembles d'éléments homogènes liés à des titres de créances négociables, à des émissions obligataires ou à des dettes subordonnées.

Ce poste comprend pour EUR 1 13 millions le produit de l'étalement des primes d'émission créditrices sur des dettes constituées par des titres.

5.1. VENTILATION DES REVENUS SUR LES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (POSTE III.B. DU COMPTE DE RÉSULTAT)

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Entreprises liées non consolidées	0	2
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	2	1
Produits d'autres immobilisations financières	7	11
TOTAL	9	14

5.2. VENTILATION DES COMMISSIONS (POSTES IV ET V DU COMPTE DE RÉSULTAT)

a. *Détail des commissions perçues (poste IV du compte de résultat)*

Nature	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Gestion financière d'actifs et administration OPCVM	1	1
Activité d'assurance (intermédiation)	29	32
Activité de crédit	3	3
Activité de bourse (intermédiation sur actions)	0	0
Achat/ventes d'autres valeurs mobilières (rachat de bons de caisse, ventes d'obligations, augmentation de capital)	0	0
Services de paiement (tarification de comptes à vue, cartes Visa, Proton, chèques, transferts...)	1	8
Droits de garde et services sur valeurs mobilières (dépôt-titres et coffres, commissions perçues sur coupons)	0	1
Ingénierie financière	1	2
Gestion privée et institutionnelle	0	0
Opérations sur instruments financiers	1	0
Autres services financiers	8	8
TOTAL	44	55

b. *Détail des commissions versées (poste V du compte de résultat)*

Nature	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Gestion financière d'actifs et administration OPCVM	0	0
Activité d'assurance (intermédiation)	3	2
Activité de crédit	1	0
Activité de bourse (intermédiation sur actions)	0	3
Achat/ventes d'autres valeurs mobilières (rachat de bons de caisse, ventes d'obligations, augmentation de capital)	9	0
Services de paiement (tarification de comptes à vue, cartes Visa, Proton, chèques, transferts...)	0	0
Droits de garde et services sur valeurs mobilières (dépôt-titres et coffres, commissions perçues sur coupons)	0	1
Ingénierie financière	0	3
Gestion privée et institutionnelle	0	0
Opérations sur instruments financiers	5	0
Autres services financiers	2	4
TOTAL	20	13

5.3. RÉSULTATS PROVENANT D'OPÉRATIONS SUR PORTEFEUILLES (POSTES VI ET VII DU COMPTE DE RÉSULTAT)

a. Ventilation

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Résultats sur		
Opérations de trading de titres et d'autres instruments financiers	174	320
Cessions de titres de placement et résultats liés	62	58
Réductions de valeur sur titres de placement et d'investissement	2	(11)
Résultat de change	17	(1)
TOTAL	255	366

b. Détail des plus ou moins-values de cession et dotations/reprises sur titres de placement

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Dotations aux réductions de valeur	(37)	(40)
Reprises de réductions de valeur	38	28
Sous-total	1	(12)
Moins-values de cessions	(96)	(177)
Plus-values de cessions	158	235
Sous-total	62	58
TOTAL	63	46

5.4. RENSEIGNEMENTS SUR LE PERSONNEL

	Exercice 2000		Exercice 2001	
	Entreprises intégrées		Entreprises intégrées	
	globalement	proportionnellement	globalement	proportionnellement
Effectif moyen du personnel	2 560		2 876	
Ouvriers	22		19	
Employés	1 432		1 509	
Personnel de direction ⁽¹⁾	318		351	
Autres	788		997	
Frais de personnel (en millions d'euros)	170		204	
(a) Rémunérations et avantages sociaux directs	111		132	
(b) Cotisations patronales d'assurance sociale	38		46	
(c) Primes patronales pour assurances extra-légales	1		2	
(d) Autres frais de personnel	14		18	
(e) Pensions	6		6	
Provisions pour pensions et assimilées	3		2	
Dotations	4		4	
Reprises	(1)		(2)	

(1) Notion de cadres dirigeants.

La progression des effectifs liée aux sociétés entrées dans le périmètre en 2001 est de 26 pour OSM et de 22 pour Dexia Sabadell Banco Local sur la ligne « Effectif moyen du personnel ».

5.5. VENTILATION DU COÛT DU RISQUE (POSTE XIII DU COMPTE DE RÉSULTAT)

	Dotations pertes ⁽¹⁾	Reprises Utilisations	Total
Provisions et pertes sur créances sur la clientèle	(132)	54	(78)
Provisions et pertes sur crédits d'engagement (hors-bilan)	0	0	0
Provisions pour risques et charges	(87)	72	(15)
Autres	(10)	0	(10)
TOTAL	(229)	126	(103)

(1) Pertes déterminées comme la différence entre la créance brute et le montant récupéré.

5.6. VENTILATION DES GAINS OU PERTES SUR IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (POSTE XV.B. DU COMPTE DE RÉSULTAT)

a. Ventilation

	Montant au 31.12.2000		Montant au 31.12.2001	
	Entreprises liées	Autres	Entreprises liées	Autres
Dotations aux réductions de valeur	0	(1)	0	(7)
Reprises de réductions de valeur	0	4	0	1
Sous-total	0	3	0	(6)
Moins-values sur cessions	0	(32)	0	(6)
Plus-values sur cessions	0	120	0	74
Sous-total	0	88	0	68
TOTAL	0	91	0	62

Les plus-values sur cessions intègrent un profit de dilution sur DEXIAM de EUR 4 millions, des plus-values, liées à la sortie de Banco de Crédito Local (+ EUR 48 millions) et à la cession de 40 % de DBL à Sabadell (+ EUR 7 millions), ainsi que des plus-values sur cession d'autres titres à long terme.

b. Répartition par nature des titres

	Montant au 31.12.2001
Titres de participation	52
Autres titres détenus à long terme	0
Titres d'investissement	10
TOTAL	62

5.7. RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

Produits exceptionnels (poste XVI. du compte de résultat)	0
Charges exceptionnelles (poste XVI. du compte de résultat)	0

5.8. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS EXCEPTIONNELS (DÉTAIL DU POSTE XVII DU COMPTE DE RÉSULTAT)

	Montant au 31.12.2001
Impôts de sociétés	0

5.9. CHARGES D'IMPÔTS (POSTE XVII. DU COMPTE DE RÉSULTAT)

Détail de la charge d'impôt	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
A - Impôts des sociétés (poste XVII.A.)	182	219
Impôts sur le résultat de l'exercice	182	221
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	0	(2)
B - Impôts différés (poste XVII. B)	36	1
Dotations	55	142
Reprises	(19)	(141)

Charge d'impôts effective 2001 :

- le taux d'impôt légal en vigueur en France à la clôture de l'exercice est de 36,44 % ;
- le taux d'impôt constaté en 2001 s'élève à 24,02 %.

L'écart de taux s'analyse de la manière suivante :

	Montant au 31.12.2001
Résultat net comptable	644
Impôt	220
Résultat des mises en équivalence	(46)
Amortissement des goodwill	98
Base Imposable	916
Taux d'impôt en vigueur à la clôture	36,44 %
Impôt théorique au taux normal	334
Impôt lié à la fiscalité étrangère	(101)
Complément d'impôt lié aux dépenses non déductibles	45
Économie d'impôt sur produits non imposables	(61)
Différentiel d'impôt sur éléments fiscalisés au taux réduit	(1)
Autres compléments ou économies d'impôt	4
Impôt comptabilisé ⁽¹⁾	220
TAUX D'IMPÔT CONSTATÉ	24,02 %

(1) Dont part des minoritaires pour EUR 24 millions.

5.10. RELATIONS FINANCIÈRES AVEC LES ORGANES DE DIRECTION

Rémunérations allouées aux organes de direction de la société consolidante en raison de leurs fonctions dans celle-ci, dans les entreprises filiales et dans les entreprises associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées au même titre aux anciens organes de direction

Comité exécutif et directoire	4
Conseil de surveillance	0
TOTAL	4

Montant en fin d'exercice des créances existant à leur charge, des passifs éventuels en leur faveur et des autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Comité exécutif et directoire	1
Conseil de surveillance	0
TOTAL	1

5.11. VENTILATION GÉOGRAPHIQUE ET SECTORIELLE

a. Par société située

	Produit net bancaire	Résultat brut d'exploitation	Total résultat net
En Belgique	0	0	(1)
En France	557	330	277
Au Luxembourg	0	0	12
Dans d'autres pays	827	618	356
TOTAL	1 384	948	644

b. Par métier

	Produit net bancaire		Résultat brut d'exploitation		Total résultat net	
	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Le financement des équipements collectifs et les services financiers aux collectivités publiques et grandes entreprises	941	1 190	650	824	421	591
La banque commerciale généraliste	21	22	10	12	14	17
Autres contributions (BIL...)	0	0	0	(1)	61	12
Les marchés des capitaux	98	130	68	103	48	77
Fonds propres - Non alloué	24	42	(2)	10	34	(53)
TOTAL	1 084	1 384	726	948	578	644

La rémunération des fonds propres alloués aux différents métiers fait l'objet d'une nouvelle présentation. Les informations au 31 décembre 2000 ont été retraitées en fonction de cette nouvelle présentation.

5.12. MARGE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE (POSTE X DU COMPTE DE RÉSULTAT)

a. *Détail du poste*

	Montant au 31.12.2001
Intérêts et produits assimilés	148
Intérêts et charges assimilées	0
Revenus de titres à revenu variable	1
Commissions perçues	0
Commissions versées	(3)
Résultat provenant d'opérations financières	(13)
Autres résultats d'exploitation	245
TOTAL	378

b. *Détail des autres résultats d'exploitation*

	Montant au 31.12.2001
Primes et cotisations acquises	259
Primes et cotisations cédées	0
Charges de prestation	0
Variations des provisions techniques	0
Autres résultats techniques	(21)
Variations des provisions de rehaussement de crédit assurance	7
TOTAL	245

5.13. ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ASSURANCE

L'évolution semestrielle de l'activité d'assurance, mesurée à partir de la marge technique et financière, ne reprend pas le premier semestre 2000 car il est affecté par des opérations exceptionnelles antérieures à l'acquisition par Dexia Crédit Local qui ne permettent pas la comparaison.

a. *Détail du poste*

	Montant au 2 ^e semestre 2000	Montant au 1 ^{er} semestre 2001	Montant au 2 ^e semestre 2001
Intérêts et produits assimilés	70	74	74
Intérêts et charges assimilées	0	0	0
Revenus de titres à revenu variable	0	0	1
Commissions perçues	0	0	0
Commissions versées	(1)	(1)	(2)
Résultat provenant d'opérations financières	(1)	(1)	(12)
Autres résultats d'exploitation	104	115	130
TOTAL	172	187	191

b. *Détail des autres résultats d'exploitation*

	Montant au 2 ^e semestre 2000	Montant au 1 ^{er} semestre 2001	Montant au 2 ^e semestre 2001
Primes et cotisations acquises	109	122	137
Primes et cotisations cédées	0	0	0
Charges de prestation	0	0	0
Variations des provisions techniques	0	0	0
Autres résultats techniques	2	(20)	(1)
Variations des provisions de rehaussement de crédit assurance	(7)	13	(6)
TOTAL	104	115	130

5.14. RÉSULTATS CONSOLIDÉS

a. Résultats globaux consolidés des cinq derniers exercices

	1997	1998	1999 ⁽¹⁾	2000 ⁽¹⁾	2001 ⁽¹⁾
Produit net bancaire (PNB)	617	676	938	1 084	1 384
Résultat net de l'exercice	267	304	439	578	644
dont résultat hors groupe	6	21	65	56	85

(1) Selon le nouveau format des comptes.

b. Résultats consolidés par action (en euros)

Années	Résultats consolidés par action	Résultats consolidés par action part du groupe
1991	4,70	4,70
1992	5,09	5,09
1993	5,52	5,51
1994	6,17	6,17
1995	6,22	6,15
1996 ⁽¹⁾	3,56	3,49
1997	3,82	3,73
1998	4,34	4,04
1999 ⁽²⁾	5,76	4,90
2000 ⁽³⁾	6,77	6,12
2001 ⁽⁴⁾	7,39	6,42

(1) Nombre d'actions porté à 70 000 000 à compter de 1996.

(2) Nombre d'actions porté à 76 141 084 à compter de 1999.

(3) Nombre d'actions porté à 87 045 757 à compter de 2000; nombre moyen d'actions retenu : 85 375 285.

(4) Nombre d'actions retenu : 87 045 757.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2001

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Dexia Crédit Local établis en euros, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2001, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons procédé à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 4 avril 2002

Les commissaires aux comptes

CADERAS MARTIN

Daniel BUTELOT

Associé

Olivier AVRIL

Associé



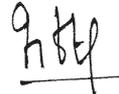
MAZARS & GUÉRARD

Guillaume POTEL

Associé

Anne VEAUTE

Associé





COMPTES SOCIAUX

114	<i>Bilan social</i>
115	<i>Engagements de hors-bilan sociaux</i>
116	<i>Compte de résultat social</i>
118	<i>Annexe aux comptes sociaux</i>
138	<i>Rapport général des commissaires aux comptes</i>



Bilan social au 31 décembre 2001

(en millions d'euros)

<i>Actif</i>	Note	Montant au 31.12.1999	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
I Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux		162	402	350
II Effets publics admissibles au refinancement auprès de la Banque centrale	2.3	229	2 812	3 175
III Créances sur les établissements de crédit	2.4	19 358	13 743	11 713
A. À vue		4 549	6 891	4 206
B. Autres créances		14 809	6 852	7 507
IV Créances sur la clientèle	2.4	45 645	39 476	34 819
V Obligations et autres titres à revenu fixe	2.3	13 249	20 689	22 240
A. Des émetteurs publics		3 688	4 958	5 705
B. D'autres émetteurs		9 561	15 733	16 535
VI Actions et autres titres à revenu variable	2.3	138	442	484
VII Immobilisations financières	2.1 & 2.2	1 992	4 625	4 405
VIII Actifs incorporels		16	17	27
IX Actifs corporels		16	23	28
X Capital souscrit appelé non versé		0	0	0
XI Capital souscrit non appelé		0	0	0
XII Actions propres		0	0	0
XIII Autres actifs		212	439	920
XIV Comptes de régularisation		4 719	6 874	7 145
TOTAL DE L'ACTIF		85 737	89 545	85 306

Bilan social au 31 décembre 2001

(en millions d'euros)

<i>Passif</i>	Note	Montant au 31.12.1999	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
I Dettes envers les établissements de crédit		21 013	27 267	32 251
A. À vue		2 283	2 251	4 854
B. À terme ou à préavis		18 730	25 016	27 397
II Dettes envers la clientèle		17	324	530
A. Dépôts d'épargne		0	0	0
B. Autres dettes		17	324	530
1. À vue		0	2	0
2. À terme ou à préavis		17	322	530
III Dettes représentées par un titre		54 788	48 472	39 239
A. Bons et obligations en circulation		27 775	21 743	15 909
B. Autres		27 013	26 729	23 330
IV Autres passifs		1 711	1 831	1 634
A. Autres		1 711	1 831	1 634
B. Activité assurance		0	0	0
V Comptes de régularisation		3 881	5 645	5 017
VI Provisions pour risques et charges, et provisions réglementées		527	843	1 159
A. Provisions pour risques et charges		190	483	694
B. Provisions pour Impôts différés		124	130	219
C. Provisions réglementées	3.1	213	230	246
VII Fonds pour risques bancaires généraux	3.2	478	478	478
VIII Passifs subordonnés		848	1 369	1 800
Capitaux propres	3.2	2 624	3 315	3 198
IX Capital souscrit	3.2	1 161	1 327	1 327
X Primes d'émission et d'apport	3.2	763	1 087	1 087
XI Réserves (et résultat reporté)	3.2	456	583	489
XVII Résultat de l'exercice	3.2	244	318	295
XIII Acompte sur dividendes		(150)	0	0
TOTAL DU PASSIF		85 737	89 545	85 306

Engagements de hors-bilan sociaux au 31 décembre 2001

(en millions d'euros)

<i>Hors-bilan</i>	Note	Montant au 31.12.1999	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
I Passifs éventuels	4.1	8 900	12 765	20 385
II Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit	4.2	12 772	11 584	7 103
III Valeurs et créances confiées au groupe	4.3	0	0	0
IV À libérer sur actions et parts de sociétés		0	0	0
V Engagements reçus		6 443	8 784	10 199
A. Engagements de financement		2 088	3 330	4 629
B. Engagements de garantie		4 355	5 454	5 570
C. Engagements reçus par des entreprises d'assurance				
VI Opérations de change en devises	4.4	80 721	95 328	107 390
A. Montants à recevoir		40 438	47 882	54 459
B. Montants à livrer		40 283	47 446	52 931
VII Engagements sur instruments financiers à terme	4.4	242 698	309 487	376 679
VIII Opérations sur titres	4.9	124	344	378
IX Autres engagements donnés		6 083	10 396	11 916
A. Autres		6 083	10 396	11 916
B. Activité assurance		0	0	0

Compte de résultat social au 31 décembre 2001

(en millions d'euros)

	Note	Montant au 31.12.1999	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
I Intérêts et produits assimilés		5 241	10 723	14 512
A. Opérations avec les établissements de crédit		657	1 091	1 392
B. Opérations avec la clientèle		3 576	8 527	21 801
C. Obligations et autres titres à revenus fixes		512	1 105	1 147
II Intérêts et charges assimilées		(4 663)	(10 418)	(14 311)
A. Opérations avec les établissements de crédit		(709)	(1 483)	(2 246)
B. Opérations avec la clientèle		(1 451)	(6 236)	(9 653)
C. Obligations et autres titres à revenus fixes		(2 503)	(2 700)	(2 412)
III Revenus des titres à revenu variable		8	111	96
A. D'actions, parts de sociétés et autres titres à revenus variables		3	5	19
B. De participations, actions et parts constituant des immobilisations financières		5	106	77
IV Commissions (produits)		3	2	7
V Commissions (charges)		(6)	(14)	(8)
VI				
A. +/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation		17	172	316
B. +/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés		6	50	41
VII Autres produits d'exploitation bancaire		0	5	5
X Autres charges d'exploitation bancaire		(11)	(3)	(3)
PRODUIT NET BANCAIRE		595	628	655
VIII Charges générales d'exploitation	5.1	(156)	(183)	(177)
IX Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles		(15)	(15)	(18)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		424	430	460
XI Coût du risque		(27)	(43)	(123)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		397	387	337
XII +/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés		13	32	40
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		410	419	377
XV +/- Résultat exceptionnel	5.2	0	0	0
XVII Impôt sur les bénéfices	5.3	(166)	(101)	(82)
XIII +/- Dotations/Reprises de FRBG		0	0	0
RÉSULTAT NET		244	318	295
RÉSULTAT PAR ACTION		3,20	3,72	3,39
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION		3,20	3,72	3,39

Annexe aux comptes sociaux

1. Règles de présentation et d'évaluation

1.1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Dexia Crédit Local a versé à Dexia un dividende exceptionnel de EUR 200 millions le 28 décembre 2001.
- L'exercice 2001 a vu la résolution des accords avec BBVA en Espagne, se traduisant par une sortie de la filiale commune Banco de Crédito Local et la re-création de Dexia Banco Local, dans laquelle Sabadell a pris une participation de 40% en juillet 2001.
- Fin 2000, l'activité commerciale réalisée en Grande-Bretagne a été transférée de la filiale, Dexia Management Services, vers la succursale (London Branch) de Dexia Crédit Local. Au cours de l'année 2001, le capital de la filiale a été remboursé à Dexia Crédit Local..

1.2. RÈGLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION DES COMPTES SOCIAUX

Les règles appliquées pour l'établissement du bilan, du compte de résultat et du hors-bilan sociaux suivent les principes de présentation bancaire.

Les comptes sociaux sont présentés selon les principes et les règles des directives européennes relatives aux comptes annuels des banques et après concertation avec les autorités de tutelle, la Commission des Opérations de Bourse et la Commission Bancaire.

a. *Modification des règles de présentation et d'évaluation*

Dans le cadre d'une application du règlement CRC n° 2000-03, Dexia Crédit Local a mis en évidence dans le résultat le coût du risque de 2001 et reclassé le résultat sur titres d'investissement en gains et pertes sur actif immobilisé.

Ce reclassement a également été opéré dans les comptes de résultat de 1999 et 2000.

b. *Méthodes appliquées aux différents postes du bilan, du hors-bilan et du compte de résultats sociaux*

Les méthodes appliquées aux différents postes du bilan, du hors-bilan et du compte de résultat sociaux sont identiques à celles qui ont été utilisées pour l'établissement des comptes consolidés.

Ces méthodes sont présentées dans la partie « Annexe aux comptes consolidés - Méthodes appliquées aux différents postes du bilan, du hors-bilan et du compte de résultat consolidé ».

Succursales de Dexia Crédit Local

Les comptes des succursales de New York, de Dublin, de Stockholm et de Londres sont intégrés dans les comptes de Dexia Crédit Local selon les mêmes règles de conversion que les filiales étrangères (cf. « Annexe aux comptes consolidés - 1.3. Règles de présentation et d'évaluation - Opérations en devises »).

2. Notes sur l'actif du bilan social

(en millions d'euros)

2.1. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COTÉES OU NON COTÉES

	Valeur comptable au 31.12.2001	Valeur de marché au 31.12.2001	Plus-value latente au 31.12.2001
Titres cotés	75	97	22
Titres non cotés	4 330	0	
TOTAL	4 405	97	

2.2. VARIATION DES TITRES DE PARTICIPATIONS

	Entreprises liées		Autres participations		Total
	Établissements de crédit	Autres	Établissements de crédit	Autres	
Valeur d'acquisition au 31.12.2000	3 732	27	591	316	4 666
Variations de l'exercice					
Acquisitions	253	0	55	6	314
Cessions et titres échus	(90)	0	(408)	(11)	(509)
Transferts ⁽¹⁾	6	0	170	(271)	(95)
Écarts de conversion	71	0	0	0	71
Autres variations	0	0	(2)	13	11
Valeur d'acquisition au 31.12.2001 (A)	3 972	27	406	53	4 458
Réductions de valeur au 31.12.2000	34	0	0	7	41
Variations de l'exercice					
Actées	0	0	11	1	12
Reprises	0	0	0	0	0
Annulées	0	0	0	0	0
Transférées ⁽¹⁾	0	0	3	(3)	0
Écarts de conversion	0	0	0	0	0
Autres variations	0	0	0	0	0
Réductions de valeur au 31.12.2001 (B)	34	0	14	5	53
VALEUR COMPTABLE NETTE					
AU 31.12.2001 (A)–(B)	3 938	27	392	48	4 405

(1) Les transferts correspondent au reclassement des TAP suite à la mise en œuvre de la nouvelle classification comptable.



2.3. TITRES COTÉS OU NON COTÉS (EN VALEURS NETTES HORS INTÉRÊTS COURUS)

1. Effets publics admissibles au refinancement auprès de la Banque centrale

	Valeur comptable au 31.12.2001	Valeur de marché au 31.12.2001
Titres cotés	3 045	3 072
Autres titres	79	
TOTAL	3 124	

2. Obligations et autres titres à revenus fixes

a. Ventilation

	Valeur comptable au 31.12.2001	Valeur de marché au 31.12.2001
Titres cotés	16 838	16 904
Titres non cotés	5 140	
TOTAL	21 978	

b. Répartition par type de portefeuille

	Total	Transaction	Placement	Investissement
Non coté	16 838	3 256	6 622	6 960
Coté	5 140	924	971	3 245
TOTAL	21 978	4 180	7 593	10 205

3. Actions et autres titres à revenu variable

	Valeur comptable au 31.12.2001	Valeur de marché au 31.12.2001
Titres cotés	58	76
Titres non cotés	426	
TOTAL	484	

2.4. OPÉRATIONS AVEC DES ENTREPRISES LIÉES OU AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION ET ACTIFS SUBORDONNÉS

1. Créances sur les établissements de crédit

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Créances sur les établissements de crédit liés	3 788	5 021
Créances sur les établissements de crédit avec lien de participation	435	48
Créances sur d'autres établissements de crédit	2 524	2 319
TOTAL	6 748	7 388



Ventilation des créances subordonnées et non subordonnées

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Créances subordonnées sur les établissements de crédit	15	15
Créances non subordonnées sur les établissements de crédit	6 732	7 373
TOTAL	6 748	7 388

2. Créances sur la clientèle

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Créances sur les entreprises liées	14	4
Créances sur d'autres entreprises avec lien de participation	63	271
Créances sur d'autres contreparties	38 699	34 025
TOTAL	38 775	34 300

Ventilation des créances subordonnées et non subordonnées

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Créances subordonnées sur la clientèle	0	0
Créances non subordonnées sur la clientèle	38 775	34 300
TOTAL	38 775	34 300

3. Notes sur le passif du bilan social

(en millions d'euros)

3.1. VENTILATIONS DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

	Provisions pour crédit à moyen et long terme	Provisions amortissements dérogatoires	Provision pour investissement	Total
Montant au 31.12.2000	220	10	0	230
Variations de l'exercice				
Dotations	12	1	3	16
Utilisations et reprises	0	0	0	0
Transferts	0	0	0	0
Écarts de conversion	0	0	0	0
Autres variations	0	0	0	0
MONTANT AU 31.12.2001	232	11	3	246



3.2. CAPITAUX PROPRES

Situation au 31.12.2000		Montant
Capital		1 327
Primes d'émission et d'apport		1 087
Engagements d'augmentation de capital et primes d'émission		0
Réserves et résultat reporté		583
Réserves de réévaluation		0
Résultat de l'exercice		318
Acompte sur dividendes		0
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2000		3 315
Variations de la période :		
Variations du capital		0
Variations des primes d'émission et d'apport		0
Variations des engagements d'augmentation de capital et primes d'émission		0
Variation des réserves et résultat reporté		0
Variations des réserves de réévaluation		0
Dividendes versés (-) reçus (+)		(412)
Résultat de la période		295
Autres variations		0
Situation au 31.12.2001		
Capital		1 327
Primes d'émission et d'apport		1 087
Engagements d'augmentation de capital et primes d'émission		0
Réserves et résultat reporté		489
Réserves de réévaluation		0
Résultat de l'exercice		295
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2001 (A)		3 198
Fonds pour risques bancaires généraux au 31.12.2000		478
Variations du FRBG		0
Fonds pour risques bancaires généraux au 31.12.2001 (B)		478
Fonds propres stables au 31.12.2001 (A) + (B)		3 676

Le capital de Dexia Crédit Local, de EUR 1 327 004 846, est composé de 87 045 757 actions.

3.3. VENTILATION BILANTAIRE MONÉTAIRE

Classement par devises en comptabilité	En euros	En autres		Montant total
		devises UE	devises hors UE	
Total de l'actif	44 774	10 062	30 470	85 306
Total du passif	44 812	6 598	33 896	85 306

4. Notes sur le hors-bilan social

(en millions d'euros)

4.1. PASSIFS ÉVENTUELS (POSTE I DU HORS-BILAN)

Ce poste correspond aux engagements de garantie donnés.

a. Ventilation par catégorie de bénéficiaire

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Engagements en faveur d'établissements de crédit	9 859	7 056
Engagements en faveur de la clientèle	2 906	13 329
TOTAL	12 765	20 385

b. Ventilation par contrepartie

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Passifs éventuels vis-à-vis des entreprises liées	9 828	7 021
Passifs éventuels vis-à-vis d'autres entreprises avec lien de participation	10	6
Passifs éventuels vis-à-vis d'autres contreparties	2 927	13 358
TOTAL	12 765	20 385

c. Ventilation par nature d'opérations

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Cautions	12 765	20 385
Avals et autres garanties	0	0
Actifs grevés de sûretés réelles pour compte de tiers	0	0
TOTAL	12 765	20 385

d. Passifs éventuels et risques et pertes non mesurables à la date d'établissement des comptes annuels.

Il n'existe pas de passifs éventuels et risques et pertes non mesurables à la date d'établissement des comptes annuels.



4.2. ENGAGEMENTS POUVANT DONNER LIEU À UN RISQUE DE CRÉDIT

(POSTE II DU HORS-BILAN)

Ce poste comprend les engagements de financement donnés, les engagements donnés sur titres et les devises prêtées. Les engagements de financement sur prêts et lignes de crédit comprennent les contrats émis mais non versés au 31 décembre 2001.

a. Ventilation par catégorie de bénéficiaire

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Engagements en faveur d'établissements de crédit	349	1 238
Engagements en faveur de la clientèle	11 235	5 865
TOTAL	11 584	7 103

b. Ventilation par contrepartie

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit vis-à-vis des entreprises liées	264	394
Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit vis-à-vis d'autres entreprises avec lien de participation	36	26
Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit vis-à-vis d'autres contreparties	11 283	6 683
TOTAL	11 584	7 103

4.3. VALEURS ET CRÉANCES CONFIÉES AU GROUPE

(POSTE III DU HORS-BILAN)

Néant.

4.4. RELEVÉ DES OPÉRATIONS DE HORS-BILAN À TERME SUR VALEURS MOBILIÈRES, DEUISES ET AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

Les engagements sur instruments financiers à terme de taux d'intérêts sont enregistrés conformément aux dispositions des règlements n°88-02 et n°90-15 du Comité de la Réglementation Bancaire :

- pour les opérations fermes, les montants sont portés pour la valeur nominale des contrats ;
- pour les opérations conditionnelles, les montants sont portés pour la valeur nominale de l'instrument sous-jacent.

Remarque : les opérations de gestion ALM couvrent les opérations bilantielles qui dégagent une valeur de marché positive compensant la valeur du hors-bilan.

a. Opérations de position ouverte isolée

Montant de la plus-value latente des opérations de position ouverte isolée : 1.



b. Évaluation au mark-to-market des instruments financiers à terme de taux classés en macrocouverture, en distinguant le mark-to-market positif et le mark-to-market négatif

	Montant au 31.12.2001 (a)	Différence entre valeur de marché et valeur comptable (b)
Dans le cadre de gestion de trésorerie (durée ≤ à 1 an)	0	0
Dans le cadre de gestion ALM (autres)	(321)	(260)

(a) Nominal/montant notionnel.

(b) + : différence positive entre la valeur de marché et le résultat enregistré ;

- : différence négative entre la valeur de marché et le résultat enregistré.

Remarque : les opérations de gestion ALM couvrent les opérations bilantielles qui dégagent une valeur de marché positive comprenant la valeur du bilan.

c. Ventilation des opérations de hors-bilan à terme sur valeurs mobilières, devises et autres instruments financiers à terme

Type d'opérations	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001	Couverture		Position ouverte isolée	Gestion de portefeuille spécialisée
			Micro- couverture	Macro- couverture		
Sur devises (a)						
Opérations de change à terme	7 984	12 382	0	12 125	257	0
Swaps de devises et d'intérêts	39 462	39 094	25 473	13 623	0	0
Futures sur devises	0	0	0	0	0	0
Options sur devises	0	0	0	0	0	0
Contrats de taux de change à terme	0	309	309	0	0	0
Sur autres instruments financiers						
Sur intérêts (b)						
Swaps de taux d'intérêt	297 064	349 253	48 985	265 162	13 770	21 336
Opérations interest futures	2 861	618	47	0	68	503
Contrats à terme de taux d'intérêt	3 200	8 675	0	7 751	0	924
Options sur taux d'intérêt	6 362	14 832	283	0	340	14 209
Autres achats et ventes à terme (c)						
Autres contrats d'options	0	1 552	0	0	1 552	0
Autres opérations de futures	0	0	0	0	0	0
Autres achats et ventes à terme	0	1 748	0	0	1 748	0
TOTAL	356 934	428 465	75 097	298 661	17 735	36 972

(a) Montant à livrer.

(b) Montant nominal/notionnel de référence.

(c) Prix d'achat/de vente convenu entre les parties.



L'utilisation des instruments financiers à terme, par Dexia Crédit Local s'inscrit dans les trois stratégies suivantes :

Gestion actif/passif

Dans le cadre de cette gestion sont regroupées les opérations qui ont pour but de couvrir et gérer le risque global de taux d'intérêt de l'établissement. Cette gestion ALM se fait principalement par des swaps ainsi que par des contrats futures.

Opérations de couverture affectée

Les opérations répertoriées dans cette catégorie ont pour objet de couvrir le risque de taux d'intérêt affectant un élément ou un ensemble d'éléments homogènes, identifiés dès l'origine.

Constituent principalement cette catégorie les swaps affectés en microcouverture d'émissions primaires, de titres du portefeuille obligataire de placement ou d'investissement ainsi que d'actifs clientèle. L'association de ces éléments d'actif ou de passif et de leur couverture spécifique permet de construire des actifs ou des passifs synthétiques, indexés sur des taux variables ou révisables et donc immunisés contre le risque de taux.

Par ailleurs sont également classés dans cette catégorie les swaps cambistes qui sont mis en place afin de transformer des ressources dans la devise des emplois qu'elles financent, cette transformation ayant pour effet de réduire le risque de change.

Opérations de gestion de position

Cette stratégie se décompose en trois types d'activité :

- une activité dite de gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction ;
- une activité de prise de position ;
- une activité de dérivé de crédit.

L'activité de gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction regroupe les opérations conclues avec des collectivités locales ainsi que leurs opérations symétriques négociées avec des contreparties bancaires. Les opérations traitées sont principalement des swaps de taux d'intérêt. Les opérations incluses dans cette activité font l'objet d'une gestion spécialisée en sensibilité.

La seconde activité a pour objectif de maintenir des positions ouvertes isolées, afin le cas échéant, de bénéficier de l'évolution des taux d'intérêt ou du cours des devises. Les opérations mises en place sont principalement des swaps de taux d'intérêts et des opérations de change à terme.

Enfin, dans le cadre de la gestion de ses placements, Dexia Crédit Local négocie des opérations de dérivés de crédit sous deux formes : des *credit default swaps* et des *credit spread options*. Les opérations négociées sont uniquement des ventes de *put* par lesquelles Dexia Crédit Local prend une position d'investisseur final sur les titres obligataires sous-jacents.

4.5. GARANTIES RÉELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ SUR SES ACTIFS PROPRES

	Hypothèques ⁽¹⁾	Gages sur fonds de commerce ⁽²⁾	Gages sur d'autres actifs ⁽³⁾	Sûretés constituées sur des actifs futurs ⁽⁴⁾
Pour sûreté de dettes et engagements de la société				
Poste du passif	0	0	0	0
Poste du hors-bilan	0	0	0	0

(1) Montant de l'inscription ou valeur comptable des meubles si celle-ci est inférieure.

(2) Montant de l'inscription.

(3) Valeur comptable des actifs gagés.

(4) Montant des actifs en cause.



4.6. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN NON REPRIS DANS LES COMPTES

Néant.

4.7. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS

Ce poste comprend les engagements de financement reçus d'établissements de crédit et les devises empruntées.

4.8. OPÉRATIONS DE CHANGE EN DEVISES

Les opérations de change au comptant et de change à terme sont présentées pour leur valeur en devises, convertie sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice.

Les postes « Monnaies à recevoir » et « Monnaies à livrer » sont composés de swaps longs en devises avec existence de flux de paiement intercalaires correspondant à des opérations de couverture. Ces swaps longs représentent EUR 53 milliards au 31 décembre 2001.

4.9. OPÉRATIONS SUR TITRES, VENTILATION SELON LA NATURE D'OPÉRATION

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Achats		
Comptant	234	251
Terme	0	0
Vente		
Comptant	110	127
Terme	0	0
TOTAL	344	378

4.10. TABLEAU DE VENTILATION DES OPÉRATIONS EN EUROS ET EN DEVISES DU HORS-BILAN

	En euros	En autres devises CEE	En autres devises hors CEE	Montant total
Passifs éventuels	6 984	371	13 030	20 385
Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit	4 756	1 399	948	7 103
Engagements reçus	6 211	298	3 690	10 199
Opérations de change en devises	38 592	5 876	62 922	107 390
Engagements sur instruments financiers à terme	256 281	12 502	107 896	376 679
Opérations sur titres	124	0	254	378
Autres engagements donnés	48	11 542	326	11 916

5. Notes sur le compte de résultat social

(en millions d'euros)

5.1. RENSEIGNEMENTS SUR LE PERSONNEL

a. Détail

	31.12.2000	31.12.2001
Frais de personnel	105	117
Salaires et traitements	67	73
Charges sociales	38	44
Autres frais administratifs	77	60
Impôts et taxes	11	13
Autres frais administratifs	66	47
TOTAL	182	177

Les montants concernant la participation, l'intéressement et la provision retraite s'élèvent en 2001 respectivement à EUR 6 millions, EUR 1,6 million et EUR 2 millions.

b. Renseignements sur le personnel

	31.12.2000	31.12.2001
Effectif moyen du personnel	1 101	1 238
Ouvriers	0	0
Employés	373	445
Personnel de direction ⁽¹⁾	88	120
Autres	640	673

(en millions d'euros)	31.12.2000	31.12.2001
Frais de personnel	94	119
Rémunérations et avantages sociaux directs	67	75
Cotisations patronales d'assurances sociales	27	32
Primes patronales pour assurances extralégales	0	0
Autres frais de personnel	0	12
Pensions	0	0
Provisions pour pensions	1	(2)
Dotations (+)	1	1
Reprises (-)	0	(3)
TOTAL	95	117

(1) Notion de cadres dirigeants.

Les répartitions 2000 et 2001 correspondent à la nouvelle classification AFB à laquelle la société est maintenant soumise. Cela implique une modification dans la classification des salariés, en particulier employé-technicien.



c. **Schéma d'intéressement du personnel : contrat d'intéressement et de participation**

Intéressement

Le nouvel accord signé le 30 juin 1999 avec les organisations syndicales (CGC, CFDT, CGT, FO et UAI) représentées à Dexia Crédit local de France, Dexia CLF Banque et Dexia Project & Public Finance International Bank repose sur le degré d'atteinte d'un objectif fédéral commun à l'ensemble de l'entreprise et de deux objectifs sectoriels propres à chaque centre d'objectifs de l'entreprise. Cet accord est devenu un accord de groupe.

La masse distribuable a été fixée à 0,2 % du résultat brut d'exploitation consolidé (RBE) dans l'hypothèse d'un taux de réalisation des objectifs de 100 %.

La répartition entre les bénéficiaires est effectuée au sein de chaque centre d'objectifs, pour 30 % de manière uniforme, pour 30 % au prorata du temps de présence de chaque bénéficiaire et pour 40 % de façon proportionnelle au salaire et au temps de présence dans l'entreprise.

Une condition d'ancienneté de trois mois dans l'entreprise est exigée pour pouvoir bénéficier de l'intéressement. La prime d'intéressement peut être versée sur le Plan d'épargne Groupe et donne lieu à un abondement de 30 % de l'employeur si elle est investie en actions de l'entreprise via un Fonds commun de placement. Les sommes affectées au personnel au titre de l'intéressement pour chacun des cinq derniers exercices sont les suivantes (hors abondement) :

Exercice 1997	somme affectée :	EUR 1,14 million (CSG comprise)
Exercice 1998	somme affectée :	EUR 1,21 million (CSG comprise)
Exercice 1999	somme affectée :	EUR 1,82 million (CSG comprise)
Exercice 2000	somme affectée :	EUR 1,65 million (CSG comprise)
Exercice 2001	somme provisionnée :	EUR 1,93 million (CSG comprise)⁽¹⁾

(1) Montant correspondant à une estimation à 100 % de la réalisation des objectifs.

Participation

Le nouvel accord signé le 30 juin 1999 avec les organisations syndicales (CFDT, CGC et UAI) représentées à Dexia Crédit local de France, Dexia CLF Banque et Dexia Project & Public Finance International Bank est assis sur une formule dérogatoire qui prend comme référence l'évolution annuelle du bénéfice net consolidé Dexia Crédit local de France par action et permet d'associer les salariés aux résultats de l'ensemble des activités et structures du groupe. Cet accord est devenu un accord de groupe.

La répartition est effectuée de façon proportionnelle au salaire plafonné à quatre fois le plafond de la Sécurité sociale. Une condition d'ancienneté de trois mois dans l'entreprise est exigée pour pouvoir bénéficier de la participation.

Les sommes affectées au personnel au titre de la participation pour chacun des cinq derniers exercices sont les suivantes :

Exercice 1997	somme affectée :	EUR 4,80 millions
Exercice 1998	somme affectée :	EUR 5,25 millions
Exercice 1999	somme affectée :	EUR 5,49 millions
Exercice 2000	somme affectée :	EUR 5,84 millions
Exercice 2001	somme provisionnée :	EUR 6,09 millions



Organes de direction

Le montant global des rémunérations directes et indirectes (y compris la participation et l'intéressement), charges incluses, alloué pendant l'exercice au comité exécutif s'élève à EUR 3,67 millions en 2001 (contre EUR 3,42 millions en 2000, calculés à périmètre constant).

En 2001, les membres du comité exécutif :

- Monsieur Jacques GUERBER, président du directoire
- Monsieur Philippe VALLETOUX, membre du directoire
- Monsieur Bruno DELETRÉ, membre du directoire
- Monsieur André DELASNERIE, directeur général adjoint chargé du département de l'exploitation
- Monsieur Jean Paul GAUZÈS, directeur juridique et fiscal
- Monsieur François DUROLLET, directeur du département commercial France
- Monsieur Jean-Marie AUDRIC, directeur des ressources humaines
- Monsieur Alain DELOUIS, directeur du département des marchés financiers
- Monsieur Pierre RAHMANI, directeur du département de l'ingénierie financière
- Madame Édith BERNEMAN, directeur du département international.

domiciliés 7 à 11, quai André-Citröen, BP 1002, 75901 Paris Cedex 15.

Au 31 décembre 2001, les membres des organes de direction de Dexia Crédit Local détenaient différentes options sur les actions cotées de Dexia : 8 000 options de souscription d'actions, à un prix d'exercice de EUR 6,06, accordées en 1995, et 61 000 options de souscription d'actions, à un prix de EUR 5,95, accordées en 1996, 157 000 options de souscription d'actions accordées en 1997 à un prix d'exercice de EUR 8,10 et 133 000 options de souscription d'actions accordées en 1998 à un prix d'exercice de EUR 11,27, 165 000 options d'achat d'actions accordées en 1999 à un prix d'exercice de EUR 13,00, 196 000 options de souscription d'actions accordées en 2000 à un prix d'exercice de EUR 14,58 et 330 000 options de souscription d'actions accordées en 2001 à un prix d'exercice de EUR 17,86.

Rémunération des mandataires sociaux

Conseil de surveillance

Ont été versés en 2001, au titre des jetons de présence, EUR 19 818,37 à la FNTF représentée par M. Daniel Tardy, à la FFB représentée par M. Alain Sionneau, à M. Jean-Pierre Brunel, à M. Claudy Lebreton, à M. Loïc Le Masne de Chermont et à M. Yvon Robert ; EUR 14 863,78 à M. Jean-Pol Henry et à M. Patrick Lachaert. Aucun jeton n'a été versé à MM. Pierre Richard, Rembert von Lowis, Jean-François Copé, François Rebsamen, René Thissen, Guy Schifflers, Paul Vanzeveren et Claude Piret.

Directoire

Ont été versés à M. Jacques Guerber EUR 578 214, en ce compris la rémunération de ses fonctions au titre du comité exécutif du groupe Dexia, à M. Philippe Valletoux EUR 170 378 et à M. Bruno Deletré EUR 133 553.

Informations sur les options de souscription ou d'achat d'actions

Options attribuées durant l'exercice 2001

- Aux mandataires sociaux : M. Jacques Guerber 60 000 options, M. Philippe Valletoux et M. Bruno Deletré 40 000 options. Ces options ont été attribuées le 14 juin 2001 à un prix d'exercice de EUR 17,86.
- Aux 10 salariés de Dexia Crédit Local dont le nombre d'options est le plus élevé : 310 000 options. Ces options ont été attribuées le 14 juin 2001 à un prix d'exercice de EUR 17,86.

Options levées durant l'exercice 2001

- Par les mandataires sociaux : M. Jacques Guerber 30 000 options sur le plan 1996, à un prix de EUR 5,95. M. Philippe Valletoux et M. Bruno Deletré n'ont pas levé d'options pendant l'exercice 2001.
- Par les 10 salariés de Dexia Crédit Local qui ont globalement levé le plus grand nombre d'options : 129 500 options à un prix moyen de EUR 5,95.



5.2. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Ce poste comprend les plus et les moins-values de cessions de créances à Dexia Municipal Agency. Elles ont ensuite été neutralisées et inscrites au bilan pour être étalées comptablement et fiscalement sur la durée de vie résiduelle des créances.

5.3. CHARGES D'IMPÔTS

a. Décomposition de la charge d'impôts

	Montant au 31.12.2000	Montant au 31.12.2001
Impôts des sociétés (poste XVII)		
Impôts sur le résultat de l'exercice	(94)	(71)
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	0	3
TOTAL	(94)	(68)
Impôts différés (poste XVII)		
Dotations	(7)	(48)
Reprises	0	34
TOTAL	(7)	(14)

Les chiffres tiennent compte de la baisse des taux d'imposition décidée pour 2001 et les exercices suivants, et d'une part plus importante du résultat imposable à taux réduit (plus-values à long terme et résultats des succursales étrangères).

b. Dérogations aux principes généraux d'évaluation en application de la réglementation fiscale

	Montant au 31.12.2001
Provisions réglementées	15
Provision crédits moyen et long terme	12
Provision pour investissement	3
Amortissement dérogatoire	1

c. Intégration fiscale

	Montant au 31.12.2001
Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire	0
Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait supporté en l'absence d'intégrations fiscales	(5)

Informations complémentaires

1. Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices

(en euros)	1997	1998	1999	2000	2001
SITUATION FINANCIÈRE					
Capital social	1 067 143 121	1 067 143 121	⁽¹⁾ 1 160 764 000	⁽²⁾ 1 327 004 846	1 327 004 846
Nombre d'actions	70 000 000	70 000 000	76 141 084	87 045 757	87 045 757
RÉSULTATS GLOBAUX					
Chiffre d'affaires	3 961 097 685	4 122 955 947	3 918 989 499	4 906 183 849	5 405 835 735
Bénéfice avant charges d'impôts sociétés, dotations aux amortissements et dotations nettes aux provisions	417 656 876	411 273 188	533 483 752	484 390 261	537 487 890
Charge d'impôts sociétés	145 328 017	150 344 288	165 888 452	101 088 079	82 209 337
Bénéfice après charges d'impôts sociétés, dotations aux amortissements et provisions	230 258 163	227 629 750	243 901 080	317 832 161	294 932 965
Bénéfice distribué	109 595 598	139 048 749	180 073 664	412 391 647	⁽³⁾ 273 323 677
RÉSULTATS RÉDUITS À UNE ACTION					
Chiffre d'affaires	56,59	58,9	52,27	56,36	62,10
Bénéfice avant charges d'impôts sociétés, dotations aux amortissements et dotations nettes aux provisions.	3,89	3,73	4,83	4,40	6,17
Charge d'impôts sociétés	2,08	2,15	2,18	1,16	0,94
Bénéfice après charges d'impôts sociétés, dotations aux amortissements et provisions	3,29	3,25	3,2	3,65	3,39
Bénéfice distribué	Actions A : 3,11 Actions B : 0,03	Actions A : 3,94 Actions B : 0,03	Actions A : 4,70 Actions B : 0,03	4,74	3,14
EFFECTIF MOYEN					
<i>dont cadres</i>	668	562	589	728	793
<i>dont non cadres</i>	248	330	336	373	445
Montant de la masse salariale	43 105 368	42 387 530	44 379 215	58 941 723	74 744 060
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	19 077 687	19 193 396	19 359 194	27 212 324	31 814 023

(1) Une augmentation de capital de EUR 93,6 millions a été effectuée en rémunération de l'apport des titres BIL au CLF le 29 juin 1999.

(2) En 2000, le capital a été augmenté :

- sur décision de l'AGM du 26 juillet 2000, à la suite de la fusion-absorption de Dexia Project & Public Finance International Bank, de EUR 87,2 millions;
- sur décision du directoire le 4 septembre 2000 (sur autorisation de l'AGM du 26 juillet 2000) de EUR 79,9 millions.

(3) Dividende proposé.

2. Renseignements concernant les filiales et participations au

(en euros)

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau	Chiffres d'affaires HT du dernier exercice	Bénéfices ou perte du dernier exercice
----------	---------	------------------------------	--	--

1. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 0,5 % du capital de Dexia Crédit Local

A. Filiales (de 50 % à 100 % du capital détenu)

Dexia CLF Banque 62, rue de la Chaussée-d'Antin, 75008 Paris	7 625 000	3 213 549	111 531 454	4 139 710
Dexia Finance 7 à 11, quai André-Citroën, 75015 Paris	1 525 000	6 652 563	3 076 544	1 446 241
Dexia Finance Company 9, West 57th Street, New York 10019	1 135	24	67 879 623	51
Dexia CLF Immo 1, rue Foucault, 75016 Paris	2 364 700	7 982 594	5 849 963	1 697 413
Dexia Bail 7 à 11, quai André-Citroën, 75015 Paris	3 048 000	43 866	883 541	67 908
Dexia Patrimoniale 7 à 11, quai André-Citroën, 75015 Paris	19 856 484	484 165	941 658	941 658
Dexia CLF Régions Bail 7 à 11, quai André-Citroën, 75015 Paris	7 625 000	1 149 902	1 751 359	911 625
Dexia Sabadell Banco Local Paseo de las Doce Estrallas, 4 - E - 28042 Madrid	36 061 000	0	83 684 765	1 171 000
Dexia Crediop (S.P.A.) Via Venti Settembre N. 30 - Roma	450 210 000	251 283 176	946 208 874	89 633 923
Dexia Holding INC. (FSA)	2 995 651 447	4 752 047	43 345 243	41 470 184
Dexia Hypothekbank Berlin AG Charlottenstr. 82 - D - 10969 Berlin	141 200 000	79 888 353	3 703 398 842	18 256 559
Dexia Kommunalkredit Holding Türkenstrasse 9 - A - 1092 Wien	15 000 000	9 947 045	2 512 471	2 252 380
Dexia Crédit Local Stockholm Branch Box 7180, S - 10388 Stockholm	10 751 301	2 006 991	4 691 137	1 332 512
Dexia Municipal Agency 7 à 11, quai André-Citroën, 75015 Paris	400 000 000	18 167 556	2 289 941 700	27 416 836
Dexia Flobail 7 à 11, quai André-Citroën, 75015 Paris	6 100 000	3 282 972	21 893 209	894 232
Floral 7 à 11, quai André-Citroën, 75015 Paris	22 867 353	22 510 526	171 804 026	2 173 121

31 décembre 2001

Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Dividendes encaissés par Dexia au cours de l'exercice	Prêts et avances consentis par Dexia	Montants des cautions et avals donnés par Dexia	Activité
	brute	nette				
80,00 %	6 738 631	6 738 631	2 879 971	1 653 782 757	5 848 368 455	Financement à court terme des collectivités locales
99,97 %	1 937 507	1 937 507	508 925	0	0	Activité de conseil et d'assistance de gestion financière
100,00 %	1 135	1 135	0	0	0	Émission d'emprunts pour la société mère
100,00 %	33 691 141	0	0	89 167 352	0	Financement immobilier
100,00 %	3 171 549	3 171 549	0	10 009 511	0	Financement et crédit-bail de véhicules sans chauffeur
100,00 %	19 856 393	19 856 393	0	0	0	Administrateur de biens
100,00 %	7 941 401	7 941 401	609 788	20 387 046	0	Financement en crédit-bail de l'immobilier
60,00 %	21 636 600	21 636 600	0	1 532 537 409	1 163 636 013	Banque, établissement de crédit
60,00 %	469 623 585	469 623 585	28 242 952	437 234 825	0	Banque, établissement de crédit
90,00 %	2 657 598 683	2 657 598 683	0	0	0	Assurance
50,48 %	117 635 791	117 635 791	7 124 085	0	0	Banque, établissement de crédit
51,00 %	11 285 161	11 285 161	0	0	0	Holding
100,00 %	10 751 301	9 871 504	18 516 643	0	0	Banque, établissement de crédit
100,00 %	399 999 909	399 999 909	0	3 730 622 772	0	Société de crédit foncier
100,00 %	6 110 888	6 110 888	195 132	396 891 555	6 562 371	Financement en crédit-bail des collectivités locales
99,99 %	23 080 690	23 080 690	0	0	0	Émission d'emprunts pour la société mère

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Assemblée générale mixte

Informations complémentaires

Lexique



Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau	Chiffres d'affaires HT du dernier exercice	Bénéfices ou perte du dernier exercice
Ifax 7 à 11, quai André-Citroën, 75015 Paris	18 598 780	20 088 789	5 862 229	5 455 424
Otzar Hashilton Hamekomi LTD 3, Heftman str, 64737 Tel Aviv - Israël	43 756 959	19 895 183	42 422 450	8 213 345
SNC Du Chapitre 72, rue Riquet, 31000 Toulouse	7 622	(1 574 938)	(136 164)	(14 117)
Société d'Investissement Suisse Luxembourgeoise 69, route d'Esch, L 2953 Luxembourg	144 150 000	10 216 000	7 780 601	7 492 395
B. Participations (10 % à 50 % du capital détenu)				
Dexia CLF Lease Services 7 à 11, quai André-Citroën, 75015 Paris	2 286 000	(237 008)	744 963	(131 306)
Créatis 34, rue Nicolas-Leblanc, 59000 Lille	22 867 353	(2 219 938)	1 103 731	1 103 731
Crédit Associatif 75, rue Saint-Lazare, 75009 Paris	4 573 471	1 939 196	156 905	156 905
Crédit du Nord 28, place Rihour, 59800 Lille	740 263 000	210 219 000	154 863 000	154 863 000
Dexia Asset Management France Washington Plaza, 40, rue Washington, 75008 Paris	3 617 228	45 211 202	10 112 692	10 112 692
Dexia Banque Privée France 37, rue d'Anjou, 75008 Paris	76 518 849	25 545 853	6 324 000	2 285 000
Dexia Insurance Avenue des Arts, 23 - B 1000 Bruxelles	49 700 427	48 10 122	18 076 045	18 076 045
Métropole Transport Développement 56, boulevard de l'Embouchure, 31200 Toulouse	4 573 471	439 386	32 297	32 297
Kommunalkredit Austria AG Türkenstrasse 9 - A - 1092 Wien	13 807 300	81 487 774	11 532 300	11 532 300

2. Renseignements globaux

A. Filiales non reprises au paragraphe 1-A

Sociétés françaises

Sociétés étrangères

B. Filiales non reprises au paragraphe 1-b et autres titres de participations dont le capital détenu est inférieur à 10 %

Sociétés françaises

Sociétés étrangères

Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Dividendes encaissés par Dexia au cours de l'exercice	Prêts et avances consentis par Dexia	Montants des cautions et avals donnés par Dexia	Activité
	Brute	Nette				
55,00 %	27 293 009	27 293 009	0	4 992 100	0	Détention et gestion de participation dans des sociétés de courtage d'assurance
45,31 %	39 153 935	39 153 935	0	0	0	
50,00 %	3 811	3 811	0	0	0	Financement de l'activité blanchisserie du CHU de Toulouse
100,00 %	160 014 002	160 014 002	0	48 830 389	0	Prise de participation
49,00 %	1 120 500	1 120 500	0	0	0	Location de longue durée de véhicules
12,50 %	2 858 419	2 858 419	0	0	0	Banque
16,50 %	814 931	814 931	0	0	0	Financement des organismes du secteur associatif
10,00 %	184 463 311	184 463 311	9 533 805	0	0	Banque
20,97 %	28 042 529	28 042 529	2 272 850	0	0	Gestion d'actifs pour la clientèle privée et institutionnelle
30,00 %	34 299 680	34 299 680	0	0	0	Banque industrielle et mobilière privée
10,00 %	5 334 813	5 334 813	14 385	0	0	Entreprise d'assurances multibranche
21,00 %	960 429	960 429	0	0	0	Suivi des contrats de concession des transports collectifs toulousains
49,00 %	59 725 767	59 725 767	523 030	0	0	Banque, établissement de crédit
	14 076 400	595 844	0	0	0	
	0	0	0	5 431 008 987	2 921 926	
	102 737 488	98 540 415	3 692 098	276 239 919	6 232 877	
	4 841 548	4 456 928	2 839 800	0	0	

Rapport de gestion

Comptes consolidés

Comptes sociaux

Assemblée générale mixte

Informations complémentaires

Lexique

3. Portefeuille titres de Dexia Crédit Local

(en millions d'euros)

TITRES DE PLACEMENT

	Valeur de marché	Valeur portefeuille	Gains latents	Pertes latentes	Valeur nette comptable
Obligations et autres titres à revenu fixe					
Obligations françaises	1 137	1 129	13	(2)	1 124
Autres émetteurs	1 137	1 129	13	(2)	1 124
<i>Établissements de crédit</i>	1 009	1 001	11	0	998
<i>Autres établissements privés</i>	17	17	0	0	16
<i>TSDI</i>	112	112	2	(2)	110
Obligations étrangères	6 530	6 487	69	(16)	6 466
Organismes publics	506	465	55	0	451
<i>Administrations centrales</i>	182	185	11	0	171
<i>Collectivités locales</i>	324	280	44	0	280
Autres émetteurs	6 024	6 022	14	(16)	6 015
<i>Établissements de crédit</i>	5 548	5 550	11	(15)	5 541
<i>Autres établissements privés</i>	477	472	3	(1)	474
TOTAL OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	7 667	7 616	82	(18)	7 590
Actions et autres titres à revenu variable					
FCP Obligations	136	118	19	0	118
Actions	390	372	24	(6)	366
TOTAL OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	527	490	43	(6)	484
Effets publics					
Organismes publics	367	339	28	0	339
<i>Administrations centrales</i>	0	0	0	0	0
<i>Collectivités locales</i>	367	339	28	0	339
TOTAL EFFETS PUBLICS	367	339	28	0	339
TOTAL GÉNÉRAL	8 561	8 445	152	(24)	8 413



TITRES D'INVESTISSEMENT

	Valeur de remboursement	Surcote (décote)	Provisions pour dépréciation	Valeur nette comptable
Obligations et autres titres à revenu fixe				
Obligations françaises	1 755	(3)	(10)	1 727
Organismes publics	443	0	0	441
<i>Administrations centrales</i>	0	0	0	0
<i>Collectivités locales</i>	443	0	0	441
Autres émetteurs	1 313	(2)	(10)	1 286
<i>Établissements de crédit</i>	826	(2)	0	808
<i>Autres établissements privés</i>	487	0	(10)	479
<i>TSDI</i>	0	0	0	0
Obligations étrangères	8 664	102	(10)	8 476
Organismes publics	4 885	107	0	4 718
<i>Administrations centrales</i>	1 373	(1)	0	1 182
<i>Collectivités locales</i>	3 512	108	0	3 536
Autres émetteurs	3 780	(5)	(10)	3 758
<i>Établissements de crédit</i>	2 983	(4)	(8)	2 967
<i>Autres établissements privés</i>	796	(1)	(2)	791
<i>TSDI</i>	0	0	0	0
TOTAL OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	10 420	99	(20)	10 204
Effets publics				
Organismes publics	2 799	(15)	0	2 784
<i>Administrations centrales</i>	0	0	0	0
<i>Collectivités locales</i>	2 799	(15)	0	2 784
TOTAL OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	2 799	(15)	0	2 784
TOTAL GÉNÉRAL	13 219	84	(20)	12 988

TITRES DE TRANSACTION

	Valeur d'achat ⁽¹⁾	Valeur de marché ⁽¹⁾
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Obligations étrangères		
Autres émetteurs	4 170	4 184
<i>Établissements de crédit</i>	4 126	4 140
<i>Autres établissements privés</i>	44	45
TOTAL OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	4 170	4 184
TOTAL GÉNÉRAL	4 170	4 184

(1) La valeur d'achat et la valeur de marché sont calculées coupons courus inclus.

Rapport général des commissaires aux comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2001, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Dexia Crédit Local établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêt des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 4 avril 2002

Les commissaires aux comptes

CADERAS MARTIN

Daniel BUTELOT

Associé

Olivier AVRIL

Associé



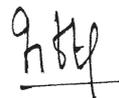
MAZARS & GUÉRARD

Guillaume POTEL

Associé

Anne VEAUTE

Associé





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

140	<i>Rapport du directoire</i>
141	<i>Observations du conseil de surveillance</i>
142	<i>Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées</i>
143	<i>Projets de résolutions</i>



Assemblée générale mixte du 21 mai 2002

Rapport du directoire sur les projets de résolutions

Comme il est de règle pour une assemblée générale annuelle, votre directoire vous propose d'adopter les résolutions suivantes.

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE

- La 1^{re} résolution concerne l'approbation des comptes sociaux de la société.
- La 2^e résolution est une nouveauté introduite par la loi « Nouvelles Régulations économiques » et concerne l'approbation des comptes consolidés de la société.
- Sera ensuite soumis à votre approbation le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 225-86 du Code de commerce (3^e résolution).
- En conséquence de l'adoption des résolutions précédentes, l'assemblée aura à donner quitus aux mandataires sociaux de l'accomplissement de leur mandat au cours de l'exercice. (4^e résolution).
- L'assemblée procédera ensuite à l'affectation du résultat, elle fixera le montant du dividende versé par action (5^e résolution).
- Il sera proposé à l'assemblée de nommer un nouveau membre du conseil de surveillance, Mme Francine Swiggers, pour une période de six ans (6^e résolution).
- L'assemblée doit ensuite renouveler le mandat des commissaires aux comptes titulaires et suppléants venu à échéance (7^e résolution).

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

- Il est demandé à l'assemblée générale extraordinaire d'autoriser le directoire de procéder à l'augmentation du capital en numéraire ou, le cas échéant, par incorporation de réserves ou de résultats mis en report, dans la limite d'un montant maximal de EUR 1 milliard. L'objet de cette augmentation de capital est de développer l'activité de la société tout en conservant un ratio de solvabilité conforme aux exigences réglementaires.
Cette autorisation est donnée pour une durée de cinq ans à compter de la date de la présente assemblée (8^e résolution).
- Il est demandé à l'assemblée générale extraordinaire de prendre acte de l'obligation édictée par la loi « Nouvelles Régulations économiques », de proposer la réalisation d'une augmentation de capital réservée aux salariés. L'assemblée aura toutefois à constater que les salariés de Dexia Crédit Local ont accès aux augmentations de capital réalisées à leur intention par la société Dexia (9^e résolution).
- Afin de mettre les statuts en conformité avec la loi « Nouvelles Régulations économiques » et le Code de commerce ainsi réformé, l'assemblée générale extraordinaire délibérera sur la modification des statuts (10^e résolution).
- Enfin l'assemblée donnera pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait pour l'accomplissement des formalités (11^e résolution).

Les projets ont été présentés au conseil de surveillance du 5 mars 2002.

Assemblée générale mixte du 21 mai 2002

Observations du conseil de surveillance pour l'assemblée générale du 21 mai 2002

AVIS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le directoire vous a présenté son rapport qui fait état des excellents résultats de Dexia Crédit Local pour 2001.

Le conseil de surveillance, lors de sa séance du 5 mars dernier, a félicité le directoire pour le très bon niveau de résultats obtenus.

Le conseil de surveillance a approuvé le rapport du directoire qui vient de vous être présenté ainsi que les comptes de l'exercice 2001. Il a ensuite examiné les propositions de résolutions qui sont aujourd'hui soumises au vote des actionnaires.

Il vous est proposé d'approuver ces projets de résolutions, et notamment la proposition d'affectation du résultat, telles qu'elles ont été élaborées par le directoire.

Le dividende serait ainsi fixé à EUR 3,14 par action.

Cette recommandation a fait l'objet d'un accord unanime du conseil de surveillance qui a réaffirmé la confiance qu'il accorde au directoire ainsi que le soutien total qu'il lui apporte dans l'accomplissement de sa mission.

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L225-86 du Code de Commerce, nous avons été avisés de l'absence de convention nouvelle conclue au cours de l'exercice et ayant fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 117 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

DEXIA MUNICIPAL AGENCY

La convention de « déclaration de soutien » de Dexia Crédit Local au profit de Dexia Municipal Agency, soumise à ratification par l'assemblée générale mixte du 10 janvier 2000, bénéficie aux porteurs d'obligations émises par Dexia Municipal Agency. Elle indique que Dexia Crédit Local détiendra durablement plus de 95 % du capital de Dexia Municipal Agency. Par ailleurs, Dexia Crédit Local veillera à ce que Dexia Municipal Agency développe son activité dans le respect des dispositions du Titre IV de la loi n° 99-532 du 25 juin 1999 sur les sociétés de crédit foncier et dispose des moyens financiers lui permettant de faire face à ses obligations.

CONVENTION DE « SUBSCRIPTION AGREEMENT »

La convention de « *Subscription Agreement* » conclue avec Dexia [Belgium], le Holding Communal et les banques Morgan Stanley et Banque Bruxelles Lambert, relative à la mise sur le marché d'une deuxième tranche des actions de Dexia [Belgium], prévoit une clause d'indemnisation réciproque entre Dexia Crédit local de France (devenu Dexia Crédit Local), le Crédit Communal de Belgique (devenu Dexia Banque) et Dexia [Belgium] au cas où l'une des parties verrait sa responsabilité engagée du fait de l'une des deux autres sociétés. Cette convention était conclue pour une durée de cinq ans à compter du 25 juin 1997.

Fait à Paris, le 4 avril 2002

Les commissaires aux comptes

CADERAS MARTIN

Daniel BUTELOT
Associé

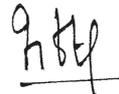
Olivier AVRIL
Associé



MAZARS & GUÉRARD

Guillaume POTEL
Associé

Anne VEAUTE
Associé



Assemblée générale mixte du 21 mai 2002

Projets de résolutions

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Première résolution : approbation des comptes

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du directoire et des commissaires aux comptes ainsi que les observations du conseil de surveillance, approuve les comptes au 31 décembre 2001 tels qu'ils lui sont présentés, faisant apparaître un bénéfice de EUR 294 932 965,08.

Deuxième résolution : approbation des comptes consolidés

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du directoire et des commissaires aux comptes ainsi que les observations du conseil de surveillance, approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2001 tels qu'ils lui sont présentés, faisant apparaître un bénéfice, part du groupe, de EUR 558 808 632.

Troisième résolution : approbation de conventions réglementées

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article 225-86 du Code de commerce, l'assemblée générale ordinaire approuve dans les conditions de l'article 225-88 les conventions qui y sont mentionnées.

Quatrième résolution : quitus aux mandataires sociaux

Comme conséquence de l'approbation des précédentes résolutions, l'assemblée générale ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux mandataires sociaux de l'accomplissement de leur mandat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2001.

Cinquième résolution : affectation du résultat

L'assemblée générale ordinaire décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

Affectation du résultat	Euros
Bénéfice de l'exercice	294 932 965,08
auquel s'ajoute le report à nouveau	342 023,48
formant un bénéfice distribuable de	295 274 988,56
distribution au titre du dividende	273 323 676,98
affectation à la réserve générale facultative	21 049 731,56
report à nouveau du surplus soit	901 580,02

À chaque action, correspond un dividende de EUR 3,14, avoir fiscal en sus.
Le dividende sera mis en paiement le 22 mai 2002.



Il est rappelé que, sur décision de l'assemblée générale mixte réunie le 27 décembre 2001, un dividende exceptionnel de EUR 2,30, avoir fiscal de EUR 1,15 en sus, a été versé à chaque action.

Au titre de l'exercice 2000 a été versé à chaque action un dividende de EUR 2,44.

Au titre de l'exercice 1999 a été versé à chaque action de catégorie A, d'un montant nominal de FF 100 chacune, un dividende de EUR 4,70, avoir fiscal en sus; et à chaque action de catégorie B, d'un montant nominal de FF 100 chacune, correspond un dividende de EUR 0,03, avoir fiscal en sus.

Au titre de l'exercice 1998 a été versé à chaque action de catégorie A, d'un montant nominal de FF 100 chacune, un dividende de EUR 3,94, avoir fiscal en sus; et à chaque action de catégorie B, d'un montant nominal de FF 100 chacune, correspond un dividende de EUR 0,03, avoir fiscal en sus.

Sixième résolution : nomination d'un membre du conseil de surveillance

L'assemblée générale ordinaire décide de nommer en qualité de membre du conseil de surveillance Mme Francine Swiggers, pour une période de six ans qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

Septième résolution : renouvellement du mandat des commissaires aux comptes

L'assemblée générale ordinaire renouvelle les mandats de commissaire aux comptes titulaires et suppléants de :

– Mazars & Guérard, Le Vinci, 4, allée de l'Arche, 92075 Paris-La Défense,

– Caderas Martin, 76, rue de Monceau, 75008 Paris,

commissaires titulaires;

– Yves Robin, Le Vinci, 4, allée de l'Arche, 92075 Paris-La Défense,

– Benoît Desauw, 76, rue de Monceau, 75008 Paris,

commissaires suppléants,

pour six exercices sociaux, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007.

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Huitième résolution : autorisation d'augmenter le capital

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du directoire, autorise le directoire à augmenter sur ses simples décisions le capital social jusqu'à concurrence d'une somme maximale de EUR 1 milliard :

– par l'émission, avec ou sans prime, d'actions ordinaires de numéraire à libérer en espèces ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société;

– et, le cas échéant, par l'incorporation de réserves, de primes ou de bénéfices mis en report avec, corrélativement, distribution d'actions gratuites ordinaires ou augmentation de la valeur nominale des actions existantes.

L'assemblée générale extraordinaire confère tous pouvoirs au directoire aux fins de réaliser les augmentations de capital simultanément ou séparément dans quelque ordre que ce soit, dans le respect du plafond déterminé ci-dessus, de fixer la date ainsi que les conditions et les modalités de ces augmentations de capital, et suivant la nature de chaque opération :

– a/ le prix d'émission des actions nouvelles selon les modalités décrites dans son rapport à l'assemblée générale extraordinaire;

– b/ le montant de l'augmentation du nominal des actions anciennes ou les conditions et modalités d'attribution des actions gratuites.

Le directoire disposera de tous les pouvoirs nécessaires pour décider et exécuter tous actes, prendre toutes mesures et accomplir toutes formalités nécessaires en vue de la réalisation des opérations d'augmentation de capital ainsi autorisées.

L'autorisation ci-dessus est valable pour une durée de cinq ans à compter de la présente assemblée.



Neuvième résolution : augmentation de capital réservée aux salariés

L'assemblée générale extraordinaire prend acte de l'obligation édictée par l'article L. 225-129 VII du Code de commerce de proposer, lors de toute augmentation de capital, la réalisation d'une augmentation de capital réservée aux salariés. Elle constate que les salariés de Dexia Crédit Local ont accès aux augmentations de capital réalisées à leur intention par la société Dexia.

Dixième résolution : mise en conformité des statuts avec les dispositions de la loi du 15 mai 2001 et avec la nouvelle codification du Code de commerce

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du directoire, décide de modifier les statuts de la société afin de les mettre en conformité, d'une part, avec la nouvelle codification du Code de commerce et, d'autre part, avec la loi sur les nouvelles régulations économiques du 15 mai 2001 et d'adopter le texte proposé, article par article, et ce, dans le respect des exigences réglementaires.

Article 1. Forme de la société : remplacement des mots « la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales » par la référence aux articles L210-1 et suivants du Code de commerce et aux articles L511-1 et suivants du Code monétaire et financier, le reste de l'article demeurant inchangé.

Article 16. Conseil de surveillance – Composition : remplacement au premier alinéa de « 24 » par « 18 ».

Article 20. Réunion du conseil de surveillance – Ajout, à la fin de l'article, d'un nouvel alinéa : « Dans les cas, et selon les modalités prévues par la loi, sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les membres du conseil de surveillance qui participent à la réunion du conseil par des moyens de visioconférence », le reste de l'article demeurant inchangé.

Article 26. Remplacement « du dixième » par « du vingtième ».

Article 34. Quorum et majorité – Ajout d'un dernier alinéa : « Dans les cas, et selon les modalités prévues par la loi, sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les actionnaires qui participent à l'assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification », le reste de l'article demeurant inchangé.

Article 35. Pouvoirs – Le premier alinéa est modifié pour être rédigé ainsi : « L'assemblée générale ordinaire annuelle entend le rapport du directoire sur la marche de la société sur les comptes annuels et consolidés et les rapports des commissaires aux comptes. » ; le quatrième alinéa est modifié pour être rédigé ainsi : « Elle statue sur les conventions soumises à contrôle dans les conditions prévues par la loi en vigueur », le reste de l'article demeurant inchangé.

Article 36. Quorum et majorité – Ajout d'un dernier alinéa : « Dans les cas, et selon les modalités prévues par la loi, sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les actionnaires qui participent à l'assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification », le reste de l'article demeurant inchangé.

Onzième résolution : pouvoirs

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publication prévues par la loi.



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- 147 *Renseignements concernant la dette obligataire*
 - 152 *Informations juridiques et administratives*
 - 155 *Composition du conseil de surveillance
et du directoire de Dexia Crédit Local*
- 

Renseignements concernant la dette obligataire

EMPRUNTS OBLIGATAIRES COTÉS

Les émissions obligataires de Dexia Crédit Local bénéficient de la notation AA attribuée par l'agence Standard & Poor's de la notation AA+ par l'agence Fitch France SA et de la notation Aa2 attribuée par l'agence Moody's.

Tous les emprunts obligataires émis sur le marché domestique par Dexia Crédit local et auparavant par la CAECL sont cotés (leur liste figure en annexe).

Les emprunts obligataires émis par Dexia Crédit Local sur les marchés étrangers sont cotés pour la plupart (liste également annexée).

Dexia Municipal Agency assure depuis 1999 le refinancement du secteur public local européen.

Cet établissement bénéficie de la notation AAA attribuée par l'agence Standard & Poor's, de la notation AAA par l'agence Fitch France SA et de la notation Aaa attribuée par l'agence Moody's.

Contre-valeur euro de chaque devise 31.12.2000 et 31.12.2001

PAYS	Devises	Contre-valeur euro		Évolution (en %)
		31.12.2000	31.12.2001	
Australie	AUD	0,596302922	0,57870370	- 2,95
Canada	CAD	0,716075904	0,71037863	- 0,80
Suisse	CHF	0,656512605	0,67435431	+ 2,72
République Tchèque	CZK	0,028533113	0,03128715	+ 9,65
Danemark	DKK	0,133992577	0,13447186	+ 0,36
Union européenne	EUR	1,00000000	1,00000000	0,00
Grande-Bretagne	GBP	1,602307323	1,64338537	+ 2,56
Hong-Kong	HKD	0,137782799	0,14551169	+ 5,61
Israël	ILS	0,265759541	0,25516713	- 3,99
Japon	JPY	0,009352787	0,00867077	- 7,29
Norvège	NOK	0,121455031	0,12576243	+ 3,55
Pologne	PLN	0,259753753	0,28609848	+ 10,14
Suède	SEK	0,113233612	0,10751301	- 5,05
Singapour	SGD	0,620116582	0,61327119	- 1,10
Slovaquie	SKK	0,022630015	0,02337541	+ 3,29
États-Unis	USD	1,074691026	1,13468739	+ 5,58
Afrique du Sud	ZAR	0,142061598	0,09587544	- 32,51



Récapitulatif de l'encours total des emprunts Dexia Crédit Local

DEVICES	Hors swaps	Encours (en millions d'euros)	Après swaps	Encours (en millions d'euros)
	Encours (en millions de devises)		Encours (en millions de devises)	
AUD	160	93	0	0
CAD	1 056	750	205	145
CHF	1 229	829	54	36
DKK	4 100	551	0	0
EUR	25 144	25 144	27 065	27 065
GBP	496	815	104	170
HKD	1 100	160	0	0
JPY	221 263	1 919	1 270	11
NOK	800	101	0	0
SEK	5 500	591	4 000	430
SGD	74	45	0	0
USD	6 369	7 226	10 740	12 187
TOTAL		38 224		40 045

Échelonnement de la dette représentée par des titres

(en millions d'euros au 31.12.2001)

ANNÉES	EUR	Autres devises	Total
2002	5 413	4 900	10 314
2003	3 653	2 039	5 692
2004	4 543	2 838	7 381
2005	1 704	586	2 290
2006	2 450	575	3 025
2007	1 894	168	2 061
2008	2 452	78	2 530
2009	1 763	956	2 719
2010	234	11	245
2011	285	225	510
2012	351	201	552
2013	129	43	173
2014	223	0	223
2015	0	9	9
2016	33	68	101
2021	0	9	9
2031	0	43	43
2041	347	0	347
TOTAL	25 473	12 750	38 224



Emprunts obligataires publics Dexia Crédit Local (marché domestique) encours au 31 décembre 2001

DÉSIGNATION DES TITRES	RGA	Encours (en milliers d'euros)		Nominal des titres		Nombre de titres	Date d'échéance finale
				en euros	en francs		
Émissions Dexia Crédit Local							
Emprunt à prime de remboursement ⁽¹⁾	19316	30 489		5 000		40 000	28 mars 2002
10,90 % novembre 1985	16139	18 721		5 000		73 674	9 décembre 2002
Taux progressif nov. 1992-janv. 2003 ⁽¹⁾	19425	58 540		20 000		1 920	6 janvier 2003
TME mars 2003	19453	91 469		5 000		120 000	1 ^{er} mars 2003
TME mai 2003	19481	76 225		5 000		100 000	24 mai 2003
TEC – 1,2 % 1996-2003	19790	150 925		5 000		198 000	25 juillet 2003
6,25 % septembre 1993-2005	19929	228 674		5 000		300 000	27 août 2005
0 % STOCK indexé novembre 2003	20785	15 245		5 000		20 000	20 novembre 2003
0 % indexé sur le MIB 12-2003	20834	15 245		10 000		10 000	31 décembre 2003
7,50 % mars 2004	58462	1 162 973	1			1 162 972 573	31 mars 2004
TME juin 2004	19482	152 449		5 000		200 000	21 juin 2004
Trimestrialités constantes 4 % octobre 2004	18640	38 349		425,91		90 040	22 octobre 2004
0 % STOCK indexé novembre 2004	300 873	21 343		5 000		28 000	12 novembre 2004
Trimestrialités constantes 4,40 % nov. 2004	18649	44 885		421,63		106 456	29 novembre 2004
Trimestrialités constantes 4,40 % mars 2005	18663	40 309		409,09		146 067	7 mars 2003
Trimestrialités constantes 4,40 % mai 2005	18678	29 504		409,07		165 000	9 mai 2005
Trimestrialités constantes 5 % juillet 2005	18691	31 465		415,29		135 000	11 juillet 2005
TSR 7,90 % septembre 2005	19632	45 735		5 000		60 000	26 septembre 2005
CLF coupon unique octobre 1995 ⁽¹⁾	19736	144 827		5 000		190 000	25 octobre 2005
0 % STOCK indexé octobre 2005	20831	15 245		5 000		20 000	27 octobre 2005
0 % indexé sur le CAC novembre 2005	20845	15 245		5 000		20 000	24 novembre 2005
6,70 % janvier 2006	58464	762 245	1			762 245 086	24 janvier 2006
5,75 % février 2006	58463	457 347	1			457 347 052	7 février 2006
Taux variable 1996-2006	19778	45 735		5 000		60 000	2 mai 2006
1,50 % indexé sur l'EUROTOP	20907	18 294		5 000		24 000	5 mai 2006
0,40 % décembre 1997-juillet 2006 ⁽¹⁾	20861	45 734		10 000		30 000	31 juillet 2006
TEC – 0,8 % 1997-2006	20746	144 064		5 000		189 000	12 décembre 2006
Emprunt 0,80 % indexé sur le CAC 98-/07	20982	91 469		5 000		120 000	15 juin 2007
STEP UP 16.06.1997-2007	20793	76 225		5 000		100 000	16 juin 2007
TEC -0,08 % 1997-2007	20818	45 735		5 000		60 000	4 septembre 2007
TEC – 1 % 1996-2007	58465	392 556	1			392 556 219	25 octobre 2007
4,50 % puis TEC – 0,2 % 1998-2008	20908	45 735		5 000		60 000	24 avril 2008
6 % 26.02.1997-2009	58466	457 347	1			457 347 052	26 février 2009
4,51 % puis TEC – 0,49 % 1998-2009	20895	55 644		5 000		73 000	26 mars 2009
0 % indexé sur le CAC février 2011	187 338	20 000		10 000		2 000	1 ^{er} février 2011
0 % indexé sur le CAC février 2011	187 346	20 000		1 000 000		20	7 février 2011
0 % indexé sur le CAC avril 2011	485 286	50 000		1 000 000		50	4 avril 2011
Indexé sur l'EUROSTXX50 1998-2013	20940	15 245		5 000		20 000	18 juin 2013
TOTAL ÉMISSIONS AU 31.12.2001		5 171 234					

(1) Le montant de l'encours au 31.12. 2001 correspond au montant initial de l'émission.



DÉSIGNATION DES TITRES	RGA	Encours (en milliers d'euros)	Nominal des titres (en francs)	Nombre de titres	Date d'échéance finale
Émissions Floral					
9,75 % juillet 2002	11779	1 014 829	5 000	1 331 368	24 juillet 2002
TME juin 2003	19500	76 225	5 000	100 000	29 juin 2003
8,70 % février 2004	19326	341 221	5 000	447 652	3 février 2004
8,50 % février 2008	19428	153 592	5 000	201 499	10 février 2008
TOTAL					
ÉMISSIONS FLORAL 31.12.2001		1 585 865			

Liste des emprunts obligataires émis hors de France par Dexia Crédit Local

Encours (en millions d'euros)					
Certificats de dépôts belges en francs belges					396,63
SOUS-TOTAL BEF					396,63
CAD	250 000 000,00	CAD 250 M	7 %	14.01.2004	177,59
CAD	250 000 000,00	CAD 250 M	6,75 %	21.03.2006	177,59
SOUS-TOTAL CAD					355,19
CHF	150 000 000,00	CHF 150 M	3,75 %	11.01.2002	101,15
CHF	200 000 000,00	CHF 200 M	2,50 %	24.03.2006	134,87
CHF	150 000 000,00	CHF 150 M	3,125 %	01.10.2003	101,15
CHF	125 000 000,00	CHF 125 M	4,75 %	23.05.2002	84,29
CHF	175 000 000,00	CHF 300 M	2,25 %	16.03.2004	118,01
CHF	125 000 000,00	CHF 300 M	2,25 %	16.03.2004	84,29
CHF	100 000 000,00	CHF 100 M	5 %	26.07.2005	67,44
CHF	150 000 000,00	CHF 150 M	5,25 %	17.03.2003	101,15
SOUS-TOTAL CHF					792,37
DKK	400 000 000,00	DKK 400 M	5,25 %	20.12.2002	53,79
DKK	400 000 000,00	DKK 400 M	5,75 %	12.12.2003	53,79
DKK	400 000 000,00	DKK 400 M	6 %	06.06.2003	53,79
DKK	400 000 000,00	DKK 400 M	6 %	30.12.2002	53,79
DKK	400 000 000,00	DKK 400 M	5,5 %	06.03.2002	53,79
SOUS-TOTAL DKK					268,94
EUR	158 823 075,63	NLG 350 M	6,75 %	13.05.2004	158,82
EUR	49 578 704,95	LUF 2 MD	5,75 %	22.05.2003	49,58
EUR	226 890 108,05	NLG 500 M	5,75 %	07.02.2003	226,89
EUR	113 445 054,02	NLG 250 M	7,25 %	24.04.2002	113,45
EUR	152 449 017,24	FRF 1 MD	7,25 %	24.10.2003	152,45
EUR	58 254 978,32	LUF 2 350M	Indexé	06.01.2003	58,25
EUR	74 368 057,43	LUF 3 000 M	5 %	10.06.2003	74,37
EUR	100 000 000,00	ECU 100M	5,25 %	11.06.2003	100,00
EUR	50 000 000,00	ECU 50 M	5,25 %	11.06.2003	50,00
EUR	103 291 379,82	ITL 200 MD	8,125 %	06.12.2006	103,29
EUR	51 645 689,91	ITL 100 MD	8,125 %	06.12.2006	51,65
EUR	51 645 689,91	ITL 100 MD	8,125 %	06.12.2006	51,65



EUR	51 645 689,91	ITL 100 MD	8,125 %	06.12.2006	51,65
EUR	100 000 000,00	EUR 120 M	5,625 %	23.12.2002	100,00
EUR	20 000 000,00	EUR 120 M	5,625 %	23.12.2002	20,00
EUR	100 000 000,00	EUR 150 M	5,25 %	20.12.2002	100,00
EUR	50 000 000,00	EUR 150 M	5,25 %	20.12.2002	50,00
EUR	100 000 000,00	EUR 150 M	5,375 %	02.07.2003	100,00
EUR	25 000 000,00	EUR 150 M	5,375 %	02.07.2003	25,00
EUR	25 000 000,00	EUR 150 M	5,375 %	02.07.2003	25,00
EUR	100 000 000,00	EUR 100 M	5,375 %	15.10.2003	100,00
EUR	100 000 000,00	EUR 100 M	5,5 %	19.12.2002	100,00
EUR	100 000 000,00	EUR 100 M	5,375 %	15.01.2004	100,00
EUR	152 449 017,24	FRF 1 000 M	4 %	14.04.2003	152,45
EUR	74 368 057,43	LUF 3 000 M	6,375 %	31.12.2003	74,37
EUR	49 578 704,95	LUF 2 000 M	6,625 %	07.11.2002	49,58
EUR	25 564 594,06	DEM 50 M	REV FLOATER	01.12.2002	25,56
EUR	45 734 705,17	FRF 300 M	4,5 % indexé	19.09.2002	45,73
EUR	304 898 034,48	FRF 2 000 M	7 %	12.05.2003	304,90
EUR	76 224 508,62	FRF 2 000 M	7 %	12.05.2003	76,22
EUR	45 734 705,17	FRF 2 000 M	7 %	12.05.2003	45,73
EUR	304 898 034,48	FRF 2 000 M	0 %	25.06.2007	304,90
EUR	152 449 017,24	FRF 2 000 M	0 % ASSIMIL	25.06.2007	152,45
EUR	228 673 525,86	FRF 1 500 M	6,25 %	27.09.2005	228,67
EUR	228 673 525,86	FRF 1 500 M	6,25 % ASSIMIL	27.09.2005	228,67
EUR	457 347 051,72	FRF 3 000 M	8,875 %	10.06.2002	457,35
EUR	228 673 525,86	FRF 3 000 M	8,875 % ASSIMIL	10.06.2002	228,67
EUR	152 449 017,24	FRF 2 000 M	0 % ASSIMIL	25.06.2007	152,45
EUR	228 673 525,86	FRF 1 500 M	0 %	01.04.2003	228,67
EUR	258 228 449,55	ITL 500 000 M	0 %	01.08.2003	258,23
EUR	154 937 069,73	ITL 300 000 M	7,125 %	05.03.2007	154,94
EUR	51 645 689,91	ITL 300 000 M	7,125 %	05.03.2007	51,65
EUR	90 756 043,22	NLG 200 M	FLOAT	27.09.2005	90,76
EUR	15 397 350,74	FRF 300 M	REVERSE	01.04.2003	15,40
SOUS-TOTAL EUR					5 289,39
GBP	150 000 000,00	GBP 150 M	8,375 %	16.06.2004	246,51
GBP	44 000 000,00	GBP 44 M	7,5 % RALLONGEMENT	14.11.2005	72,31
SOUS-TOTAL GBP					318,82
JPY	5 000 000 000,00	JPY 5000 M	DUAL 7,69 %	30.01.2003	43,35
JPY	3 000 000 000,00	JPY 3000 M	DUAL 3,25 %	21.02.2003	26,01
SOUS-TOTAL JPY					69,37
USD	100 000 000,00	USD 100 M	6,875 %	03.07.2002	113,47
USD	50 000 000,00	USD 100 M	FLOAT CAP FLOOR	02.12.2002	56,73
USD	500 000 000,00	USD 500 M	7,125 %	18.02.2002	567,34
USD	138 500 000,00	USD 150 M	FLOAT CAP FLOOR	04.02.2003	157,15
USD	100 000 000,00	USD 100 M	FLOAT CAP FLOOR	07.10.2002	113,47
USD	100 000 000,00	USD 100 M	FLOAT CAP FLOOR	02.12.2002	113,47
SOUS-TOTAL USD					1 121,64
EURO Euro-Medium Term Note Programm					20 582,91
SOUS-TOTAL EMTN					20 582,91

Informations juridiques et administratives

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Dénomination sociale

La dénomination « Dexia Crédit Local » a été adoptée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 8 mars 2001. Elle s'est substituée à la dénomination Dexia Public Finance Bank adoptée lors de la fusion des trois entités : Dexia Crédit Local de France, Dexia France et Dexia Project & Public Finance International Bank, intervenue le 26 juillet 2000.

Siège social

Tour Cristal - 7 à 11, quai André-Citroën, 75015 Paris

Forme juridique

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance.

Législation applicable

Société anonyme régie par le Code de commerce, le décret du 23 mars 1967 ainsi que par le Code monétaire et financier.

Date de constitution et durée de la société

La société a été créée le 28 août 1989 pour une durée de 99 ans.

Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet, à titre de mission permanente, de poursuivre l'activité suivante :

- Réaliser en France et à l'étranger toutes opérations de crédit en faveur du développement local, et notamment de l'équipement collectif, principalement au profit des collectivités locales et des établissements publics, des organismes bénéficiant de leur garantie, des sociétés d'économie mixte locales, des sociétés concessionnaires de services publics et plus généralement des organismes réalisant des opérations d'urbanisme et d'habitat, ou ayant passé avec une collectivité locale une convention pour la réalisation ou la gestion d'un équipement d'intérêt local,
- Pratiquer au profit de ces mêmes personnes une activité de courtage en assurances et toute activité de conseil et d'assistance en matière de gestion financière, d'ingénierie financière, et, d'une manière générale, offrir tous les services destinés à faciliter leur gestion financière sous réserve des dispositions législatives relatives à l'exercice de certaines professions réglementées,
- Recueillir les dépôts de trésorerie des collectivités locales et des établissements publics locaux conformément à la réglementation qui leur est applicable,
- Conserver les fonds prêtés à ses clients, en attente d'emploi,
- Émettre des emprunts obligataires en France et à l'étranger destinés au financement des prêts qu'elle consent.

À cet effet, elle peut notamment

- créer des filiales ;
- détenir des participations dans les sociétés dont l'activité est de nature à faciliter la réalisation de l'objet social ;
- constituer et gérer des fonds de garantie pour garantir le remboursement des crédits accordés aux organismes mentionnés au premier alinéa du présent article.

Elle peut également réaliser toute opération entrant dans son objet pour le compte d'organismes ou d'institutions d'intérêt général qui lui donnent mandat.



N° RCS, Siret, code APE

Numéro du Registre du commerce et des sociétés : PARIS B 351 804 042.

Code APE : 652 C (distribution de crédit).

Lieu où peuvent être consultés les documents juridiques relatifs à la société

Tour Cristal - 7 à 11, quai André-Citroën, 75901 Paris Cedex 15.

Exercice social (article 39 des statuts)

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Faits et litiges exceptionnels

Il n'existe aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter substantiellement le patrimoine, la situation financière ou les résultats consolidés de l'ensemble constitué par la société et ses filiales.

Répartition statutaire des bénéfices (article 40 des statuts)

- I. Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, diminué des pertes antérieures et des prélèvements prévus à l'article 39, et augmenté des reports bénéficiaires.
- II. L'assemblée générale détermine, sur proposition du directoire, la part du bénéfice distribuable attribuée aux actionnaires sous forme de dividendes. Quant au surplus, s'il en existe, l'assemblée générale décide, soit de le reporter à nouveau, soit de l'inscrire à un ou plusieurs postes de réserve dont elle règle l'affectation et l'emploi. En outre, l'assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.
- III. Les modalités de mise en paiement des dividendes sont fixées par l'assemblée ou, à défaut, par le directoire. Toutefois, la mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans le délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du président du tribunal de commerce statuant sur requête du directoire. Nonobstant les dispositions qui précèdent et dans les cas prévus par la loi, le directoire est compétent pour décider de répartir un acompte à valoir sur les dividendes d'exercices clos ou en cours, avant que les comptes de ces exercices n'aient été approuvés. Le directoire en fixe le montant et la date de répartition. Il appartient à l'assemblée générale, lors de la fixation du dividende définitif, de s'assurer que les dispositions de ce paragraphe sont effectivement satisfaites pour l'ensemble de ce dividende (acompte compris).

Assemblées générales

Convocation (article 27 des statuts)

Les assemblées générales sont convoquées dans les conditions fixées par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu choisi par l'auteur de la convocation. Tout actionnaire a le droit d'obtenir la communication des documents nécessaires pour lui permettre de se prononcer en connaissance de cause et de porter un jugement informé sur la gestion et le contrôle de la société. La nature de ces documents et les conditions de leur envoi et de mise à disposition sont déterminées par la loi et les règlements.

Droit d'admission aux assemblées (article 28 des statuts)

Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées sur simple justification de son identité, à condition toutefois que ses actions soient libérées des versements exigibles. Les actionnaires peuvent se faire représenter par un autre actionnaire.

Les pouvoirs doivent être déposés au siège social, cinq jours au moins avant la réunion.

Droit de vote (article 31 des statuts)

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, tant en son nom personnel que comme mandataire.



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL ET L'ACTION

Capital de la société

Le capital social s'élève, au 31 décembre 2001, à EUR 1 327 004 846, divisé en 87 045 757 actions.

Autorisation d'augmenter le capital

Une résolution d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription est soumise à l'assemblée générale des actionnaires du 21 mai 2002.

Maintien du droit préférentiel de souscription

Le directoire est autorisé à augmenter le capital en émettant des actions nouvelles auxquelles les actionnaires pourront souscrire en priorité. Le directoire pourra également augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes par distribution d'actions gratuites et/ou par élévation de la valeur nominale des actions existantes.

Montant global de l'augmentation de capital

Le montant total de l'augmentation de capital qui résultera des émissions autorisées ne pourra excéder EUR 1 milliard.

Délai de validité de l'autorisation

Cette autorisation est donnée pour une durée de cinq ans à compter de l'assemblée générale du 21 mai 2002.

Il n'existe aucun autre titre donnant accès au capital de Dexia Crédit Local.

Répartition du capital au cours des cinq dernières années

(en pourcentage)	1997	1998	1999	2000	2001
Dexia France	49,99	49,99	49,99	-	-
Dexia (anciennement dénommée Dexia Belgium)	49,99	49,99	49,99	99,98	99,98
Particuliers français et/ou belges	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02

À l'assemblée générale du 10 mai 2001, le nombre de droits de vote existants était de 87 045 757.

Composition du conseil de surveillance de Dexia Credit Local (au 5 mars 2002)

PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Monsieur Pierre RICHARD

Administrateur délégué de Dexia
Administrateur de Dexia Banque
Administrateur, vice-président de Dexia BIL
Administrateur, vice-président de Financial Security Assurance Holdings Ltd
Administrateur du Crédit du Nord
Président-directeur général du Monde Investisseurs
Membre du conseil de surveillance du Monde SA
Administrateur d'Air France
Administrateur de la Banque européenne d'investissement (BEI)
Administrateur de Generali France Holding

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Monsieur Rembert von LOWIS

Administrateur de Dexia Banque
Administrateur de Dexia BIL
Membre du conseil de surveillance de Dexia Bank Nederland
Vice-Président du conseil de surveillance de Dexia Municipal Agency
Administrateur de Financial Security Assurance Holdings Ltd



MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

La Fédération Nationale des Travaux Publics représentée par Monsieur Daniel TARDY

Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics

Président-directeur général de Ingebat

Président-directeur général de CIFE

Administrateur de l'ETPO

Administrateur de Oceanic

Président de FWE

Gérant de la société civile Alfred-de-Musset

Cogérant de la SCI Alindez

Membre du conseil de surveillance de ABC Pressure Systems

Président de l'Immobilière des Travaux Publics

Représentant permanent de la FNTP à la société anonyme Sciences et Industries

Administrateur de SMA BTP

Administrateur de SMA VIE

Administrateur de Château des Deux Rives

La Fédération Française du Bâtiment représentée par Monsieur Alain SIONNEAU

Président-Directeur général de SA Sionneau Père et Fils

Gérant de Réhab'51

Gérant de la SCI des Pasio

Gérant de la SARL Compagnons Peintres Sparnaciens

Administrateur de BTP Banque SA

Censeur de BTP Investissements SA

Représentant permanent de la FFB à la SMABTP

Représentant permanent de la FFB à la SMA Vie du BTP

Représentant permanent de la FFB à la Dresdner RCM Entreval

Monsieur Jean-Pierre BRUNEL

Président du directoire de la Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas Rhône et du Languedoc

Président-directeur général de BRL-Exploitation

Président-directeur général de BRL-Ingénierie

Président-directeur général de BRL-Espaces Naturels

Président-directeur général de SEPA-LRC

Administrateur de Léna Environnement

Monsieur Jean-François COPÉ

Administrateur de Dexia Banque

Monsieur Claudy LEBRETON



Monsieur Loïc LE MASNE DE CHERMONT

Administrateur de Dexia Banque
Président-directeur général de SELA (Société d'Équipement de Loire-Atlantique)
Président de la SAS La Juliennais 44360

Monsieur Jean-Pol HENRY

Monsieur Patrick LACHAERT

Monsieur Claude PIRET

Président du conseil d'administration de Artesia Auto Lease
Président du conseil d'administration Leasing & renting
Président du conseil d'administration de Artesia Lease
Président du conseil d'administration de Artesia Factors
Administrateur d'Artesia BC
Administrateur de Bacob
Administrateur de Dexia Banque
Administrateur de Novolease
Administrateur de Artesia Ireland
Administrateur de Artesia Financial Services
Administrateur de la Banque Artesia Nederland
Membre du conseil de surveillance de la Banque Vernes Artesia
Administrateur de Parfibank
Président du conseil d'administration de la Société Espace Leopold
Administrateur de Promotion Leopold
Administrateur de Brussels Business Center
Administrateur de Immo 26
Président du conseil d'administration de Lex 2000
Administrateur de Dexia Ventures
Administrateur de Ciger
Administrateur de WGH Informatique
Administrateur de Socofe
Administrateur de SPE

Monsieur François REBSAMEN

Monsieur René THISSEN

Administrateur délégué de Macoma SA
Administrateur de SAGI SA



REPRÉSENTANTS DU COMITÉ D'ENTREPRISE AUPRÈS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Monsieur Jacques COULOMB

Madame Yannick REVEL

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Monsieur Yves TARTANSON

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les commissaires aux comptes de Dexia Crédit Local ainsi que leurs suppléants (nommés le 28 juin 1996 pour une durée de six ans, le renouvellement de leur mandat étant soumis à l'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2002) sont :

– MAZARS ET GUÉRARD

Le Vinci
4, allée de l'Arche
92075 Paris-La Défense Cedex
représenté par Guillaume POTEL, associé
et Anne VEAUTE, associée
Suppléant : Yves ROBIN

– CADERAS MARTIN

76, rue de Monceau
75008 Paris
représenté par Daniel BUTELOT, associé
et Olivier AVRIL, associé
Suppléant : Benoît DESAUW

Composition du directoire

PRÉSIDENT

Monsieur Jacques GUERBER

Président d'Ifax

Président de Dexia CLF Banque

Président du conseil de surveillance de Dexia Municipal Agency

Président de Dexia Sabadell Banco Local

Administrateur du Crédit du Nord

Administrateur de Dexia Insurance

Administrateur de Local Mundi (depuis juin 2001)

Président du conseil de surveillance de Sofca

Vice-Président du conseil de surveillance de Dexia Asset Management France

Membre du conseil de surveillance de Dexia Banque Privée France

Représentant permanent de Dexia Crédit Local à Dexia Finance

Représentant permanent de Dexia Crédit Local à Europrojet Développement (jusqu'en juin 2001)

MEMBRES

Monsieur Bruno DELETRÉ

Administrateur de Dexia Crediop

Représentant permanent de Dexia Crédit Local au conseil de surveillance de Dexia Municipal Agency

Administrateur de Financial Security Assurance Holdings Ltd

Administrateur de FSA UK

Président du conseil de surveillance de Dexia Hypothekbank Berlin

Membre du conseil de surveillance de Kommunalkredit Austria

Monsieur Philippe VALLETOUX

Président du conseil d'administration de Floral

Représentant permanent de Dexia Crédit Local à Régions

Représentant permanent de Dexia Crédit Local à l'Institut des managers du développement local

Représentant permanent de Dexia Crédit Local au Guide pratique de la décentralisation

Dexia Credit Local, document de référence 2001

Personnes qui assument la responsabilité du document de référence

À notre connaissance, les données du présent document sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Jacques Guerber
Président du directoire



En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Dexia Crédit Local et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du président du directoire. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission.

Le présent document ne contient pas de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré.

1. INFORMATIONS COMPTABLES ET FINANCIÈRES HISTORIQUES

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices clos le 31 décembre 1999, le 31 décembre 2000 et le 31 décembre 2001 arrêtés par le directoire, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

2. CONCLUSION SUR LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2001

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans ce document de référence.

Fait à Paris, le 19 avril 2002

Les commissaires aux comptes

CADERAS MARTIN

Daniel BUTELOT
Associé

Olivier AVRIL
Associé



MAZARS & GUÉRARD

Guillaume POTEL
Associé

Anne VEAUTE
Associé

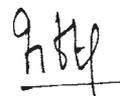


Tableau de concordance

(règlement 98-01 / instruction d'application de décembre 2001)

1.1	Nom et fonctions des responsables du document	160
1.2	Attestation des responsables	160
1.3	Nom et adresse des contrôleurs légaux	158
3.1	Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	152
3.2	Renseignements de caractère général concernant le capital	154
3.3	Répartition actuelle du capital et des droits de vote	154
3.4	Marché des titres de l'émetteur	–
3.5	Dividendes	143
4.1	Présentation de la société et du groupe	11 à 15
4.3	Effectifs	127
4.4	Politique d'investissement	66 à 73
4.7	Risques de l'émetteur	16
5.1	Comptes de l'émetteur	32 à 111 et 114 à 137
6.1	Composition des organes d'administration, de direction et de surveillance	155 à 159
6.2	Intérêt des dirigeants dans le capital de l'émetteur	129
6.3	Mention des schémas d'intéressement du personnel	128
7.1	Évolution récente	30
7.2	Perspectives d'avenir	30

COB

Le présent document de référence a été déposé auprès de la Commission des Opérations de Bourse le 19 avril 2002, conformément au règlement n°98-01/95-01. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission des Opérations de Bourse.

LEXIQUE

Arbitrage

Technique qui consiste à mettre à profit un écart constaté entre deux marchés ou entre deux intervenants sur un même marché.

Asset liabilities management (ALM)

Voir « Gestion actif/passif ».

Au pair

L'émission ou le remboursement d'un titre de créance est dit « au pair » lorsqu'il se fait la valeur nominale du titre.

Avoir fiscal

Crédit d'impôt ouvert à tout contribuable percevant des dividendes distribués par des sociétés françaises ayant supporté l'impôt sur les sociétés. Il est actuellement égal à 50 % du montant de ces dividendes pour les particuliers et les sociétés mères, et à 15 % pour les entreprises.

Bons à moyen terme négociables

Titres de créance négociables, avec une durée minimum d'un an et un jour, et d'un montant nominal minimum de EUR 152 449. Ils peuvent être émis par tous les types de sociétés, à condition qu'elles respectent les conditions fixées par la réglementation.

Certificats de dépôt négociables

Titres de créance négociables, d'une durée comprise entre dix jours et un an, d'un montant nominal minimum de EUR 152 449. Ils ne peuvent être émis que par les établissements habilités à recevoir du public des fonds à vue et assujettis en France à la constitution de réserves obligatoires.



Close out netting

Clause prévoyant une compensation réciproque des créances et des dettes en cas de défaillance d'une des contreparties. Cette clause permet donc de réduire le risque de contrepartie.

Credit default swap

Opération de dérivé de crédit. Contrat par lequel le cédant du risqué paye au cessionnaire une prime (exprimée en général en points de base appliqués au montant nominal de l'actif sous-jacent). En contrepartie, en cas de diminution de la valeur d'un actif sous-jacent (titre) due à la détérioration de la qualité de son émetteur ou à la défaillance de ce dernier, le cessionnaire s'engage à verser au cédant la valeur d'origine de cet actif.

Credit spread option

Opération de dérivé de crédit. Contrat d'option par lequel l'investisseur, moyennant le paiement d'une prime à la contrepartie de l'opération, achète le droit d'acheter (*call*) ou le droit de vendre (*put*) un crédit de référence à un *spread* déterminé (*strike* ou prix d'exercice).

Dérivé de crédit

Contrat par lequel un intervenant transfère un risque de crédit, sur un ou plusieurs actifs sous-jacents de référence, à une contrepartie en échange d'une rémunération. Ce sont par exemple des *credit default swaps* ou des *credit spread options*.

Dettes subordonnées

Emprunt ou titres dont les souscripteurs sont remboursés, en cas de défaillance de l'émetteur, après les autres créanciers, mais avant les actionnaires.

Duration

La duration d'un actif ou d'un passif représente la vie moyenne, exprimée en années, des flux actualisés aux taux du marché de ces éléments. C'est un indicateur de sensibilité.

Émission zéro-coupon

Reconnaissance de dette à long terme émise au-dessous du pair et dépourvue de paiement périodique d'intérêt. La différence entre le prix d'émission et le montant perçu à l'échéance est comparable au rendement d'un prêt à intérêts capitalisés.

Ensemble homogène

Cette notion s'applique plus particulièrement aux instruments financiers à terme. Il s'agit d'un groupe d'instruments (de taux ou de change) présentant les mêmes caractéristiques de sensibilité ou des caractéristiques proches.

Euro commercial paper

Billets de trésorerie émis sur le marché européen.

Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)

Montants que l'établissement de crédit décide d'affecter à la couverture de risques généraux, lorsque des raisons de prudence l'imposent eu égard aux risques inhérents aux opérations bancaires. Les dotations ou reprises au FRBG sont inscrites au compte de résultat.

Fonds propres complémentaires

Éléments du passif contribuant à garantir la solvabilité d'un établissement de crédit mais présentant un niveau de stabilité inférieur à celui des fonds propres de base. Il s'agit notamment des dettes subordonnées à durée indéterminée ou à terme supérieur à cinq ans. Ils sont également appelés *tier two*.



Fonds propres de base

Première ligne de solvabilité des établissements de crédit ne faisant intervenir que les capitaux propres au sens strict (capital et réserves), ainsi que le FRBG. Ils sont également appelés *tier one*.

Fonds propres prudentiels

Addition des fonds propres de base et des fonds propres complémentaires, desquels sont déduites en partie les participations dans des établissements de crédit.

Forward rate agreement (FRA) ou accord de taux futur

Contrat traité de gré à gré, en vertu duquel un établissement (le vendeur) s'engage envers un autre (l'acheteur) à lui prêter, à un certain taux prédéfini, une somme déterminée pendant une période précise dont le point de départ se situe à une date future.

Future

Contrat traité sur un marché organisé entre deux parties, qui consiste à acheter ou à vendre une quantité donnée d'un actif appelé « sous-jacent » au contrat à un prix donné et à une date d'échéance fixée à l'avance.

Gestion actif/passif

Gestion qui consiste à gérer globalement le risque de taux et de change de l'établissement et à protéger les résultats contre une évolution défavorable des taux d'intérêts et des cours de change, l'objectif étant d'assurer la rentabilité et la liquidité de la banque. Cette gestion est principalement assurée par la mise en place d'instruments financiers à terme.

Instruments financiers à terme

Contrat portant sur une grandeur économique par lequel l'une des contreparties s'engage vis-à-vis de la seconde à livrer ou à prendre livraison (ou à payer ou recevoir un différentiel de prix) de l'objet du contrat à une date d'échéance ou jusqu'à une date d'échéance donnée, à laquelle l'engagement pris devra être respecté.

CAP ou accord de taux plafond

Garantie de taux plafond consentie par un établissement de crédit (vendeur) à un emprunteur (acheteur) à taux variable. Moyennant le paiement d'une prime, ce dernier est garanti contre la hausse du coût de son emprunt en recevant à chaque échéance la différence existant entre le taux de référence de son emprunt et le taux fixe garanti par le contrat de *cap*, si ce taux fixe est inférieur.

FLOOR ou accord de taux plancher

Garantie de taux plancher consentie par un établissement de crédit (vendeur) à un investisseur (acheteur) à taux variable. Moyennant le paiement d'une prime, ce dernier est garanti contre la baisse du rendement de son investissement en recevant à chaque échéance la différence existant entre le taux de référence de son investissement et le taux fixe garanti par le contrat de *floor*, si ce taux fixe est supérieur.

Intégration globale

Méthode de consolidation consistant à substituer aux titres d'une filiale dans les comptes de la maison mère les éléments actifs et passifs et le résultat de cette filiale, en faisant ressortir les droits des tiers (minoritaires) sur sa situation nette et son résultat net, après élimination des opérations réciproques.

Intérêts minoritaires

Intérêts des associés autres que ceux de la société mère dans les capitaux propres d'une filiale intégrée globalement.



Mise en équivalence

Méthode de consolidation consistant, dans le bilan de la société mère, à substituer à la valeur comptable des titres d'une filiale consolidée, la valeur de la quote-part détenue dans la situation nette et le résultat de cette filiale.

Montant notionnel

Dans le cadre d'un instrument financier à terme, il s'agit du montant de référence sur lequel sont appliqués les calculs de taux d'intérêt.

Opérations de pension

Opération par laquelle un établissement bancaire (le cédant) cède en propriété à un autre établissement (le cessionnaire) des titres, moyennant le versement par ce dernier d'une somme en numéraire représentative de la valeur des titres. Ces opérations ont une durée limitée, définie irrévocablement par les deux intervenants, à l'issue de laquelle un échange inverse intervient. Selon que l'on se situe chez le cédant ou le cessionnaire, on parle de pension livrée ou reçue. Ces opérations peuvent s'assimiler à des prêts ou emprunts garantis par des titres.

Option

Contrat qui lie deux parties, un acheteur et un vendeur, dans lequel l'acheteur acquiert, moyennant le versement d'une prime au vendeur, le droit mais non l'obligation d'acheter (ou de vendre) une quantité déterminée d'un bien, à un prix convenu et pendant une période de temps définie ou à une date d'échéance précise. Il existe des options d'achat (*call*) ou de vente (*put*).

Call

Option d'achat qui confère à l'acheteur le droit d'acheter l'élément sous-jacent et engendre chez le vendeur l'engagement de le vendre.

Put

Option de vente qui confère à l'acheteur le droit de vendre l'élément sous-jacent et engendre chez le vendeur l'engagement de l'acheter.

Pied du coupon (acquisition d'un titre au)

Le montant des intérêts courus sur un titre lors de son achat n'est pas inclus dans la valeur d'acquisition enregistrée en comptabilité.

Prime d'émission

Abattement du prix d'émission d'une obligation par rapport à sa valeur nominale.

Prime de remboursement

Excédent du prix de remboursement d'une obligation sur sa valeur nominale.

Produit net bancaire

Total des charges et des produits d'exploitation bancaires, qui sont les produits et les charges générés par l'activité bancaire courante, ainsi que la marge technique et financière de l'activité Assurance telle que définie à l'annexe 5.12.

Ratio de solvabilité

Rapport entre les fonds propres d'un établissement de crédit et l'ensemble des risques de crédit qu'il encourt du fait de son activité. On distingue le ratio européen de solvabilité (RES), défini par une directive de la CEE et qui s'applique aux banques françaises, et le ratio international de solvabilité (RIS ou ratio Cooke) défini par le comité de Bâle et qui doit être respecté par les banques ayant une activité internationale importante. Dans les deux cas, la valeur minimale à respecter de ce ratio a été fixée à 8 %.



Règle « premier entré-premier sorti »

Méthode d'enregistrement d'un stock de biens fongibles, par laquelle les biens sortis sont réputés être prélevés sur les biens entrés à la date la plus ancienne.

Repurchase agreement (repo)

Accord par lequel le vendeur d'un titre garantit son rachat à une date et à un prix préalablement fixés. Ce type d'opération peut s'assimiler à une opération de pension. La différence est qu'un Repo implique une cession et un rachat effectif des titres. C'est donc un emprunt à court terme assorti d'un titre comme garantie.

Risque de change

Risque lié à la variation du cours d'une devise par rapport à la monnaie de référence utilisée par un établissement de crédit. Pour une transaction donnée, ce risque est constitué par le fait que le règlement financier de l'opération s'effectue à une parité de change différente de celle qui avait été retenue lors de l'engagement initial.

Risque de crédit ou de contrepartie

Risque résultant, pour un créancier, de l'incapacité de son débiteur à honorer tout ou partie de sa dette à l'échéance.

Risque de liquidité

Risque pour un établissement de ne pas pouvoir faire face à ses engagements ou de ne pas pouvoir dénouer ou compenser une position en raison de la situation de marché.

Risque de taux d'intérêt

Risque que fait courir au porteur d'une créance ou d'une dette à taux fixe ou variable, l'évolution ultérieure des taux d'intérêt.

Sensibilité

La sensibilité correspond à la variation du prix d'un instrument financier pour une variation donnée des taux d'intérêt.

Soulte

Montant qui, dans un contrat d'échange (typiquement, un swap) doit être versé par l'une des parties à l'autre afin de rétablir l'égalité des valeurs échangées.

Spread

Supplément de rémunération que verse une contrepartie afin de tenir compte du risque que sa signature représente par rapport à la qualité d'une signature sans risque (exemple : État souverain).

Swap

Transaction financière qui permet aux deux parties contractantes de s'échanger des montants de cash flow spécifiés à des dates déterminées afin de se couvrir contre le risque de taux ou contre le risque de change. L'échange peut porter sur des devises (swap cambiste), des taux d'intérêt (swap de taux) ou des taux d'intérêt et des devises (*currency swap*).

Swaption

Contrat d'option qui donne le droit à l'acheteur (mais non l'obligation) de mettre en place un swap de taux avec le vendeur, dans le futur, à des conditions prédéfinies, à une échéance ou sur une période donnée.



Taux actuariel

Taux exprimant, en valeur actualisée, et pour une période donnée, le rapport du coût effectif d'un emprunt (ou du rendement effectif d'un prêt) avec le montant du capital. Il est calculé à partir du taux d'intérêt nominal de l'emprunt ou du prêt, mais en tenant compte du mode de calcul et de paiement des intérêts, des décalages de valeur et du montant du capital effectivement disponible.

Tier one

Voir « Fonds propres de base ».

Tier two

Voir « Fonds propres complémentaires ».

Titres de créances négociables

Titres émis au gré de l'émetteur, négociables sur un marché réglementé, qui représentent un droit de créance pour une durée déterminée. Leur émission impose le respect par l'émetteur d'un certain nombre de contraintes, notamment d'information.

Upper tier two

Il s'agit des dettes subordonnées de qualité la plus élevée.

Valeur de marché

Valeur d'un bien telle que déterminée par les marchés financiers sur lesquels il est échangé.

Valeur historique

Valeur d'un bien lors de sa comptabilisation initiale.

Value at risk (VAR)

Méthode de quantification, dans un intervalle de confiance prédéfini (typiquement 95 ou 99 %), de la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille ou l'établissement dans son ensemble, sur une courte période de temps (entre un et dix jours) dans des conditions de marché normales. Cette analyse peut utilement être complétée par des analyses de scénario et des tests de stress, pour étudier les pertes potentielles en cas d'évolution extrême ou spécifique du marché.

Vente ou achat à terme

Opérations d'achat ou de vente (de titres, de devises...) pour lesquelles la livraison et le règlement interviennent après un délai convenu entre les parties lors de la négociation. Le prix d'échange prend en compte ce délai, et constitue le cours à terme.

Vente ou achat comptant

Opérations d'achat ou de vente (de titres, de devises...) pour lesquelles la livraison et le règlement interviennent immédiatement ou à très bref délai après la négociation.

Conception

Direction de la communication externe de Dexia Crédit Local

Création graphique et réalisation

htbdesign.com

Krista Sochor et Zoé Vayssières

Crédits photos

Couverture - Bruno Boissonnet, Bios : N.Peka / Okapia,

H. Stichtinger / Zefa, Getty Images : Ed. Pritchard / S.Mc Clymont / R.

Frémont , Archipress : Michel Denancé / Architecte : Renzo Piano

Building Workshop, Claudie Aubriac : Grandeur Nature /

Parc Arboretum de Kanethout.

Ouvertures paysages - Patrick Messina - Agence Métis

Portraits - Michel Labelle

Relecture

Francys Gramet

Impression

Imprimerie Blanchard Printing

Ce rapport annuel a été imprimé sur méga mat - couché recyclé

Dexia Crédit Local

Société anonyme à directoire
et conseil de surveillance
au capital de 1 327 004 846 euros
RCS Paris B 351 804 042

Siège social

7 à 11, quai André-Citroën
BP 1002 - F-75901 Paris Cedex 15
Tél. : (33) 1 43 92 77 77
www.dexia-creditlocal.com
www.dexia-clf.fr

Filiales et participations

Dexia Municipal Agency

7 à 11, quai André-Citroën
F-75015 Paris
Tél. : (33) 1 43 92 77 77
www.dexia-ma.com

Dexia CLF Banque

7 à 11, quai André-Citroën
BP 546
F-75725 Paris Cedex 15
Tél. : (33) 1 44 37 45 02
www.dexia-clf.fr

Dexia Finance

7 à 11, quai André-Citroën
F-75015 Paris
Tél. : (33) 1 43 92 75 28

Dexia Flobail

7 à 11, quai André-Citroën
F-75015 Paris
Tél. : (33) 1 43 92 73 89

Dexia Lease France

7 à 11, quai André-Citroën
F-75015 Paris
Tél. : (33) 1 43 92 75 13

Dexia CLF Lease Services

7 à 11, quai André-Citroën
F-75015 Paris
Tél. : (33) 1 41 14 57 78

Dexia Sofaxis

Route de Créton
F-18100 Vasselay
Tél. : (33) 2 48 48 10 10
www.sofaxis.com

Dexia Santé

40, rue Sadi-Carnot
F-78120 Rambouillet
Tél. : (33) 1 61 08 66 00

Dexia Prévoyance

Site BRGM - BP 6009
F-45060 Orléans Cedex 2
Tél. : (33) 1 02 38 64 39 80

Dexia Épargne Pension

62, rue de la Chaussée-d'Antin
F-75009 Paris
Tél. : (33) 1 43 92 77 02

Dexia Asset Management France

Washington Plaza
40, rue Washington
F-75408 Paris Cedex 08
Tél. : (33) 1 53 93 40 00
www.dexia-am.com

Dexia Éditions

7 à 11, quai André-Citroën
F-75015 Paris
Tél. : (33) 1 43 92 79 13

Dexia Banque Privée

37-39, rue d'Anjou
F-75008 Paris
Tél. : (33) 1 40 06 60 00
www.dexiaplus.fr

Crédit du Nord

59, bd Haussmann
F-75008 Paris
Tél. : (33) 1 40 22 40 22
www.cdn.fr

Filiales et participations internationales

Dexia Hypothekbank Berlin

Charlottenstrasse 82
D-10969 Berlin
Tél. : (49) 30 25 59 80
www.dexia.de

Dexia Crediop

Via Venti Settembre, 30
I-00187 Roma
Tél. : (39) 06 47 71 29 05
www.dexia-crediop.it

Dexia Sabadell Banco Local

Paseo de las Doce Estrellas, n°4
E-28042 Madrid
Tél. : (34) 91 721 33 10

Prva Komunalna Banka

Hodzova 11
01011 Zilina
Slovak Republic
Tél. : (421) 89 51 11 517
www.pkb.sk

Financial Security Assurance

350, Park Avenue – New York
USA-NY 10022
Tél. : (1) 212 826 0100
www.fsa.com

Astris Finance

1730 K Street, NW
Suite 900
USA-Washington, DC 20006
Tél. : (1) 202 223 94 20

Dexia Public Finance Bank - London

55 Tufton Street – Westminster
UK-London SW1P 3QF
Tél. : (44) 207 799 3322
www.uk-dexia.com

Dexia Crédit Local New York Agency

445, Park Avenue – New York
USA-NY 10022
Tél. : (1) 212 515 7000
www.dexia-america.com

Dexia Public Finance Norden

Box 7573
Engelbrektsplan, 2
S-103 93 Stockholm
Tél. : (46) 8 407 57 00

Dexia Crédit Local Dublin Branch

West Black Building
IRL-Dublin
Tél. : (353) 1 670 27 00

Dexia Crédit Local Portugal

Estrella Office
Rua Domingos Sequeira 27-5G
P-1350 Lisbonne
Tél. : (351) 21 395 15 16

Dexia Crédit Local Singapore

9, Raffles Place # 43-01
Republic Plaza
Singapore 048619
Tél. : (65) 236 01 25

Kommunalkredit Austria

Türkenstrasse 9
A-1092 Wien
Tél. : (43) 1 316 31 570
www.kommunalkredit.at

Otzar Hashilton Hamekomi

3 Heftman Str.
64737 Tel-Aviv
Israël
Tél. : (972) 3 695 7211 5